

L' EGLISE D' ANTIOCHE

E T

LA FIDELITE DE TITUS



TABLE DES RUBRIQUES

	Pages :
PRESENTATION	7
Une couronne d'or	7
 HISTOIRE DES PARTHES	
La couronne d' Arménie	9
Vologèse ceignit Tiridate du diadème	10
A Rome : recevoir le diadème	12
Déposer l'insigne de la royauté	13
Enlever le diadème de sa tête	14
((Des présages / des assassinats))	14
La couronne d'Arménie	15
TITUS repassant par ANTIOCHE	15
 LA SITUATION A ANTIOCHE	 16
 LA FIDELITE DE TITUS	 22
 AU PAYS DES PARTHES : MITHRA	
Entrée	27
Le taureau	29
A partir d'Auguste : la monarchie théocratique	29
Néron et Tiridate	30
L'empereur devient dieu	31
La diffusion du culte de Mithra	31
Une religion de soldats	32
En Mésie et en Hongrie	33
A Rome	33
Dans l'évangile de Saint Matthieu	34
Qui écrivit le texte de Mt ?	37
Ceux de l'Eglise	39
Et Sénèque ?	42

TITUS - 3

TITUS A MEMPHIS : LE DIADEME	43
Le bœuf Apis	44
A Saturnia : un taureau	45
Interpréter le geste autrement	48
Titus : empereur d'Orient ?	50
Domitien : empereur de Rome ?	51
Et Vespasien ?	52
Et ceux de l'Eglise d'Antioche ?	52
 CE QU' ILS NE SAVAIENT PAS	
Ce qu'ils ne savaient pas	53
Paetus Thrasea	56
La guerre civile	58
Barea Soranus	59
P. Egnatius Celer	60
Rufus	60
Sentius	61
Plautius Silvanus Aelianus	61
De nombreux chrétiens	62
Sur Capito Cossutianus	62
Cossutianus Capito : gendre de Tigellinus	62
L'affaire des ciliciens	64
La mort de Paetus Thrasea	65
Ici s'arrête le texte des <i>Annales</i> de Tacite	70
Qu'est-ce que : <i>être chrétien</i> ?	71
Ce que peut-être ils savaient	76
Et à Rome ?	77
Et Vespasien ?	77
 LA FIDELITE DE TITUS	82
A Rome : un seul triomphe	83
 LE VOYAGE VERS ALEXANDRIE (Midrash)	84

TITUS - 4

EN EGYPTE : RITES ET LITURGIES

Αιγυπτος,	Les rois d'Egypte	89
Moïse : l'enfant prophète		90
Dieu d'Israël / Dieu (unique) d'Egypte		90
Le Nil	Le sel	91
Le poisson	La crue du Nil	92
La mer		93
Le vin		94
Le porc		95
Memphis		96
Le bœuf Apis (Le taureau / Sinope / Sérapis)		96

LA SITUATION A ANTIOCHE	100
-------------------------	-----

DANS L' EVANGILE DE SAINT MATTHIEU	102
------------------------------------	-----

FINALE	103
--------	-----

ANNEXES :

Voir les divers textes à la suite dans le dossier '*Titus Annexes*'

P R E F A C E

Le présent chapitre est d'une très grande importance. Peut-être est-il un des plus importants parmi tous ceux qui ont précédé (excepté ceux relatifs à l'affaire **Pétrone**).

Que le *lecteur* ait confiance et qu'il ait foi, mais surtout qu'il ne cherche pas à le lire autrement qu'en prenant connaissance, successivement, de chacune des pages *dans l'ordre* où elles lui sont présentées. L'affaire est d'une extrême complexité. Alors que le texte semble osciller au milieu d'événements purement romains, avec quelques incursions en Arménie et dans le pays des parthes, le vrai sujet traité est relatif au comportement, à la prise de conscience, aux analyses, aux réactions, et aux décisions (ce que j'ai appelé : **la stratégie apostolique**) que **ceux de l'Eglise d'Antioche** vont être amenés à vivre.

Le résultat sera d'une importance capitale pour **l'Eglise** par la décision d'écrire, au-delà du texte authentiquement vrai de **l'Evangile de Saint Marc**, sixième livre de la Tora et texte suprêmement inspiré, un deuxième récit de la vie de Jésus qui sera **l'Evangile de Saint Matthieu**.

Les données politiques, sociales et économiques du monde romain et les réactions des fils d'Israël face au **message-divin** arrivé par Dieu Incarné Jésus vont obliger **ceux de l'Eglise d'Antioche** à une stratégie nouvelle dont ils ignoreront les conséquences futures. Or cette décision d'écrire ce deuxième 'livre' fera qu'il y aura, peu après, l'obligation d'écrire et de publier :

... d'abord **l'évangile de Saint Luc**...

... puis **l'évangile de Saint Jean** .

< < + > >

P R E S E N T A T I O N

Le *lecteur* relira dans le *Tome XV* le chapitre :

Evangile de Saint Matthieu - La décision.

Il pourra ainsi revivre intensément les événements survenus à **Antioche** à la fin de l'année 70 : *La situation à Antioche* (pages **4 à 12**), avec le *passage par Antioche* (page 6) suivie du *Retour de Titus à Antioche* (page 7). Entre les deux, il y a le voyage de **Titus vers l'Euphrate**.

UNE COURONNE D' OR

'(**Titus**) ne s'arrêta point à **Antioche**, mais s'avança *vers l'Euphrate* jusqu'à la ville de Zeugma. *Des ambassadeurs* de **Vologèse**, roi des parthes, l'y vinrent trouver et lui présentèrent en son nom **une couronne d'or** pour marque de la part qu'ils prenaient à sa gloire d'avoir achevé de vaincre les juifs. **Il la reçut et donna un superbe festin à ces ambassadeurs.**

Etant retourné à **Antioche**...

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VII-14)

Ainsi commence une séquence historique qui va nous amener, *ô lecteur !* à marcher longuement aux côtés de **Titus** pour, revenant des pays de l'*Euphrate*, repasser par **Antioche** où nous devons affronter *le sénat, les magistrats et le peuple* de cette ville qui ont tué **les juifs qui faisaient de très nombreux prosélytes**, c'est à dire **les chrétiens de l'Eglise d'Antioche** (Voir *Tome XV : Marc à Alexandrie* à la page 31) :

'**Les païens d'Antioche croyaient le moment venu de se débarrasser des juifs qui avaient droit de cité au même titre que les grecs et faisaient de très nombreux prosélytes.**

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VII-9)

HISTOIRE DES PARTHES

LA COURONNE D' ARMENIE

'Cependant Borea Soranus avait déjà été mis en accusation à la demande d'Ostorius Sabinus, un chevalier romain, lorsqu'il avait achevé son proconsulat d'Asie... On choisit pour la condamnation le moment où **Tiridate** arrivait pour recevoir **la couronne d'Arménie**, de telle sorte que l'opinion, occupée des affaires de l'étranger, attachât moins d'importance à un crime intérieur, ou peut-être *pour démontrer la grandeur impériale en mettant à mort des hommes illustres, exploit digne d'un roi !*

(Tacite : *Annales* XVI-23)

(L'Histoire raconte que **Vologèse**, qui était le frère de **Tiridate**, fut l'ennemi contre lequel **Corbulo** combattit. En l'année 54,) '**Néron** avait chargé **Domitius Corbulo** de conserver l'**Arménie**' (et ce fut le début de la guerre contre les parthes.)

'Au début de cette année-là ((en 58)), *la guerre*, jusque là traînée en longueur après des débuts languissants *entre les parthes et les romains* pour la possession de l'**Arménie**, est reprise avec énergie parce que, de son côté, **Vologèse** ne supportait pas que **son frère Tiridate** fût privé du royaume qu'il lui avait donné et que **Corbulo**, lui, pensait qu'il importait à la dignité du peuple romain de recouvrer ce qu'avaient conquis autrefois Lucullus et Pompée.

En outre, les arméniens, *d'une loyauté douteuse*, appelaient les armes des deux partis alors que, par la situation de leur pays, par la ressemblance de leurs mœurs, ils sont plus *proches des parthes* et alliés à eux par des mariages. Ignorant la liberté, ils penchent plutôt de leur côté vers la servitude.'

(Tacite : *Annales* XIII-34)

'Cependant **Tiridate**, qui pouvait compter, outre sur ses propres clients, sur l'aide de **son frère Vologèse**, se mit à attaquer l'**Arménie** ouvertement, à ravager ceux qu'il estimait *nous* (= à nous romains) être fidèles.'

(Tacite : *Annales* XIII-37)

Au cours de l'affrontement opposant **Tiridate** à **Corbulon**, celui-ci commanda plusieurs légions qu'il avait pu rassembler, dont la **X^e Fretensis**, laquelle, plus tard sous le commandement de **Titus**, entrera victorieusement dans Jérusalem.

Finalement, **Tiridate** se retira et **Corbulon** occupa la capitale Artaxate qui fut incendiée, détruite et rasée car, quoique s'étant spontanément rendue, il n'aurait servi à rien de la laisser intacte et sans garnison car on ne pouvait la tenir sans une forte garnison en raison de la longueur de ses remparts.

Au titre de cette victoire, **Néron** reçut (pour la sixième fois) *le titre d'imperator* et il prescrivit *des fêtes* nouvelles à rendre aux dieux qui s'étaient manifestés *en éclairant* d'un brillant soleil les murailles extérieures alors que le centre de la ville était couvert d'une *ténèbre* traversée d'éclairs.

(Tacite : *Annales* XIII-37 à 41)

(A la lecture, j'ai vu **Néron** ordonnant *des fêtes* à Rome avec des torches *éclairant*, alors que, jadis, dans Jérusalem, il y eut *une ténèbre* (*des signes* pour les chrétiens). J'ai vu également *le soleil* brillant et *la ténèbre* traversée *d'éclairs* (*des signes* pour la Sibylle : Voir *Tome XVII - Suétone aux pages 20 et 21*). Ce texte est-il arrivé ici par le seul hasard de la situation...

... ou en suite d'une suggestion propre à **Tacite** ?)

VOLOGESE CEIGNIT TIRIDATE DU DIADEME ...

La suite de l'Histoire vient avec :

'Pendant ce temps, le roi des parthes, **Vologèse**, constatant les succès obtenus par **Corbulon**, désirait tirer vengeance du fait qu'un roi étranger, **Tigrane**, avait été imposé à l'**Arménie** et aussi du mépris témoigné avec l'expulsion de son frère **Tiridate**...

Déjà on avait cédé au sujet de l'**Arménie**, les pays les plus proches étaient entraînés et, si les parthes n'intervenaient pas, l'esclavage serait, sous la domination des romains, moins lourd si l'on se rendait que si l'on était conquis. **Tiridate** lui aussi, chassé de son royaume, se montrait, par son silence ou des plaintes mesurées, plus gênant encore : ce n'était pas, disait-il, en ne faisant rien que l'on maintenait les grands empires... Sensible à ces arguments, **Vologèse** convoque son conseil, installe **Tiridate** tout à côté de lui et commence ainsi :

« Cet homme, né du même père que moi, m'ayant cédé, en raison de mon âge, le pouvoir suprême, a été mis par moi en possession de l'**Arménie**... Voici que les romains rompent la paix, ce qu'ils n'ont jamais fait qu'à leur détriment et qui, maintenant, va causer leur perte... »

En même temps, **il ceignit du diadème le front de Tiridate** et confia à un noble un corps de cavalerie bien équipé ... avec mission de chasser **Tigrane** de l'**Arménie**.'

(Tacite : *Annales* XV-2)

'Lorsque **Corbulon** apprit cela, il envoya deux légions pour secourir **Tigrane** leur prescrivant, en secret, de mener les choses avec prudence plutôt qu'avec précipitation... Il avait écrit à César (= **Néron**) qu'il fallait un chef spécial pour défendre l'**Arménie**, que la **Syrie** sous la pression de **Vologèse** se trouvait plus gravement en danger...

Cependant **Corbulon** estimant.. qu'il fallait ne pas trop demander à la fortune.. envoya *des émissaires* à **Vologèse** pour lui reprocher d'avoir attaqué la provin-ce. Qu'il levât donc le siège ou, autrement, lui-même irait aussi établir son camp sur le sol ennemi...

Vologèse *était* depuis longtemps et profondément *décidé à éviter un conflit armé avec les romains*... Dissimulant ses craintes et se donnant l'air conciliant, *il répond qu'il enverra une ambassade à l'empereur romain pour revendiquer l'Arménie et une paix solide.*

(Tacite : *Annales* XV-3 à 5)

'Vers le même temps, *les ambassadeurs* de **Vologèse**, dont j'ai dit qu'ils avaient été envoyés au prince, revinrent sans avoir rien obtenu. Alors la guerre fut ouvertement engagée par les parthes.'

(Tacite : *Annales* XV-7)

A ROME : RECEVOIR LE DIADEME

'Sur ce, (après diverses péripéties) au début du printemps (63), *des ambassadeurs* des parthes apportèrent un message de la part du roi **Vologèse** et une lettre rédigée dans le même sens :

Sur la question si souvent débattue, déjà auparavant, de savoir qui aurait l'**Arménie**, pour le moment, il ne dirait rien, puisque les dieux, de qui dépendent les peuples, aussi puissants soient-ils, en avaient donné la possession aux parthes, non sans déshonneur pour les romains. Récemment, alors qu'il aurait pu écraser **Tigrane**, qu'il tenait assiégé, et, après lui, **Paetus** (commandant également un secteur du front dans cette guerre contre les parthes, donc en rivalité plus ou moins larvée avec **Corbulon**) et les légions, il les avait renvoyés sains et saufs ; il avait suffisamment démontré sa force et donné aussi la preuve de sa clémence. **Tiridate**, d'autre part, *ne refuserait pas de venir à Rome pour recevoir le diadème* s'il n'était retenu par les obligations de son sacerdoce (il était *mage*, c'est à dire avait l'obligation de respecter certains rites). *Il irait donc devant les images du prince où, en présence des légions, il inaugurerait sa royauté.*

(Tacite : *Annales* XV-24)

'Telle était la lettre de **Vologèse**... et on comprit l'ironie des barbares demandant ce qu'ils avaient pris de force et **Néron** délibéra, avec les plus grands personnages de la cité, si l'on préfèrerait une guerre à l'issue incertaine ou une paix déshonorante. Sans hésiter, on choisit la guerre.

Et **Corbulon** qui avait, depuis tant d'années l'expérience des soldats et des ennemis, est chargé de la conduite des opérations, pour éviter les fautes que pourrait, de nouveau, provoquer l'ignorance d'un autre /.. (ce qui signifie qu'on limogea **Paetus**) ../ parce qu'on était las de **Paetus**.

Donc *les ambassadeurs* sont renvoyés sans avoir rien obtenu, mais avec des présents pour donner l'espoir que **Tiridate** ne tiendrait pas en vain le même discours s'il venait en personne apporter ses prières.

On y ajouta *la XV^e légion* venue de **Pannonie**...

(Tacite : *Annales* XV-25)

'Il leur adjoignit *la XV^e légion* qui, stationnée dans le Pont, avait échappé au désastre, puis les hommes de la XV^e récemment arrivés, des détachements de troupes venues d'*Illyrie* et d'*Egypte*...'

(Tacite : *Annales* XV-26)

'Lorsque se présentent *des ambassadeurs* de **Tiridate** et de **Vologèse** pour proposer la paix, il ne les repousse pas, leur donne une escorte de centurions, avec des instructions conciliantes : on n'en était pas encore arrivé au point où l'on devait recourir à une décision extrême...

Tiridate avait intérêt à recevoir en présent son royaume auquel auraient été épargnées les dévastations et **Vologèse** rendrait un plus grand service à la nation parthe en s'alliant avec les romains plutôt qu'en leur faisant du mal et en en subissant de leur part...

Donc **Vologèse** ne se montra pas irréductible sur l'ensemble et demanda une trêve pour certaines préfectures. **Tiridate** sollicite un lieu et une date pour une entrevue.'

(Tacite : *Annales* XV-27/1-2 et 28/1)

DEPOSER L' INSIGNE DE LA ROYAUTE ...

(Au jour convenu a lieu la rencontre entre **Tiridate** et **Corbulon**.)

'Aussitôt le romain fait compliment au jeune homme de renoncer à une politique dangereuse et de s'en tenir à un parti pur et avantageux. L'autre, après un long préambule sur la noblesse de sa race, tient, sur le reste, un discours modéré : oui, *il irait à Rome* et apporterait à César la gloire nouvelle de voir, sans que les parthes aient subi aucun échec, un arsacide suppliant.

Alors on décida que **Tiridate déposerait l'insigne de sa royauté devant la statue de César** et qu'il ne la reprendrait que **de la main de Néron** Et l'entretien s'acheva par un baiser. /..

(Tacite : *Annales* XV-29/1)

ENLEVER LE DIADEME DE SA TETE

../ Puis, quelques jours plus tard, spectacle magnifique de part et d'autre : ... au milieu un tribunal portait une chaise curule et, sur la chaise, une statue de **Néron**. **Tiridate** s'avança jusqu'à elle, après avoir selon le rite, sacrifié des victimes et **il enleva le diadème de sa tête et le déposa aux pieds de la statue**, au milieu d'une vive émotion qui saisit tous les cœurs...'

(Tacite : *Annales* XV-29/2 et 3)

(DES PRESAGES / DES ASSASSINATS)

Depuis : *Annales* XV-30...

Une longue marche du texte vers un monde de folie :

-- **Néron** se montre au public sur la scène du théâtre de Naples et, dès que la foule fut sortie, le théâtre s'effondra.

-- **Tigellinus** organise l'érotique séquence *sur l'étang d'Agrippa*.

(Voir *Tome XVI* à la page *Tacite 12*)

-- **Néron**, puis **Tigellinus** organisent *l'incendie de Rome*.

(Voir *Tome XVI* à la page *Tacite 16*)

-- **Néron**, durant l'incendie, monte sur la scène chante la ruine de Troie.

(Voir *Tome XVI* à la page *Tacite 17 § 2*)

-- commencement de **la longue liste des assassinats** :

Sénateurs et chevaliers romains / ceux de la famille de **Néron** / (les livres de la Sibylle ont ordonné de baptiser d'eau de mer le temple et la statue de Junon) / la rafle dans Rome et les jeux avec 979 chrétiens : déchirés par les chiens (ou) cloués en croix (ou) brûlés en torches pour l'éclairage nocturne /

-- **les dieux donnent des présages** : coups de foudre / une comète / des animaux à deux têtes / un veau avec une tête sur la cuisse.

-- **la conséquence des présages : conjuration de PISON** d'où...

-- 1 tribun / 1 centurion / 1 consul / 2 sénateurs / 7 chevaliers romains / plusieurs tribuns des cohortes prétoriennes / plusieurs centurions / 1 préfet du prétoire / des files continues de romains enchaînés / 1 philosophe : Sénèque / un poète : Lucain /... et bien d'autres sans compter ceux de la déportation / Poppée (la femme de l'empereur) / le ministre des finances / le directeur général de l'administration / et bien d'autres à Rome et loin de Rome... = **Tous sont assassinés**.

../ jusque : *Annales* XVI-22.

LA COURONNE D' ARMENIE

'Cependant Borea Soranus avait déjà été mis en accusation à la demande d'Ostorius Sabinus, un chevalier romain, lorsqu'il avait achevé son proconsulat d'Asie... On choisit pour la condamnation le moment où Tiridate arrivait pour recevoir LA COURONNE d'Arménie, de telle sorte que l'opinion, occupée des affaires de l'étranger, attachât moins d'importance à un crime intérieur, ou peut-être pour démontrer la grandeur impériale en mettant à mort des hommes illustres, exploit d'un ROI !.

Donc : *tandis que la cité entière était dehors pour* accueillir le prince et *regarder le roi*, Thrasea, à qui l'on avait interdit de venir...'

(Tacite : *Annales* XVI-23/1 et 2 et 24/1)

Il ne sera plus question de l'affaire des parthes jusqu'à la fin des *Annales*.

TITUS REPASSANT PAR ANTIOCHE...

Dans le concret des récits, la plus grande partie de ces déplacements va s'inscrire dans une sorte de chiasme événementiel car, partant de l'*Euphrate* avec **une couronne d'or**, Titus fera en sorte de passer par *Memphis* à cause d'**un diadème** . Entre les deux, au centre psychologique de cette longue marche, il y a la ville d'**Antioche** avec les souffrances de l'**Eglise d'Antioche** :

'Les païens d'Antioche croyaient le moment venu de se débarrasser des juifs qui avaient droit de cité au même titre que les grecs et faisaient de très nombreux prosélytes.'

LA SITUATION A ANTIOCHE

A **Antioche**, on trouve :

1. Des habitants originaires de la ville même ou des contrées environnantes. Ils sont païens et rendent le culte à diverses divinités selon leur région d'origine. Ils n'ont aucune connaissance du Dieu d'Israël et marchent selon la tradition de leurs ancêtres, eux qui vinrent habiter en ce lieu.

2. Des juifs issus de la première déportation, de celle qui transféra les populations des dix tribus du royaume du Nord vers Babylone. Ils furent emmenés dans les pays de l'Euphrate mais ils n'y conservèrent pas le culte mystique de la loi que Moïse avait reçue de Dieu, loi que Moïse leur avait donnée. Ils se marièrent dans ce nouveau pays non pas obligatoirement avec des filles d'Israël, mais bien souvent avec des femmes du lieu.

Lorsque Cyrus leur permit de retourner en terre d'Israël, certains rentrèrent, d'autres restèrent, enfin il est logique de supposer qu'un reste s'établit dans divers pays environnants (d'où **Antioche** ?) puisque leur motivation était devenue d'ordre économique. En terre de Babylone, ils s'étaient adaptés à des occupations diverses, nouvelles pour cette région, ceci étant dû à leur état d'étrangers au pays d'accueil : ils y apportaient une culture et des méthodes de travail qui étaient nouvelles pour ces lieux, d'où leur réussite, car ils innovaient dans un monde vieilli par la tradition. L'arrivée des fils d'Israël, que l'Histoire avait déjà ballottés de Ur en Chaldée, puis à travers la Palestine, puis en Egypte, puis à travers les déserts, puis à travers la Palestine... et restés plus ou moins ensemble jusqu'en ces temps, cette longue marche (la déportation) les ayant amenés, puisqu'ils n'avaient pas emmené avec eux **la Loi**, à se mêler à tous les peuples à l'entour de Babylone. Ces juifs ont conservé une certaine foi en YHVH l'Elohim, tout en adoptant également le culte des dieux de leurs femmes et, à côté de YHVH, ils adorent Baal.

3. des juifs issus de la deuxième déportation venant du royaume du Sud et constituant les deux autres tribus d'Israël. Respectant les paroles dites par leurs prophètes, ils ont emporté **la Loi** de Moïse et ils en ont fabriqué un rempart, un rocher, la citadelle qui leur a permis de conserver leur identité. Ils se sont mariés entre membres de leur groupe, ils ont conservé leurs propres lois et ils se sont arrangés pour faire admettre qu'ils ne relevaient que de leurs propres tribunaux.

2 / 3. Parmi tous ces juifs, un certain nombre s'est parfaitement adapté à la cité d'**Antioche**. Lorsque les empereurs romains, depuis **Caïus** jusque **Néron**, prendront des mesures visant à réaliser l'unification de l'empire, ils accorderont la citoyenneté romaine peu à peu à diverses nations constitutives, de fait, depuis un assez grand nombre d'années, de l'empire romain. Ce droit de citoyenneté entraînera, pour certains et selon leur élection (au sens latin = leur choix, leur désignation par l'empereur) l'accession au rang de chevalier romain d'où, pour quelques-uns, à la charge de sénateur.

*Le sénat de Rome était initialement réservé à des romains d'origine romaine (puis : du Latium), avec une notion de filiation (les familles de sénateurs). Les sénateurs (authentiquement) romains protestèrent d'avoir à partager leur pouvoir avec ces 'étrangers', mais la politique des empereurs fut de réaliser en peu d'années l'assimilation des peuples qui n'étaient pas italotes. L'attribution de la citoyenneté romaine fut alors réalisée par nation ou région, mais globalement. Ainsi des familles juives issues de l'une ou l'autre déportation et dont les descendants habitèrent régulièrement **Antioche** accédèrent, en même temps et de la même manière que les familles païennes, au rang de chevalier ou sénateur romains. Les mêmes règles du droit romain s'appliquèrent donc à divers citoyens qui, quoique d'origine étrangère, habitèrent Rome ou (par exemple) **Antioche**.*

2 / 3. Ces juifs sont fidèles à **la Loi** et respectent les préceptes et commandements de la Tora. Ils constituent un groupe très respectueux de la Tradition et vivent dans *la mémoire* de tous ces événements qui constituèrent l'Histoire du peuple élu : Abraham, David, Jérusalem et le Temple... rites et liturgies, études de la Tora... d'où est en train de sortir le Talmud.

Tous ces juifs peuvent être regroupés (même si, parmi eux, certains interprètent l'Ecriture de façon différente) sous la dénomination de :

juifs orthodoxes .

4. des chrétiens formant un ensemble homogène quant à leur foi en Jésus Dieu Incarné et en son **message divin**, mais de différentes origines (et il importe peu que eux-mêmes ou leurs aïeux aient été païens ou juifs). Ils ont été convertis au christianisme à la suite des prédications menées par les disciples de Jésus.

La première attestation de proclamation du **message divin** vient par la mention de *Nicolas prosélyte d'Antioche* (*Actes IX-5*), lequel fut agréé comme membre du groupe des **sept** dont **Etienne** (lequel sera le premier martyr). Puis :

'**Ceux donc qui avaient été dispersés** depuis l'affliction survenue à propos d'**Etienne**, passèrent jusqu'en Phénicie, à Chypre et à **Antioche**, *ne disant la parole à personne d'autre qu'aux juifs*. Mais il y eut quelques-uns des cypriotes, des cyrénéens qui, venus d'**Antioche**, *parlaient aussi aux grecs* et leurs annonçaient le Seigneur Jésus...

Le bruit en vint aux oreilles de l'Eglise qui était à Jérusalem et on envoya **Barnabé à Antioche.**'

(*Actes XI-19-20, et 22*)

(**Barnabé** va à Tarse chercher **Saul** qui est citoyen romain et il) 'le trouva et l'amena à **Antioche**. Ils passèrent même toute une année à se rassembler avec l'Eglise et à enseigner à une assez grosse foule.'

(*Actes XI-26-27*)

'Il y avait dans l'Eglise d'**Antioche**, des prophètes et des maîtres : **Barnabé**, Syméon appelé Niger, Lucius le cyrénéen, Manaén camarade d'enfance du tétrarque Hérode et **Saul**...

(Barnabé et Saul) firent voile vers Chypre et, arrivés à Salamine, ils annonçaient la parole de Dieu dans les synagogues des juifs. Et **Jean était leur auxiliaire.**'

(*Actes XIII-1, puis 5*)

(Ainsi, jusqu'au temps du verset XIII-5, l'enseignement est donné à **Antioche** simultanément par **Barnabé et Saul** et il est conforme à ce qui est écrit dans **le livre** (de **Mc**) puisque : **Jean était leur auxiliaire.**)

(Le **lecteur** se reportera au *Tome XI : A Antioche* d'abord aux pages **36 à 40**, puis aux pages **52 à 58 : La tradition exégétique d'Antioche**).

((Puis il constatera qu'il est écrit :))

'**Saul qui est Paul**, rempli de l'Esprit Saint, ...'

(Actes XIII-9)

(... et il se reportera au Tome XI : A Antioche à la page 175)

Ainsi, la lexie (Actes XIII-9) alerte le lecteur sur le fait que **Saul** (qui parlait et enseignait, jusque là, selon le **livre** de **Mc**, puisque : **Jean était leur auxiliaire**) va désormais se conduire en **Paul** (c'est à dire va enseigner *autrement*).

Le texte le précise aussitôt /..

'A Pergé de Pamphylie, **Jean se retira d'avec eux** et retourna à Jérusalem.'

(Actes XIII-13)

confirmé par :

(Actes XV-1 à 29)

Le Concile de Jérusalem :

Pierre dit : Dieu m'a choisi pour que les nations *entendent*

Barnabé et Paul disent : tous *les signes et les prodiges* que Dieu fit...

c'est à dire :

le premier dit : mes paroles pour l'**entendre** des nations

et les deux disent : les signes et prodiges pour le **voir** des nations.

Et c'est la rupture ! Or, cette rupture arrive aussi entre **Barnabé** et **Paul**, car *ils* envoient **eux** mais *ils* envoient aussi '**Jude et Silas qui, de vive voix, vous annonceront la même chose**', car *Jacques et les siens* veulent être assurés qu'un message exact sera transmis conformément au dogme proclamé par l'Eglise (de Jérusalem : *l'Eglise + les apôtres + les anciens* : Actes XV-4).

L'envoi de **Jude et Silas(1)** est motivé par *le doute qu'ils ont sur l'entente par-faite* (qui en réalité n'existe plus) *entre Barnabé et Paul*. Ils ont confiance en **Barnabé** qui fut un des premiers membres de l'Eglise de Jérusalem car, un des premiers, '**Joseph**, lévite d'origine cypriote et que *les apôtres* surnommèrent **Barnabé**... vendit un champ qu'il avait et apporta l'argent qu'il déposa aux pieds *des apôtres*' (Actes IV-36). Juste auparavant, le texte a donné le règlement de base de la nouvelle Eglise : 'Tous ceux qui étaient propriétaires de domaines ou de maisons les vendaient : ils apportaient le prix de vente et le déposaient aux pieds *des apôtres*' (Actes IV-33-34). **Barnabé** est *le premier cité* pour avoir fait selon ce précepte.

Or (autre confirmation), peu après le concile de Jérusalem, '**Paul et Barnabé** s'attardèrent à **Antioche** à enseigner et à annoncer, avec beaucoup d'autres, la parole du Seigneur. Quelques jours après, **Paul** dit à Barnabé : « Retournons voir comment vont les frères dans toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur. »... (et) on s'exaspéra en sorte que **Barnabé prit Marc et s'embarqua pour Chypre** (alors que Paul et Silas partent ensemble faire cette tournée vers la Syrie et la Cilicie = *Actes XV-36 à 41*).

Ainsi, il y a **des chrétiens à Antioche** lorsque Titus repasse par la ville en revenant des pays de l'Euphrate, mais ces chrétiens peuvent être considérés comme appartenant à deux tendances :

- l'une résultant des premières prédications de **Barnabé** qui, avec Saul, enseigne l'évangile du **livre** (de **Mc**), facilement compréhensible par tout juif, plus difficilement recevable par un païen lequel ignore tout du Dieu d'Israël.
- l'autre ayant entendu et discerné l'écart apporté par l'enseignement de **Paul**, message adapté aux nations.

(Voir *Tome XV* : pages 7 à 22)

Cette dualité de messages existera à **Antioche** (*Tome XI*) jusqu'à la fin du IV^e siècle étant, de plus, perturbée par le message (hérétique) d'Arius puisque, à un certain moment, il y aura trois évêques à **Antioche** !

Mais, lorsque **Titus** repassa par **Antioche**, il y avait, dans la ville :

des juifs orthodoxes et des païens
(*parmi eux, certains sont citoyens romains*)

et des chrétiens
(*issus du paganisme ET du judaïsme*).

Note 1 : Jude et Silas =

JUDE n'est pas citoyen romain. En effet : à l'issue du « Concile de Jérusalem » (*Actes XV-4 à 30*), "les apôtres et les anciens, avec toute l'Eglise, crurent bon d'envoyer à Antioche, avec *PAUL* et *BARNABE*, des hommes choisis parmi eux : *JUDE*, surnommé Bar-sabbas et *SILAS*, deux chefs parmi les frères (ce sont donc des juifs)... (Et ils écrivent une lettre :) 'Nous avons donc envoyé *JUDE* et *SILAS* qui...'."

Dans le chapitre qui suit, le récit informe que *les seigneurs* (qui avaient le droit de commander *une servante* : *Actes XVI-16*) "prirent *PAUL* et *SILAS*, les traînèrent sur la place, devant les chefs... Et les préteurs, après leur avoir arraché leurs vêtements, ordonnèrent la trique et, quand ils les eurent couverts de plaies, ils les jetèrent en prison" (*Actes XVI-22 et 23*). Ainsi *PAUL* et *SILAS* reçoivent la trique et *PAUL* n'argue pas du fait que, étant citoyen romain, nul n'a le droit de fouetter sans jugement un citoyen romain. Cet argument sera dit par *PAUL* lorsqu'il comparaitra devant le tribun (*Actes XXII-25*).

Afin de confirmer, le texte a présenté, peu de temps auparavant, *PAUL* face à toute la ville et le peuple : "ils cherchaient à tuer (*PAUL*) quand parvint au tribun de la cohorte la nouvelle que tout Jérusalem était en désarroi. Celui-ci prit à l'instant soldats et centurions et y courut. Et, quand ils virent le tribun avec les soldats, ils cessèrent de taper sur *PAUL*" (*Actes XXI-32*).

Revenant à l'incident (*Actes XVI-16*), les préteurs ordonnèrent la trique et un geôlier, en recevant l'ordre, jeta (*PAUL* et *SILAS*) dans la prison intérieure avec de solides entraves aux pieds (*Actes XVI-24*). Il y a donc lieu de noter que *PAUL* ne cherche pas à arrêter les coups portés contre lui, puisqu'il tait l'information que lui, *PAUL*, est citoyen romain. Il ne cherche à pas à éviter d'être mis en prison et il se soumet inconditionnellement aux ordres d'un simple geôlier qui, pourtant, est personnellement responsable d'un acte de violence physique envers *PAUL* citoyen romain (le geôlier ignorait sans doute cette dernière information ?).

Ceci peut être interprété comme apportant l'information que *SILAS*, tout en étant juif comme *PAUL*, n'est pas citoyen romain, (sinon *PAUL* aurait obligatoirement eu recours à cet argument pour arrêter la bastonnade sur eux deux).

LA FIDELITE DE TITUS

Tacite, dans son livre des *Histoires*, fournit des renseignements de première importance sur les relations entre **Titus** et son père au moment où **Vespasien** fut acclamé empereur par diverses armées (de l'Egypte et de la Mésie, mais surtout par le corps expéditionnaire envoyé contre les juifs de Palestine dont il est le commandant en chef), d'autant que, peu après, il apprit la victoire de **Crémone** :

'Cependant **Vespasien**, après la bataille de **Crémone** et de bonnes nouvelles lui parvenant de partout, vit des gens de toute condition qui avaient, avec une audace et un bonheur pareils, affronté la mer dans la mauvaise saison pour venir lui annoncer que **Vitellius** était mort (IV-51). /..

- **Crémone** :

'... la région la plus prospère d'Italie : toutes les plaines entre le Pô et les Alpes étaient tenues par les forces de **Vitellius**... Une cohorte de *pannoniens* fut capturée près de **Crémone**... Ce succès fit que désormais les soldats de **Vitellius** ne pouvaient être empêchés d'accéder au fleuve et à ses rives ! De plus, les bataves et les hommes d'outre-Rhin étaient stimulés par la vue du Pô lui-même (II-17). /..

../ De son côté l'armée de **Vitellius** qui, raisonnablement aurait dû se reposer à **Crémone** et, après avoir refait ses forces en mangeant et en dormant, abattre le lendemain et écraser un ennemi épuisé de froid et de faim, cette armée privée de chef, sans aucun plan arrêté, vint se heurter vers la troisième heure de la nuit aux *flaviens* déjà prêts et en ordre de bataille (III-22). /..

../ Lorsqu'ils furent à **Crémone**, ils eurent devant eux une tâche nouvelle et immense. Pendant la guerre d'**Othon**, les soldats de Germanie avaient établi leur camp sous les murailles de **Crémone**. Ils l'avaient entouré d'un retranchement et avaient encore renforcé ses défenses (III-26). /..

../ Antonius ordonna d'encercler le retranchement du camp (III-27).

D'abord on combattit de loin, à coups de flèches et de pierres, avec des pertes plus lourdes pour *les flaviens* sur qui les projectiles tombaient de haut... Il y eut alors un moment d'arrêt, le temps d'aller chercher dans les champs voisins, les uns des houes, des pioches, et d'autres des crochets et des échelles. Alors, élevant leurs boucliers au-dessus de leur tête, ils avancent en formant une tortue compacte... Des deux côtés, c'est la tactique romaine. *Les Vitelliens* font rouler de lourdes pierres, disloquent la tortue, y créent des remous et la pénètrent avec des crocs et des lances jusqu'à ce que l'assemblage des boucliers rompu, ils abattent les soldats perdant leur sang ou mutilés et en fassent un grand carnage, ce qui eût provoqué une hésitation générale si les chefs, aux soldats épuisés et se refusant à entendre des encouragements vains, n'avaient montré **Crémone** (III-27). /..

../ Maintenant ni le sang, ni les blessures n'empêchaient plus les soldats de saper le retranchement, d'enfoncer les portes et de se hisser sur les épaules les uns des autres et, grimpant sur la tortue qui s'était reformée, de saisir les armes et les bras des ennemis.(III-28). /..

../ Mais voici que se présente la perspective de nouveaux efforts : la population de **Crémone**, nombreuse dévouée au parti de **Vitellius** et une bonne partie de l'Italie assemblée pour la foire, dont la date était fixée pour ces jours-là, ce qui était un avantage pour les défenseurs en raison du nombre et, pour les assaillants, un encouragement de plus en raison du butin (III-30). /..

../ Déjà les légions se rassemblaient pour former la tortue, les autres lançaient des javelots et des pierres. Et voici que, peu à peu, *les Vitelliens* perdent courage... les officiers effacent le nom de **Vitellius**, ils ôtent les chaînes et, comme Antonius avait commandé de ne plus lancer de projectiles, ils sortirent de la ville, les enseignes et les aigles, la troupe sans arme et triste suivait les yeux baissés vers la terre (III-31). /..

../ Telle fut la fin de **Crémone** en la deux cent quatre vingt sixième année de sa fondation. Elle avait été fondée... lorsque Hannibal envahissait l'Italie, comme bastion contre *les gaulois* établis de l'autre côté du Pô et au cas où quelque autre invasion se précipiterait sur l'Italie à travers les Alpes (III-34).'

(Tacite : *Histoires* II et III)

La victoire de Crémone apporte la garantie que, désormais, les territoires de l'Espagne, de la Gaule et de la Germanie viennent d'échapper à l'emprise de Vitellius, donc sont prêts à s'unir aux territoires qui, déjà, en acclamant Vespasien, ont fait leur union indéfectible pour être dirigés par lui.

Or ces territoires représentent toute **la partie orientale et sud-orientale du bassin méditerranéen**, depuis la Mésie jusqu'à l'Égypte, en passant par la Palestine en cours de reprise en main suite aux premiers combats victorieux du corps expéditionnaire commandé par **Vespasien**, jusqu'à et y compris le royaume des parthes, puisque **Vologèse** a offert de mettre à la disposition du corps expéditionnaire, une très nombreuse cavalerie :

'Il y avait aussi **des envoyés** du roi **Vologèse** venus offrir quarante mille cavaliers parthes. C'était **un beau succès** que l'offre par **les alliés** de tant de troupes auxiliaires et de ne pas en avoir besoin. On remercia **Vologèse** et on lui fit dire d'envoyer **des ambassadeurs** au sénat et on l'informa que **la paix était revenue**.'

(Tacite : *Histoires* IV-51)

Lecteur :

Tu noteras la composition littéraire en forme de chiasme :

des envoyés

Vologèse

quarante mille

cavaliers

parthes

un beau succès... les alliés

tant de

troupes

auxiliaires

Vologèse

des ambassadeurs

avec pour conclusion :

la paix était revenue.

Enfin, tu noteras que :

Le royaume d'Arménie est également un allié de Rome
depuis le moment où **Tiridate** est arrivé à Rome
'pour recevoir **LA COURONNE d'Arménie**.'

(Tacite : *Annales* XVI-23/1)

Lecteur !

*Pardonne-moi cette très longue digression historique : si tu as vécu ces événements, tu pourras facilement te représenter les sentiments qui animent désormais **Vespasien**. Il est temps, maintenant, pour lui d'aller à Rome, puisqu'il est le seul capable de réunifier l'empire et de lui assurer cette paix depuis si longtemps mal-menée.*

*Cependant, une nouvelle information arrive de **Rome** :*

*'**Vespasien**, dont l'attention était tournée vers l'Italie et les affaires de la Ville, reçoit des bruits déplaisants au sujet de **Domitien**, disant qu'il ne restait pas dans les limites imposées par son âge et de ce qui était permis à un fils. Aussi **Vespasien** remet-il à **Titus** la partie la plus solide de l'armée pour achever ce qui restait de la guerre de Judée.'*

(Tacite : Histoires IV-51)

*La décision s'impose : **Vespasien** se doit de préciser ses intentions et sa vue générale de la politique à suivre et il va avoir avec **Titus** un entretien sur le fond au sujet des relations qu'il faut prévoir afin d'atteindre le but désormais à la portée de **l'un avec l'autre** visant à réunifier l'empire et à établir une ère de paix, à construire suivant le modèle de ce que fut le règne d'**Octave Auguste** : établir par **l'ordre dynastique** une longue **période de paix**, à partir d'une **royauté (dynastique)**, offrant l'intégration économique aux pays du monde méditerranéen afin de **garantir la paix sur tout le monde romain**, celui-ci allant de l'océan occidental jusqu'au pays des parthes, depuis les confins nordiques de la Germanie jusqu'à l'au-delà des déserts de l'Afrique :*

*'**Titus**, dit-on, avant que **Vespasien** ne s'en allât, eut une longue conversation avec son père, lui demandant de ne pas s'émouvoir légèrement des propos que pourraient tenir des accusateurs et de se conserver sans préjugé et indulgent envers son fils. *Ni les légions ni les flottes ne sont des remparts aussi forts pour le pouvoir que le nombre des enfants.* Les amis, avec le temps, les événements, les passions parfois ou les erreurs, peuvent diminuer le nombre, passer à d'autres, cesser de l'être. Mais le sang est pour chacun un lien indissoluble, et surtout pour les princes dont la prospérité profite aussi à d'autres, tandis que leurs malheurs concernent aussi ceux qui leur sont les plus proches.*

Même entre des frères, la concorde ne saurait demeurer si le père ne donnait pas l'exemple. Vespasien, moins apaisé envers Domitien que réjoui des sentiments familiaux de Titus, lui avait dit d'avoir bon espoir et d'accroître, en cette guerre, et par ses armes, la gloire de l'Etat. Quant à lui, il veillerait à la paix et à sa maison.

Puis il fait charger de blé les plus rapides de ses navires et les envoie sur une mer encore violente. Il est vrai que la Ville était sous la menace d'une crise si grave qu'il ne restait pas plus de dix jours de blé dans les entrepôts lorsque le ravitaillement envoyé par **Vespasien** vint apporter son secours...'

(Tacite : *Histoires* IV-52)

La paix dans l'empire

et la gloire de l'Etat

passent par la parfaite entente familiale

d e

V E S P A S I E N

a v e c

T I T U S .

(L'accord entre le père et le fils étant obtenu, il y a lieu aussitôt de rassurer le peuple de Rome et d'envoyer au plus vite les navires chargés de blé, malgré le mauvais temps.)

AU PAYS DES PARTHES : MITHRA

ENTREE

Peu importe le raisonnement qui, après notre visite auprès de **Vologèse** et de **Tiridate** (voir ci-dessus : *Histoire des parthes*), m'a amené à regarder leur religion dans laquelle j'ai vu des liturgies colportées par des légions romaines que **Titus** envoya en Mésie et en Hongrie alors que, accompagné de ses compagnons, **Titus** apportait à Rome le message de **Mithra**. J'ai eu recours au *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne* (publié chez Letouzey et Ané - Paris - 1934) et, avant d'en tirer diverses citations que j'ai ordonnées pour l'analyse de ce point de l'Histoire, voici quelques phrases qui annoncent et informent afin que le **lecteur** puisse entrer avec plus de facilité dans les textes qui vont suivre :

Dans le monde romain, il y eut une certaine confusion entre **Mithra** et **Sol invictus** (voir ci-dessus à la page **10** : '*en éclairant d'un brillant soleil*'). Initialement, ces dieux sont étrangers l'un à l'autre ; plus tard, ils seront confondus, car les philosophes platoniciens utiliseront l'arme du mithriacisme pour combattre le christianisme. Sous l'appellation **Sol invictus Mithra**, le qualificatif *invictus* (voir dans le *Tome XVIII* : **Mc XIII-24**) vient car ce(s) dieu(x) ainsi réunis sont, l'un et l'autre, dieux de la **fertilité**, donc de la **paix**, ce qui - pour les romains - signifie **la paix romaine**, ou encore **la paix** garantie par les **légions** romaines. Il n'y aura pas fusion d'un dieu dans l'autre, mais simple association, **sol invictus** étant appelé **sol socius**, et **Mithra** recevra, quant à lui, l'extension de son influence par le nom **Baal Mithra**, ce qui lui permettra d'être situé en opposition au Dieu d'Israël. Parmi les qualificatifs qui vont intérioriser l'association des deux dieux **Sol invictus** et **Mithra**, il y aura :

- *invictus* : la coordination entre l'un et l'autre dans une garantie égale de victoire que l'un **et** l'autre apportent aux légionnaires romains,
- *upsistos, dominus, omnipotens...* et ce sont là des qualificatifs dont l'un, au moins, a fait l'objet d'une de mes analyses (Cfr. : *Tome IX*, à la page **175** : *Domine Deus*).

Mithra est toujours représenté avec une tunique (une toge ?) et, sur la tête, une **tiare** (ce qui est **le diadème** ou **la couronne** selon la forme que lui donnent les parthes). **Sol invictus** a sa tête irradiant les rayons du soleil ; l'un et l'autre dieux se tiennent par la main. **Mithra** possède un arc et lance **des flèches** contre un rocher, faisant ainsi jaillir l'eau qui, avec la chaleur fournie par **sol invictus**, fertilise la terre et lui fait donner abondamment du grain et des fruits.

Ils offriront à **Mithra** l'holocauste du **taureau**, non pas d'un quelconque bœuf, mais de celui-là dont la queue se termine en un bouquet d'épis, lui dont ils ouvriront les entrailles afin que, hors d'elles, coule **le sang** en flots d'épis et de fruits : gages de la fertilité déversée sur la terre.

Déjà Moïse avait frappé le rocher pour en faire sourdre l'eau salvatrice qui transforma le désert en terres dispensatrices de l'huile et du miel. Déjà le Jourdain, comme le Nil, étaient fleuves d'origine divine, successeurs des quatre fleuves du jardin de l'Eden. Déjà, enfin, il fut écrit que...

'Au dernier assaut de Jérusalem, **Titus** abattit douze défenseurs de la Ville avec le même nombre **de flèches...**'
(Suétone : *Titus* 5)

Ces **flèches** ont-elles été un présage ? Toujours est-il que **Titus** fit un détour pour aller à **Memphis** sacrifier **un taureau**, hésitant face à l'acte (obligé) de se couronner d'**un diadème...** quand, subitement, avec hâte, il détourna la tête et vola vers Rome où personne n'osait plus attendre son retour. **Titus**, par son acte réflexe ou par l'intelligence d'une **décision garante de sa fidélité**, montra ainsi qu'il devait être considéré non plus comme l'un de tous ceux qui firent la guerre civile, mais comme l'apporteur de **la paix**.

Ceux-là de l'Eglise d'Antioche ont analysé ce chapitre de l'Histoire, ce qui les amena à ce que j'ai appelé :

Evangelie de Saint MATTHIEU : la décision .
(Voir *Tome XV*)

Ceci est la raison pour laquelle, **lecteur**, je te convie à l'ici de mes textes à prendre connaissance plus intimement de ce qui se passa, depuis **le pays des parthes** jusqu'**en Hongrie** et **en Mésie**, au sujet de **Mithra**.

LE TAUREAU

'**Le taureau**, dans le mythe de **Mithra**, serait donc l'animal consacré à *Aphrodite* considérée comme la *déesse orientale de la génération et de la fécondité*. (Ceci est confirmé par divers détails de sculptures :) la queue du taureau est terminée par des épis... De la blessure de l'animal, s'échappent, au lieu de sang, trois épis très distincts. Le taureau paraît donc renfermer en lui l'élément fécondant : tant qu'il vit, cet élément demeure dans son corps ; dès que **Mithra** lui ouvre la gorge, il s'échappe et, **avec lui, se répandent partout sur la terre la fertilité et la vie...** **Mithra** est le dieu qui fait jaillir l'eau : il accroît les eaux, répand les eaux sur la terre et fait pousser les plantes.

Le sacrifice du taureau est représenté sur beaucoup de monuments ; au-dessous du taureau, et comme prête à recevoir d'elle **le sang** de l'animal, on voit une figure féminine couchée, soutenant de la main gauche une corbeille ou un vase rempli de fruits. Suivant toute apparence, cette figure représente la Terre que va fertiliser **le sang** du taureau, *principe de vie et de fécondité*. La mort du taureau est nécessaire pour que la Terre soit imprégnée de **son sang** et *fécondée* par lui.'

(*Dictionnaire d'Archéologie* : page 1.512)

A PARTIR D'AUGUSTE : LA MONARCHIE THEOCRATIQUE

'... l'empereur *Aurélien* ((270-275)) instituera un culte officiel de **sol invictus**. Enfin, en 307, **Dioclétien**, **Galère** et **Licinius** se réunirent à Carnuntum (sur le Danube) où ils consacrèrent un **temple à Mithra**... Ni les uns, ni les autres n'avaient de raison apparente pour favoriser une religion née chez un peuple en-nemi qu'ils ne cessaient de combattre.

En réalité, **cette religion soutenait** des doctrines favorables à **la politique personnelle** et aux prétentions autocratiques des empereurs. Ceux-ci étaient partis du droit populaire avec **Auguste** et entendaient aboutir à un **établissement monarchique de droit divin**. D'une magistrature, ils faisaient un sacerdoce en attendant d'en faire une religion.

A cela, les empereurs étaient aidés par l'état d'esprit des orientaux qui, instinctivement, reconnaissaient et proclamaient dans le chef de l'Etat, toute autre chose qu'un magistrat, mais **un roi et un dieu**. Aussitôt après la bataille d'**Actium**, on avait vu des *cités asiatiques* élever **des temples à Auguste**, lui rendre un culte, nier la fiction démocratique du césarisme.

Cette évolution correspondait au voeu secret des empereurs qui tolérèrent, encouragèrent, récompensèrent le culte impérial jusque dans ses excès les plus grossiers. Impatients de jouir des honneurs divins, ils n'attendirent pas que la mort les mit en possession ; ils se les firent décerner de leur vivant. En cela, ils bravaient la tradition du paganisme romain et ils devaient s'appuyer sur le paganisme asiatique, ce qu'ils firent et, finalement, ils triomphèrent.

La sourde résistance de l'opinion publique fut vaincue quand les religions de l'Asie eurent conquis les masses. Elles y propagèrent des dogmes qui tendaient à élever le monarque au-dessus du genre humain, et si elles obtinrent la faveur des césars et, en particulier, de ceux qui aspiraient au pouvoir absolu, c'est qu'elles leur apportaient une justification dogmatique de leur despotisme. Le mithriacisme eut son rôle dans cette transformation capitale de la mentalité des peuples occidentaux et la protection des empereurs fut l'expression de leur reconnaissance...

Les perses adoraient dans leurs souverains l'élément divin qui formait comme une partie de leur âme. La grâce du créateur du ciel et de la terre les avait placés sur le trône, et ce feu surnaturel, propriété divine, s'étendait jusqu'aux princes, illuminait les souverains légitimes et s'écartait des usurpateurs réservés à une fin misérable. Cette conception particulière des perses, sans équivalent dans les autres mythologies, se répandit dans l'Asie occidentale en même temps que le mithriacisme. Or après la disparition des principautés asiatiques, la vénération populaire se transporta vers les empereurs romains en qui on reconnut et on montra les élus de la divinité.'

(*Dictionnaire d'Archéologie* : page 1.525)

NERON ET TIRIDATE

'**Néron** voulut se faire initier aux cérémonies du mazdéisme par *les mages* et le roi **Tiridate** d'**Arménie** adora en sa personne une émanation de **Mithra**.'

(*Dictionnaire d'Archéologie* : page 1.524)

- *les mages* :

On désigne ainsi les prêtres chez les mèdes et *les perses*.

L' EMPEREUR DEVIENT DIEU

'On aperçoit immédiatement combien ces théories étaient favorables aux prétentions des césars. Ils sont véritablement les maîtres par droit de naissance. :

deus et dominus /..

../ car ils ont en eux certains éléments du **soleil** dont ils sont en quelque sorte l'incarnation passagère. Descendus des cieux étoilés... ils y remonteront après leur mort pour y vivre éternellement avec les dieux leurs égaux. Le vulgaire allait jusqu'à se figurer que l'empereur défunt, tout comme **Mithra** à la fin de sa carrière, était enlevé par **Helios** dans son quadriges resplendissant.'

(Dictionnaire d'Archéologie : page 1.526)

(Voir Tome IX à la page 175 : *Domine Deus*)

(Voir Tome XVII/2 : à la page *Sénèque* 12)

LA DIFFUSION DU CULTE DE MITHRA

'Comment le dieu perse est-il arrivé du plateau de l'Iran jusqu'en Italie ?

Sous la domination des achéménides, l'est de l'Asie Mineure fut colonisé par les perses. Le plateau d'Anatolie se rapprochait, par ses cultes et son climat, de celui de l'Iran et se prêtait notamment à *l'élevage des chevaux*. La noblesse qui possédait le sol appartenait en Cappadoce et même dans le Pont, comme en **Arménie**, à la nation conquérante.

Sous les divers régimes qui se succédèrent après la mort d'**Alexandre le Grand**, ces seigneurs fonciers restèrent les véritables maîtres du pays, chefs de clan, administrant le canton où ils avaient leurs domaines et, au moins aux confins de l'**Arménie**, ils conservèrent... le titre héréditaire de satrapes qui rappelait leur origine iranienne. Cette aristocratie militaire et féodale fournit à **Mithridate Eupator** bon nombre d'officiers qui l'aidèrent à braver si longtemps les efforts de **Rome** et, plus tard, *elle sut défendre contre les entreprises des césars* l'indépendance toujours menacée de l'**Arménie**. Or ces guerriers (= *des cavaliers*) adorèrent **Mithra** comme génie protecteur de leurs armes et c'est pourquoi **Mithra** resta toujours, même dans le monde latin, **le dieu invincible**, le dieu **tutélaire des armées**, *honoré surtout par les soldats*.'

(Dictionnaire d'Archéologie : page 1.514)

Voir ci-dessus page **21** : dans le royaume des parthes, **Vologèse** offrit de mettre à la disposition du corps expéditionnaire commandé par **Vespasien**, une très nombreuse **cavalerie** :

'Il y avait aussi des envoyés du roi **Vologèse** venus offrir *quarante mille cavaliers parthes*.'

(Tacite : *Histoires* IV-51)

UNE RELIGION DE SOLDATS

(Ce sont les soldats romains qui introduisirent le culte de **Mithra** dans les pays où ils furent cantonnés et c'est ainsi que ce culte fut absent des contrées dans lesquelles) 'la production du pays dépassait sa consommation, car le commerce extérieur y était aux mains des armateurs grecs, qu'ils exportaient des hommes au lieu d'en appeler du dehors et que, **au moins depuis Vespasien**, aucune légion n'était chargée de les défendre ou de les contenir.'

(*Dictionnaire d'Archéologie* : page 1.523)

'On dit souvent, avec raison, que le mithriacisme dut le meilleur de son succès aux légions romaines. Cette religion idolâtrique était, avant tout, une **religion de soldats**...

Nonobstant le recrutement régional par province, on comptait *un très grand nombre d'asiatiques* parmi les troupes cantonnées en **Dalmatie** et en **Mésie**...

Les cappadociens, les pontiques, les ciliciens, les syriens et **les parthes** y furent pris à foison pour faire **des cavaliers** et des légionnaires.'

(*Dictionnaire d'Archéologie* : page 1.518)

- **les parthes** :

le royaume des **parthes** : car **Vologèse** offrit de mettre à la disposition du corps expéditionnaire une *très nombreuse cavalerie* :

'Il y avait aussi *des envoyés* du roi **Vologèse** venus offrir *quarante mille cavaliers parthes*. C'était **un beau succès** que l'offre par les alliés de tant de troupes auxiliaires et de ne pas en avoir besoin. On remercia **Vologèse** et on lui fit dire d'envoyer des ambassadeurs *au sénat* et on l'informa que la paix était revenue.'

EN MESIE ET EN HONGRIE

'Lorsqu'il (= **Titus**) fut arrivé dans **Alexandrie** à dessein d'y embarquer, il renvoya les deux légions, qui l'avaient accompagné, dans les provinces d'où elles étaient venues, savoir : la cinquième, dans la **Mésie** et la dixième dans la **Hongrie**.'

(**Flavius Josèphe : Guerre des juifs VII-15**)

'Ce fut seulement :
sous **Tibère** que la **Cappadoce** fut incorporée (à l'empire romain),
sous **Néron** une partie du **Pont**,
sous **Vespasien** la **Commagène** et la petite **Arménie**.'

(*Dictionnaire d'Archéologie : page 1.516*)

La **X° légion** apporta le culte de **Mithra** à Carnuntum sur le Danube.

A ROME

'A **Rome**, la religion de **Mithra** connut un grand développement attesté par le grand nombre de monuments.

Cette ville offrait toutes les conditions favorables : une garnison considérable dont les éléments étaient tirés de toutes les parties de l'empire, des vétérans... des esclaves venus de partout... enfin, tout ce qu'une grande ville attire et cache devait compter *des asiatiques* toujours disposés à répandre autour d'eux leurs croyances et leurs rites...

- **Avant 181**, le dieu étranger avait franchi l'enceinte sacrée et pénétré dans la cité. On a retrouvé une centaine d'inscriptions et plus de soixante quinze morceaux de sculptures...'

(*Dictionnaire d'Archéologie : page 1.523*)

- **Avant 181 :**

Les nombres d'inscriptions et de sculptures trouvées est cohérent avec la durée du temps '*environ un siècle*' écoulé depuis 70, année pouvant être considérée comme marquant le début de l'ère de **Mithra** à **Rome**.

DANS L' EVANGILE DE SAINT MATTHIEU

Est-ce à cause de ce que racontèrent ceux de la X^e légion romaine au sujet du dieu **Mithra** ? Est-ce à cause de ce que les compagnons de **Titus**, revenant des rives de l'**Euphrate** et s'arrêtant à **Antioche**, témoignèrent au sujet de la religion des parthes ? Voici que je lis d'une façon nouvelle diverses lexies de l'évangile de Saint Matthieu :

<u>1. Mt II-1</u>	Voici :	des-mages	de	I'-Orient
	ἰδοὺ	μαγοὶ .	ἀπὸ	ἀνατολῶν
		surviennent	vers	Jérusalem .
		παρεγενοντο .	εἰς	Ἱεροσόλυμα

(en lettres italiques : mots propres au texte de Mt :)

μαγοὶ	<i>magoi</i>	= prêtres chez les mèdes et les perses,
ἀνατολῶν	<i>anatolôn</i>	= l'Orient, pays des mèdes et des parthes.

2. 'Ces mêmes romains, aux côtés de *Titus*, ne discutaient-ils pas entre eux de ce dieu parthe qui fut chargé de veiller sur le premier couple humain (Cfr. : *Genèse I-26*)... L'archer divin lança ses flèches contre une roche escarpée et il en jaillit une source d'eau vive (Cfr. : *Moïse*)... Un déluge universel avait dépeuplé la terre envahie par les flots des mers et des fleuves débordés. Mais un homme, averti par les dieux, avait construit une barque et s'était sauvé avec son bétail dans une arche (Cfr. : *Noé*)... (Puis) le genre humain avait pu croître et se multiplier en paix. La période héroïque était close et la mission terrestre de *Mithra* accomplie. Dans un repas suprême (Cfr. : *la Cène* = Mt XXVI-20 et 26 à 29) il célébra avec *Hélios* /.. (Cfr. :

Mt XXVIII-1 Or bien-après le-sabbat le (moment-où) commence-à-briller...
τε. επιφωσκουση)

../ et les autres compagnons de ses travaux la fin de leurs luttes communes. Puis les dieux remontèrent au ciel /.. (Cfr. :

Mc XVI-19 Le donc concrètement Seigneur Jésus après le avoir-parlé à-eux
il-fut-empporté^{oo} vers le ciel .)

../ et *Mithra* alla habiter avec les autres immortels /.. (Cfr. : Mt XXVIII-7 et

Mc XVI-19 Le donc concrètement Seigneur Jésus ... s'assit
à droite de-le Dieu .)

../ mais, du haut des cieux, il ne devait pas cesser de protéger les fidèles qui le servaient pieusement (Cfr. :

Mc XVI-20 Ceux-là donc étant - sortis proclamèrent partout
(comme) le Seigneur oeuvrait - avec (eux)...

Mt XXVIII-20 *Et voici : moi je - suis avec vous tous les jours
jusqu' à la consommation du siècle - à - venir.)*

(Dictionnaire d'Archéologie : page 1.528)

3. *Mithra* est souvent représenté sous la forme d'un 'enfant nu, coiffé d'une tiare, dont le corps, à partir des genoux, est encore engagé dans *une pierre*... Cette pierre, appelée *petra genitrix* est mentionnée sur plusieurs inscriptions... Commodien dit que *Mithra* est de *petra natus* et Justin écrit (= *Dialogue avec Triphon LXX*) que, dans les mystères on expliquait que :

εκ πετρας γεγενησθαι αυτου (Μιθραν)

(Dictionnaire d'Archéologie : page 1.506).

Lecteur !

Ceci amène à relire et réfléchir sur ce qui a été proposé dans le *Tome XIV/1*, chapitre relatif à *Césarée de Philippe* :

Mt XVI-17 et 18 *Or, répondant, Jésus parle à lui :*

'Heureux es-tu Simon, fils de Jona parce que chair et sang ne te (l') ont pas révélé, mais mon Père qui dans les cieux.

Or moi aussi je te dis que :

Toi Tu es pierre et sur cette pierre-là je construirai mon Eglise...' .

συ ει Πετρος και επι ταυτη τη πετρα οικοδομησαν

(En lettres italiques : mots propres au texte de Mt.)

Mt situe l'affaire vers les territoires de *Césarée de Philippe*, ce qui intronise presque Césarée comme la capitale (= la ville importante) dans ces territoires. L'événement dans Mt est raconté sur un autre plan que dans Mc, d'où *un transfert dans la question posée par Jésus* : au lieu de les interroger sur LUI, il leur pose la question du Fils de l'Homme.

Il y aura, pour ce qui correspond à la fin de séquence chez Mc, un *nouveau glissement* du texte puisque Pierre (ainsi est-il dans Mc) devient Simon Pierre (ceci : dans Mt), ce qui permet à lui, Simon Pierre, de répondre à Jésus en faisant *glisser* le Messie vers le Fils du Dieu vivant.

Matériellement le glissement s'opère par un *changement du verbe* pour la parole : Pierre dit = λεγει (dans Mc) et Simon-Pierre dit° = ειπεν (dans Mt), ce qui affirme la *rigueur du dire°* donc avertit le lecteur de l'importance (= la vérité présentée par l'auteur du texte) de ce dire°. Cette partie du texte de Mt n'existe pas dans les autres évangiles ; donc, en application du *principe matthéen*, je puis la considérer comme structurée pour répondre à une stratégie bien définie. Elle commence en reprenant trois mots /..

<u>Mt XVI-16</u>	Répondant	or	Simon	Pierre	dit° :
	αποκριθεις	δε	Σιμων	Πετρος	ειπεν
			Συ ει Χριστος ο υιος του Θεου του Ζωντος		
<u>Mt XVI-17</u>	Or	répondant	Jésus	parle	à lui..:
	'Heureux	es-tu	Simon Bar-Iôna		parce...' .

(En lettres italiques : mots propres au texte de Mt)

../répondant parle Simon fils(-de-)Jona
et ceci est la *garantie* offerte par l'auteur que ce texte est à la bonne place au sein de l'évangile de Mt. Pour confirmer, voici la nouvelle Parole :

'Su ei Petros'

qui vient semblablement à

'Su ei o Christos'.

(Tome XIV/1 : Césarée de Philippe pages 18 à 23)

Quelle stratégie ont voulu appliquer ceux qui écrivirent le texte de Mt ? L'analyse des mots grecs introduits dans ce texte, mots différant de ce qui est écrit dans le livre de Mc, amène à faire le constat que :

οικοδομησω = οικος / habitation + δομος / palais
= le verbe de la construction d'un édifice (renforce l'idée de *pierre*).

Πετρος ... πετρα = rocher (ce n'est pas λιθος = pierre, autel ...).

Et voici que je vois, par ce texte de Mt, que l'Eglise, comparablement à Mithra, est fondée sur (la) Pierre :

εκ πετρας γεγενησθαι (εκκλησιαν) .
(Mt XVI-18)

Vologèse, gouverneur du peuple des parthes, croyait en la royauté de Mithra, dieu puissant, garant de la force et de la victoire, donc de la paix et dispensateur de l'eau qui engraisse, porteuse, dans les périodes de paix, de fertilité et de richesses.

Mithra est donc, pour les parthes, un dieu pour les foules...

... et Mt écrivit : pour les hommes !

4. Mt XXVII-11

Le or Jésus se-tenait en-face-de le gouverneur et
interrogeait lui le gouverneur en-disant :
'Toi tu-es le roi de-les juifs ?'.
Le or Jésus déclara : 'Toi tu-dis !'.

(En lettres italiques : mots propres au texte de Mt.)

Le Messie des juifs étant, pour ceux des légions romaines, semblable au dieu des parthes, règne en roi dévoué au service du gouverneur des parthes ; il est le protecteur de ses armées (cavaliers et fantassins), eux qui sont la sécurité du pays, donc sa fécondité et sa richesse.

Mais Mt écrit que, *Mithra* n'étant qu'un dieu païen, Dieu d'Israël est venu : pour les hommes ... et, pour transmettre ce message, Mt utilise des mots absents de la lexie correspondante du livre de Mc, qui sont (deux emplois : afin que nul lecteur n'ignore) :

ο ηγεμων le gouverneur
et, au moyen d'un glissement qui opère le changement du verbe :
ο δε Ιησους ηφη (le verbe) déclara.

QUI ECRIVIT LE TEXTE DE Mt ?

Lecteur !

Si tout ce qui est présenté sous les numéros 1 à 4 ci-dessus peut être relié à l'hypothèse des légions romaines diffusant dans leurs divers lieux de passage ou de cantonnement ce qu'ils ont vu et entendu partout où ils eurent à intervenir, si tout cela, a priori cohérent avec les multiples données de l'Histoire, est admis comme une vérité historique, alors il devient évident que **Antioche** est la ville qui a joué un rôle fondamental lors des événements qui ont suivi la prise de Jérusalem : **Antioche** est le centre névralgique du voyage de **Titus**.

Jérusalem a été détruite, incendiée, rasée et interdite d'accès à tout fils d'Israël. **Césarée maritime** est la ville de garnison, résidence usuelle du gouverneur de Judée et de Palestine. **Césarée de Philippe** fut une halte au cours d'une longue marche et offrit un lieu en attente de ce que déciderait le successeur de **Néron**. Le séjour y fut suffisamment long pour que trois candidats se succèdent, apparaissent, disparaissent et lassent l'armée d'Orient. Quand celle-ci eut compris que les armées d'Espagne, de Gaule et de Germanie s'agitaient pour prendre le pouvoir, et alors que le corps expéditionnaire d'Orient était en opérations avec, face à lui, un ennemi implacable (= Israël), ils osèrent sortir de la légalité pour acclamer **Vespasien** comme leur propre empereur.

La légalité (le droit) entérine toute nouveauté par un nouveau décret et le *sénat* reconnut la légalité du principat de **Vespasien**, et ceci notamment en s'empressant d'attribuer le consulat à **Vespasien** et à **Titus**, puis en déléguant tous pouvoirs à **Domitien**.

Et Antioche ? De toutes les villes de Syrie/Palestine, je n'ai pas encore nommé **Antioche**, ville métropolitaine de Syrie, l'une des trois principales villes de tout l'empire romain, nœud des communications par terre vers l'Asie Mineure et la Grèce, la Cappadoce et le Pont, les régions de Galilée, de Samarie, de Judée et de l'au-delà du Jourdain, la Bithynie et les royaumes des parthes et d'Arménie. Proche d'elle est le port qui - durant l'été - dessert les côtes de la mer Méditerranée et permet une liaison régulière avec l'Italie, donc avec Rome.

Etant capitale d'empire, elle est le siège ou le lieu des séjours occasionnels de tous ceux qui ont quelque parcelle de pouvoir : dans l'administration, l'armée ou le commerce. Elle est le lieu de convergence des très nombreuses informations qui sont colportées par tous ceux-là qui passent, traversent ou demeurent, selon la mission dont ils sont chargés.

Lecteur :

Puisque tout ce que de ci-dessus aboutit à la prédominance d'**Antioche** durant le temps des empereurs romains du I^{er} siècle (et cela demeurera tel jusque vers le milieu du quatrième siècle, jusqu'à ce temps où la ville de Constantin lui ravira la primauté), alors **Antioche** devient la seule ville, le seul centre intellectuel où il a été possible de concevoir **la stratégie apostolique**, stratégie de l'Eglise : conception / enchaînement / ordonnancement de décisions / écrits / diffusions qui permettront de **proclamer le Message-Divin à toute la Création**.

C'est pourquoi, **ô lecteur !** tu trouves régulièrement, dans mes écrits, la mention : '**ceux-là de l'Eglise d'Antioche**' (cfr. : page 28), car eux furent les auteurs des textes de **Mt** et de **Lc** qu'ils écrivirent à partir du moment dans lequel

TITUS repassa par ANTIOCHE .

Les analyses répertoriées ci-dessus viennent attester que les légions romaines (la V^o Macedonia et la X^o Fretensis (*l'impétueuse*), mais aussi la XV^o (Apollinaris) diffusèrent au sujet du culte de **Mithra**...

... le dieu (païen) des parthes.

CEUX DE L' EGLISE

Lecteur !

Je vais te demander, à l'ici de nos recherches, de vivre une nouvelle identité : voici que, désormais, nous habitons dans la ville d'**Antioche** et nous sommes **chrétiens**, mais nous ne sommes pas citoyens d'**Antioche**.

Souviens-toi ! Il y a peu de temps certains d'entre nous ont été saisis par les centurions commandant des groupes militaires romains chargés de maintenir, dans la ville, la paix publique et, notamment, de punir tout crime de lèse-majesté contre l'empereur. C'est à ce titre qu'ils ont arrêté quelques chrétiens notoires et, conformément à la loi, les ont livrés au supplice du feu sans qu'il leur eût été nécessaire de les faire comparaître, avant toute condamnation, devant un quelconque tribunal.

Nous, les chrétiens habitant à **Antioche**, nous risquons à tout moment notre vie qui, actuellement, ne tient qu'à l'anonymat dans lequel nous célébrons nos eucharisties. Les romains nous considèrent toujours comme des juifs et les juifs orthodoxes nous accusent d'être fauteurs de troubles contre la paix publique.

Lorsque **Titus** est arrivé de **Césarée maritime**, alors qu'il entreprenait un voyage vers l'**Euphrate** pour s'assurer que les régions des parthes et d'Arménie étaient restées en paix, car il en avait retiré la légion qui y était chargée du maintien de l'ordre, nous avons constaté combien les citoyens de la ville d'**Antioche** avaient manifesté de respect et de joie (par crainte ?) envers **Titus**, *parce que celui-ci avait vaincu les juifs*. Que va-t-il advenir de nous, que **Titus** considère non pas comme des **chrétiens** (car *c'est d'abord à Antioche qu'on traita les disciples de chrétiens* = Actes XI-26), mais comme des juifs (schismatiques) ?

Lorsque **Titus** est revenu des rives de l'**Euphrate**, tout le peuple d'**Antioche** s'est rassemblé au théâtre et ils exigèrent que **Titus** veuille bien y venir car ils voulaient renouveler avec ardeur la prière qu'ils lui avaient faite *de chasser les juifs de leur ville*. Or **Titus** a fait une réponse qui nous a permis de le juger non comme un nouvel arriviste venant après les trois de l'année 69 (Galba, Othon et Vitellius), mais comme un *prince sage* agissant avec prudence et dans le respect de l'homme.

Il répondit au peuple *qu'il ne voyait pas en quel lieu reléguer les juifs, puisqu'il avait détruit le lieu où on aurait pu les envoyer* et il ajouta qu'il **refusait d'accorder que l'on efface les privilèges de la nation juive**.

Cette réponse que **Titus** eut la franchise de faire publiquement au sujet du statut des **juifs du dehors** (Voir *Tome XV aux pages Matthieu 5 et suivantes*) a rappelé ce que décida, il y a une quarantaine d'années, **Tibère** lorsqu'il interdit toute persécution contre les chrétiens, car ceci eut pour conséquence une tension extrême entre *le sénat* et lui, l'empereur.

Réfléchissant sur ces événements, nous avons alors évoqué le temps du tout début de la campagne militaire ordonnée par **Néron** et menée par **Vespasien** contre les juifs. Nous avons remarqué que les légions engagées ont été :

la V° <i>Macedonia</i>	campagne avec Corbulon
la X° <i>Fretensis</i>	" " " puis en Egypte
la XV° <i>Apollinaris</i>	" " "

'Cependant **Titus**, avec les troupes qu'il avait prises à **Alexandrie**, se rendit à Ptolémaïde auprès de **Vespasien**, son père, plus promptement qu'on aurait cru que l'hiver le lui pût permettre, et joignit ainsi la **quinzième** légion, la **cinquième** et la **dixième**, composées des meilleurs soldats de l'empire, et qui étaient suivies de dix-huit cohortes...'

(**Flavius Josèphe : Guerre des juifs III-5**)

Ces trois légions ont donc combattu naguère sous les ordres de **Corbulon** lors de l'affaire des parthes et du royaume d'Arménie. Lorsque ces légions quittèrent l'une après l'autre le pays où règne **Vologèse**, elle passèrent à travers le pays d'**Antioche** et les soldats racontaient à tous ce qu'ils venaient de vivre chez les parthes. Souvent ils ont dit combien ils avaient été frappés du comportement de ce peuple, de son courage, de sa confiance, ce qu'ils attribuèrent au fait que les parthes vénèrent un dieu que les romains ont ignoré jusqu'alors : eux l'appellent **Mithra**. Ceux des légions romaines qui ont, au cours de leur carrière, été amenés à vivre en **Egypte** et notamment ceux parmi eux à qui la conduite et le courage permirent d'accéder au grade de centurion - ce qui, souvent, entraînait un changement d'affectation - et qui, ainsi, connurent diverses provinces de l'empire, ont pu noter la différence des cultures des peuples. Eux ont été frappés par une certaine similitude entre le culte rendu à **Mithra** par le *sacrifice du taureau* et les cérémonies *en l'honneur du bœuf Apis* telles qu'ils les virent à **Memphis**. Lors de la bataille pour la prise de Jérusalem, les soldats des légions V - X et XV évoquèrent souvent ce qu'ils ont vécu au pays de **Vologèse** du temps de **Corbulon**.

C'est ainsi que nous, les chrétiens d'**Antioche**, avons été informés sur **Mithra**, dieu fils de dieu mais engendré en homme, *ayant vécu en homme, ayant été condamné, ayant souffert*, étant mort mais, après son *élévation* dans le ciel, s'en étant allé s'asseoir parmi les dieux.

La doctrine du dieu **Mithra** porte en elle l'affrontement (païen) contre **celui** en qui nous croyons : Jésus homme, fils de Marie, consubstantiel à Dieu, apporteur du **message-divin**, *ayant vécu en homme, ayant été condamné, ayant souffert*, qui mourut mais s'est-levé hors des-morts^o et, finalement, fut-emporé^{oo} **vers le ciel**. Nous avons profondément pris conscience de cette similitude et du danger de la doctrine des parthes dont l'origine nous est inconnue, sinon d'un panthéisme païen, témoignage d'une sorte de gnose.

C'est pourquoi **ceux qui à Antioche écrivirent le texte de Mt** ont tenu à inclure, dans leur message, *l'événement des mages*. Des prêtres du pays des parthes ont été avertis de la naissance de Jésus ; ils ont vu *le signe*, ont marché en direction de Jérusalem, la Ville du Dieu qui fit *le signe*. Ils connurent les prophéties, puis ils furent guidés vers Bethléem. Là, ils constatèrent la réalité de Dieu Incarné en *l'enfant* couché dans un berceau de paille, mangeoire ou crèche pour *le boeuf* ou pour *l'âne* (Voir *le bœuf* et *l'âne* attachés à la mangeoire en Lc XIII-15 qui deviennent *le fils* et *le bœuf* en Lc XIV-5)... et ils craignirent (= ils ne dirent rien à personne). En signe de la foi nouvelle en eux, ils prirent soin de ne pas retourner chez Hérode = **Mt II-12**.

Dans les années qui suivirent la *Guerre des juifs*, ceux des trois légions romaines vont, chacun, rejoindre sa caserne. Le culte de **Mithra** se développera, par ces légionnaires, vers la Mésie et la Hongrie, et au-delà vers la Germanie, puis vers les régions de l'Alsace du Nord et du Palatinat.

A Rome, au cœur de l'administration de l'empire, les légats, gouverneurs et fonctionnaires en mission dans le pays des parthes, firent qu'il y eut de nombreux autels dédiés à **Mithra**.

Finalement, après deux à trois siècles, l'empire païen de Rome disparut et tout culte de dieu païen (= un fantasme des hommes) disparut...

ET SENEQUE ?

Reprenant ce qui est écrit sous le numéro 2 de l'analyse **1 à 4** ci-dessus, il vient à l'esprit du lecteur de se demander de savoir si **Sénèque** n'a pas écrit *Hercule furieux* et *Hercule sur l'Oeta* en pensant à **Mithra**, le dieu païen en forme de messie pour le peuple des parthes.

Analysant cette question, je n'ai que peu d'éléments de réponse : **Sénèque** mourut lors des purges des années 65/66 = Voir *Tome XVII/2 à la page Sénèque 18*. Or, dès l'année **54**, **Néron** avait chargé **Corbulon** d'intervenir en Arménie et les armées romaines avaient été victorieuses ou, pour le moins, les parthes n'avaient pas été vainqueurs. En effet, **Corbulon** avait occupé la capitale Artaxate et l'avait incendiée, détruite et rasée = Voir dans le présent chapitre la page 10.

Il n'y eut donc, du vivant de **Sénèque**, aucune raison que les soldats romains impliqués dans la guerre d'**Arménie** soient amenés à adorer **Mithra**, dieu ennemi vaincu.

TITUS A MEMPHIS : LE DIADÈME

'Au dernier assaut de Jérusalem, **Titus** abattit douze défenseurs de la Ville avec le même nombre de flèches et la prit le jour anniversaire de la naissance de sa fille. La joie des soldats et leur amour pour lui étaient si vifs qu'en le félicitant, *ils le saluèrent "imperator"* et que, peu de temps après, quand il quitta la province, **ils cherchèrent à le retenir, lui demandant avec des supplications et même avec des menaces, de rester ou de les emmener tous avec lui. Aussi fut-il soupçonné d'avoir voulu se détacher de son père et se faire couronner roi de l'Orient. Il accrut encore ce soupçon lorsque, dans sa marche vers Alexandrie, consacrant à Memphis le bœuf Apis,**

il se coiffa du diadème(2) '.

... quam suspicionem auxit postquam Alexandriam petens in
consecrando apud **Memphim boue Apide diadema** gestavit ...

(Suétone : *Titus* 5 = cité en *Tome XV - Marc à Alexandrie* à la page 29)

Note 2 : du diadème =

Voir ci-dessus

Le *diadème* est un bandeau richement décoré porté autour de la tête comme signe de la royauté. Le mot *diadème* vient du grec διαδῆμα = bandeau qui *entourait la tiare* des rois de Perse.

LE BŒUF APIS

Selon les données actuellement connues sur les origines de la monarchie en Egypte, les premières représentations d'un pouvoir régentant un système de production raisonnée de l'agriculture et de l'élevage, dans ce pays fertilisé chaque année par la crue du Nil, furent celles d'un **roi-dieu**, le *roi* étant garant d'une vie possible en société, le *dieu* apportant l'authenticité et la croyance.

Dès l'origine, puis 'durant toute l'histoire pharaonique, le roi est assimilé à un lion ou à **un taureau(3)** écrasant ses ennemis. Ainsi, **Amenhotep III**, qui a manifesté avec éclat le pouvoir pharaonique dans l'empire d'Egypte, porte le nom de *Horus taureau victorieux qui apparaît en Maât.*

(Revue Egypte : février 1998 - Avignon)

(Voir dans le présent *Tome l'Annexe V*).

note 3 : un taureau = Voir ci-
dessus

Cfr. la séquence du *veau d'or* dans la Tora :

Exode XXIII-4

(Aaron)	fit	de-cela	un-jeune-taureau	de-métal-fondu
	εποιησεν	αυτά	μοσκον	χωνευτον
				(Sept. : dans-un creuset)

Exode XXXIII-8

YHVH parla à-Moïse en-disant :

Ils-ont-fait	pour-eux	un-jeune-taureau	de-métal-fondu
εποιησαν	εαυτοις	μοσκον	(Sept. : absent)

μοσκον = le-petit-d'une-bête / un-jeune-taureau.

Est-ce pour se différencier des taureaux vénérés déjà en Egypte ou dans le pays des parthes (le bœuf Apis... le taureau de Mithra) ?

A SATURNIA : UN TAUREAU

'On apprit qu'à Saturnia... **un taureau** avec cinq vaches avaient été tués d'un seul coup de foudre... Ces prodiges donnèrent lieu à des cérémonies religieuses et il y eut un jour de supplications et de vacances.'

(Tite-Live : *Histoire romaine* XLII-20)

- **un taureau :**

Il était d'usage que, dans un commun sacrifice, les quarante-sept peuples du Latium immolent, chacun en particulier, **un taureau** à Jupiter Latiaris. Le culte rendu par **Titus** lors de son passage à **Memphis** peut donc être considéré comme révélateur d'un comportement ambigu :

- soit : il est la dévotion rendue par le général victorieux à Jupiter, dieu qui protège et aide le peuple du *Latium* (= l'origine *latine* de Rome),
- soit : il est l'holocauste selon la liturgie égyptienne telle qu'elle était pratiquée **dans la ville** sainte et **royale** de **Memphis**.

Ainsi analysée, l'action de **Titus** ménage l'une et l'autre interprétations et offre le **constat de l'hésitation** de son auteur : va-t-il s'engager **vers une monarchie théocratique** (= le taureau) **ou** restera-t-il **fidèle à la république impériale** ?

Il faut ici rappeler que le titre d'*imperator* n'apporte pas en lui-même une idée *impériale* (telle qu'elle est retenue par la langue française) : tout général ayant remporté une victoire importante lors des nombreuses campagnes militaires des romains, pouvait recevoir la dignité d'*imperator* sans, pour autant, que lui soit attribué quelque pouvoir politique particulier. (Voir ci-dessus à la page 10 la couronne d'Arménie : citation *Annales* XIII-37 à 41 ainsi qu'à la page 44).

Lecteur !

Tu arrêteras ici l'étude du présent chapitre et tu reliras :

Tome XV : Marc à Alexandrie = pages 27 à 30

Tu y retrouveras une première réflexion sur le fait que **Titus, quittant la Palestine, passa par MEMPHIS avant de gagner Rome**. Puis, revenant un peu en arrière dans le même chapitre, tu reprendras les pages 9 et 10 :

'L'origine du dieu n'a pas encore été exposée par des auteurs de chez nous. Les théologiens d'Egypte en disent ceci : /..

../ le roi **Ptolémée**, le premier des macédoniens qui établit la grandeur de l'Egypte, au moment où il donnait à Alexandrie, fondée récemment, des remparts, des temples et des cultes, vit dans son sommeil un homme jeune, d'une grande beauté et d'une taille plus qu'humaine qui lui ordonna d'envoyer dans le Pont ses amis les plus sûrs pour lui rapporter sa statue...

Ptolémée, ému par ce présage et cette vision extraordinaire, expose le songe qu'il avait eu aux prêtres égyptiens qui ont coutume de comprendre les choses de cette sorte. Et, comme ils ne connaissaient guère ni le Pont ni les choses étrangères à leur propre pays, le roi demande à **Timothee**, un athénien de la famille des **Eumolpides** qu'il avait fait venir d'Eleusis où il était chargé de la célébration des mystères, *quel pouvait bien être ce culte et quel était ce dieu*. **Timothee** s'informe de gens qui étaient allés dans le Pont et apprend que, là-bas, existe une ville de **Sinope** et, non loin de là, un temple, depuis longtemps célèbre chez les habitants, consacré à **Jupiter / Pluton**...

Ptolémée oublia peu à peu l'affaire et se tourna vers d'autres préoccupations, jusqu'au jour où la même apparition, plus terrible et plus pressante, lui prédit sa perte, à lui et à son royaume, s'il n'exécutait pas ses ordres. Alors il ordonne de préparer *une ambassade* et des présents pour le roi Scydrothémis (il régnait alors à **Sinope**) et enjoint à la députation qui devait s'embarquer, d'aller consulter **Apollon Pythien**. La mer leur fut favorable et la réponse de l'oracle sans ambiguïté : ils devaient aller à **Sinope** et en rapporter la statue de son père, mais laisser sur place celle de sa sœur.'

(Tacite : *Histoires* IV-84)

- **Apollon Pythien :**

Note de Pierre Grimal : 'Apollon parle ici en dieu grec. Il se considère comme fils de Zeus et, par conséquent, frère de Proserpine (Perséphone) elle aussi fille de Zeus. Ceci implique que **Sérapis est assimilé purement et simplement à Zeus**.'

'Dès qu'ils furent arrivés à **Sinope**, ils transmettent à Scydrothémis les présents, les prières et les instructions de leur roi. Scydrothémis était partagé entre divers sentiments. Tantôt il redoutait la puissance du dieu et tantôt il craignait les menaces de son peuple qui s'opposerait. Souvent aussi il tendait à se laisser séduire par les présents et les promesses des envoyés.

Cependant, pendant trois années, **Ptolémée** ne négligea aucune pression, aucune prière : il augmentait la dignité des ambassadeurs, le nombre des navires, le poids de l'or. Alors une vision menaçante se présente à Scydrothémis lui enjoignant de ne pas retarder davantage ce que voulait le dieu et, comme il hésitait encore, des fléaux divers, des maladies et la colère évidente des dieux, plus terrible de jour en jour, vinrent le harceler.

Il réunit l'assemblée et exposa les ordres de la divinité, puis les visions qu'ils avaient eues, **Ptolémée** et lui, et les malheurs qui s'annoncent. La foule s'oppose au roi, dit son hostilité à l'**Egypte**, craint pour elle-même et assiège le temple.

La version la plus répandue veut qu'alors le dieu lui-même ait, spontanément, pris place sur les bateaux attachés au rivage. De là, fait prodigieux, après avoir **en trois jours** parcouru une telle étendue de mer, ils abordent à **Alexandrie**. Un temple digne de la grandeur de la ville fut construit à l'endroit appelé Rhacotis : il y avait là un petit sanctuaire consacré, très anciennement, à **Sérapis** et à **Isis**.

Voilà ce que l'on dit le plus souvent sur l'origine et l'arrivée du dieu.

Je n'ignore pas toutefois qu'il y a des auteurs qui disent qu'on le fit venir de **Séleucie**, la ville de Syrie, sous le règne de **Ptolémée** qui fut celui de la troisième génération. D'autres rapportent que ce fut ce même **Ptolémée** qui introduisit ce culte et que *le lieu d'où on le fit venir était Memphis*, ville autrefois célèbre et **capitale de l'ancienne Egypte** (Voir l'*Annexe I*).

Quant au dieu lui-même... beaucoup pensent qu'il est **Jupiter** en tant que maître de toutes choses, et la plupart supposent qu'il est **Dis Pater** en raison des attributs qu'on lui voit ou bien de divers symboles.'

(Tacite : *Histoires* IV-84)

INTERPRETER LE GESTE AUTREMENT...

Lecteur : Tu reviendras vers la citation de **Suétone** :

**Aussi fut-il soupçonné d'avoir voulu se détacher de son père et se faire couronner roi de l'Orient. Il accrut encore ce soupçon lorsque, dans sa marche vers Alexandrie, consacrant à Memphis le bœuf Apis :
il se coiffa du diadème '.**

Deux 'explications' viennent aussitôt à l'esprit :

1. le sacrifice à Jupiter :

C'est la déduction tirée de la citation de Tite-Live et de l'information suivant laquelle *les quarante-sept peuples du Latium immolent, chacun en particulier, un taureau à Jupiter Latiaris*. Le geste de **Titus** est alors le sacrifice rendu à **Jupiter** et rappelle implicitement l'action des premiers rois de Rome unifiant le Latium et la Ville de Rome. **Titus** agirait ainsi dans la fidélité à l'empire romain.

2. la liturgie égyptienne :

Titus agit dans la suite de cette dynastie qui donna **cinq rois** à l'**Egypte**. Ceci évoque le **Ptolémée** fondateur qui était un des généraux d'**Alexandre le Grand** (voir *Annexe IV*), ayant participé à la victoire sur les peuples de la région des *parthes* et de l'Arménie. **Titus**, agirait alors comme **roi rénovateur** d'un empire d'Orient tel que **Marc-Antoine** avait pensé le régenter.

3. ... mais il y a une troisième 'explication' :

Revenant du pays des parthes, **Titus** en offrant l'holocauste au **boeuf Apis** fait une démarche de pardon. Il a reçu **une couronne d'or** qui lui a été remi-se par *les ambassadeurs* de **Vologèse roi des parthes**. Or, jadis, *le plus redouté des rois de Perse, Ochos (fit) égorger le bœuf Apis et le fit servir à ses amis dans un repas* (Voir ci-dessous: *Rites en Egypte - Le bœuf Apis*). **Titus** agirait ainsi (acte ambigu s'il en fût !) comme investi d'une puissance royale (= la **couronne d'or**) faisant le geste de réparation du blasphème d'**Ochos roi de Perse**.

La démarche de **Titus** peut alors être regardée comme relevant de l'une ou de l'autre 'explication' :

la fidélité à Rome ... ou ... le nouvel empire d'Orient ?

4. ... et il y a une quatrième 'possibilité' :

Titus ne se serait-il pas senti devenir un nouvel **Alexandre le Grand** car, à l'époque des faits (c'est à dire en décembre 70), il venait tout juste d'atteindre *la trentaine d'années*. C'est pourquoi j'ai noté les données de l'Histoire :

De 356 à 295 av. J.-C. :

Voir ci-dessous l'*Annexe IV : Alexandre le Grand*.

En 284 av. J.-C. :

Ptolémée associe son fils au pouvoir.

En 282 av. J.-C. :

Mort de **Ptolémée** que son fils divinise sous le nom de **Soter**. Son fils lui succède.

Ptolémée II se marie avec sa sœur **Arsinoe II** = divinisation de la famille. D'où son nom de **Ptolémée Philadelphe** (= qui aime sa sœur).

En 246 av. J.-C. :

Mort de **Ptolémée Philadelphe** à trente-huit ans.

5. ... à moins que ... cinquième 'possibilité' :

Titus, passant à proximité, ceux avec lui ont suggéré de faire le léger détour par **Memphis, capitale de l'ancienne Egypte**, aux fins d'y honorer le **taureau Apis**, lui qu'ils lâchaient, à certaines heures, **principalement pour le montrer aux étrangers** (Voir ci-dessous : *Annexe I*)...

... car Titus vient de détruire le sanctuaire dans lequel les fils d'Israël rendaient grâce à leur dieu en tuant **un taureau**, alors qu'à Memphis, on honore **le taureau** en respectant sa vie.

6. ... sixième 'possibilité' : un souvenir d'enfance !

(Voir ci-dessous *Annexe V* à la page 43)

TITUS : EMPEREUR D' ORIENT ?

Lorsqu'il arrive à **Memphis** en décembre 70 en tant que général en chef victorieux, **Titus** est âgé tout juste de **30 ans**. Lorsque **Alexandre le Grand**, roi victorieux, arriva à **Memphis** en 323 av. J.-C., il était âgé de **33 ans**. **Titus** a donc atteint le même niveau de puissance et d'honneurs avec trois ans d'avance sur le plus prestigieux de tous les rois de l'Orient.

Par rapport à son frère **Domitien**, **Titus** a le privilège de l'âge venant s'ajouter au privilège de la victoire. **Domitien** n'est que le fondé de pouvoir des deux consuls **Vespasien** et **Titus** et doit les respecter et leur rendre compte des conditions dans lesquelles il exerce la puissance tribunitienne ratifiée par *le sénat*. Il n'a donc pas le même niveau de pouvoir que son père et son frère, associés dans le consulat. Or **Domitien**, en décembre 70, est âgé de **19 ans** et 2 mois (il est né le 24 octobre 51), ce qui est encore bien jeune face à l'âge de **Vespasien** (né le 18 novembre 09), lequel est âgé de 61 ans et 1 mois.

De tous les trois, le seul qui puisse réellement ambitionner une carrière aussi exceptionnelle que celle d'**Alexandre le Grand** est **Titus** : il a l'âge requis et dispose, seul dans tout l'Orient, du pouvoir assis sur une victoire sans précédent cautionnée par les trois meilleures légions de tout l'empire romain. Comparable à celle d'**Alexandre**, sa campagne militaire l'a mené *du pays des parthes jusqu'au cœur de l'Egypte* et il semble jouir d'une santé excellente. Les troupes sous son commandement lui vouent un culte admiratif et sont prêtes à le suivre où qu'il aille. Elles l'ont acclamé *imperator* face au Temple des juifs qui était en feu et elles lui sont dévouées corps et biens :

ils cherchèrent à le retenir, lui demandant avec des supplications et même avec des menaces, de rester ou de les emmener tous avec lui.

(Voir ci-dessus à la page 43)

Ainsi **Titus**, par un premier réflexe et peut-être aussi par déférence envers les deux légions qui marchèrent avec lui jusqu'à Alexandrie, décide de faire étape à **Memphis**. Mais...

pour quelle décisions ? ... vers quelle stratégie ?

DOMITIEN : EMPEREUR DE ROME ?

Lorsque **Domitien** reçoit la puissance tribunitienne que lui décerne *le sénat*, et ce **dès l'année 69** alors que, pour tous ceux-là de Rome, il semble certain que **Vespasien** va l'emporter sur tous ses rivaux car il est auréolé de la victoire dans la Guerre des juifs, ce qui implique qu'il est soutenu, aidé, poussé par tous les membres du corps expéditionnaire d'Orient, légions romaines, cohortes nombreuses quoique diverses, cavaleries et troupes alliées et amies, une telle aura oblige *le sénat* à ratifier des décrets ainsi que toutes situations semblables imposent. **Domitien**, parce qu'il est le fils du général victorieux acclamé comme empereur par ses troupes, parce qu'il est en plus le frère du nouveau commandant en chef de l'armée d'Orient, se trouve disposer d'un pouvoir considérable : délégation de signature de l'empereur et des deux consuls en exercice (le père et le frère) qui sont absents de Rome.

Or la puissance tribunitienne consiste en autre chose que gérer les affaires courantes. **Domitien** a le pouvoir de rédiger et proposer toutes les lois et tous les décrets au sujet desquels *le sénat* a l'obligation de délibérer. Déjà son activité récente politique le prédisposait à monter sur la marche la plus élevée du pouvoir (en l'absence de l'empereur). A ce tournant de l'Histoire de Rome, **Domitien** âgé de **19 ans**, se rappelle que **Néron** avait à peine **17 ans** (il est né le 15 décembre 37) lorsqu'il reçut le principat (le 13 octobre 54).

De telles données du hasard de la vie génèrent obligatoirement des fantasmes dans l'esprit d'un jeune homme, surtout lorsqu'il a été élevé dans une famille vouée au service de l'Etat (ses aïeux furent centurion ou directeur général des impôts en Asie ; son oncle est préfet de la Ville de Rome). Les événements les plus récents ont laissé également des traces dans l'esprit de **Domitien** :

Domitien n'était qu'un tout jeune homme et ne tirait à lui de l'élévation paternelle que le droit d'en abuser.
(Tome XIV/1 à la page *Domitien* - 2)

Le caractère de Domitien était prompt à la colère et d'autant plus implacable qu'il était plus dissimulé.
(Tome XIV/1 à la page *Domitien* - 4)

De plus, il avait été mêlé à la révolution qui amena la chute de **Vitellius** :

***Domitien** s'était, au début de l'irruption, caché chez le gardien du temple. L'adresse d'un affranchi lui permit de se mêler, en robe de lin, à la troupe des adorateurs d'Isis.
(Tome XIV/2 : à la page Vespasien - 13)*

***Domitien**, étant né le 24 octobre 51, avait donc juste **18 ans** au moment des faits. Il semble que le subterfuge du vêtement de lin ait permis à **Domitien** de se mêler à un groupe d'adorateurs, c'est à dire de passer sur l'autre rive du Tibre.*

(Tome XIV/2 : à la page Vespasien - 14)

ET VESPASIEN ?

Les deux paragraphes précédents situent l'état psychique des deux fils de **Vespasien** au moment où celui-ci va quitter l'Orient pour venir à Rome afin d'y assumer la charge d'empereur. Ils font comprendre la raison pour laquelle il y eut, d'abord et juste avant le départ, cette longue discussion entre **Vespasien** et **Titus** alors que celui-ci allait prendre le commandement des troupes en action contre les juifs. Ils font comprendre aussi les craintes qui assaillaient **Vespasien** au sujet de la conduite de **Domitien** à Rome.

ET CEUX DE L' EGLISE D' ANTIOCHE ?

Pour **ceux de l'Eglise d'Antioche**, l'inquiétude réside dans les décisions que pourrait prendre **Titus** à l'encontre d'eux, d'où l'importance, pour eux, de ce qui va se passer à **Antioche** puisque le cours des événements a amené **Titus** à traverser deux fois leur ville et que, désormais, quittant **Antioche**, il se dirige vers **Rome** (via **Alexandrie**).

CE QU' ILS NE SAVAIENT PAS

CE QU' ILS NE SAVAIENT PAS

A **Antioche**, **ceux de l'Eglise** ne pouvaient rien connaître de ce qui se tramait dans les instances les plus proches de l'empereur de Rome. J'ai été alerté par **Tacite**, en ce moment précis dans lequel **Vespasien**, toujours à **Césarée de Philippe**, vient d'être acclamé empereur.

'Après quoi **L. Vitellius** est mis à mort (*Histoires* IV-2.8) ... Cependant, à **Rome**, le *sénat* décerne à **Vespasien** tout ce qui est habituel pour les **princes**, joyeusement et rassuré pour l'avenir car la guerre civile, qui avait commencé dans les Gaules et les Espagnes, puis les Germanies soulevées et bientôt l'Illyricum, qui avait ensuite parcouru l'Egypte, la Judée, la Syrie, et toutes les provin-ces, et les armées, semblait être arrivée à son terme, une fois la terre entière, en quelque sorte *purifiée* (... comme si *l'ensemble du monde romain* avait été atteint d'une sorte de *peste*). La joie générale fut accrue par une lettre de **Vespasien** feignant que la guerre durât encore (Dans cette lettre, **Vespasien** n'aurait-il pas, laissé entendre que tous les problèmes n'étaient pas résolus et, notamment, que le statut de Jérusalem n'était pas encore réglé ?). C'était l'impression que cela donnait d'abord, mais il parlait en **prince**.

De son côté, le *sénat* n'était pas en reste d'obéissance : on décerne à **Vespasien** lui-même et à son fils **Titus** le consulat, à **Domitien** la prêtrise ainsi que le pouvoir consulaire.' (*Histoires* IV-3,5 à 3,7). (Puis on décerne divers honneurs à **Mucien**, puis à **Antonius Primus**, à **Cornelius Fuscus** et à **Arrius Varus**.)

Enfin on s'occupa des dieux : on décréta de reconstruire le Capitole.'
(*Histoires* IV-4.6)

(Suit un long morceau de texte au sujet de **Helvidius Priscus**, homme qui va jouer un grand rôle politique dans les événements qui vont suivre). 'C'était le préteur désigné (et il) formula un avis qui, tout en étant fort honorable pour un **bon prince**, ne contenait rien que de vrai et les applaudissements *du sénat* le portèrent aux nues.'

(*Histoires* IV-4.8)

- **bon prince :**

Priscus fait donc allégeance à **Vespasien** et le *lecteur* notera que **Tacite**, utilisant le qualificatif *bon* construit son texte avec une certaine ambiguïté : soit que lui-même **Tacite** qualifie le **prince** de *bon*, soit qu'il rapporte simplement la parole de **Priscus**.

'Il me semble indispensable à mon sujet (est-ce parce qu'il sera bientôt question des relations entre **Thrasea** et **Vespasien** ?) de résumer en quelques mots *son mode de vie*, les études qu'il aimait et le sort qui lui échet. (**Helvidius Priscus**) n'était encore qu'un ancien questeur lorsque, *choisi comme gendre par Paetus Thrasea*, il imita surtout, dans *la manière de vivre* de son beau-père /..

- **son mode de vie :**

Ceci permet à **Tacite** de donner toutes informations sur *la manière de vivre* de **Thrasea** :

../ son indépendance, accomplissant, comme citoyen, comme mari, comme gendre, comme ami, sans défaillance, toutes obligations de la vie, dédaignant les richesses, obstiné pour le bien, ferme en face de ce que l'on redoute.'

(*Histoires* IV-5,1 à 5,4)

Tacite présente **Paetus Thrasea** suivant un mode de vie conforme à l'idéal stoïcien. N'aurait-il pas, en fait, *un mode de vie* selon la morale chrétienne, laquelle diffère de ce à quoi on pouvait s'attendre dans le milieu habituel constituant les hautes sphères politiques de Rome ?

'La chute de son beau-père entraîna son exil et, dès qu'il revint avec le principat de **Galba**, il entreprit de se faire l'accusateur de **Marcellus Eprius** le délateur de **Thrasea**. cette vengeance dont on ne sait si elle avait plus de grandeur ou *plus de justice* (... une réaction selon la morale chrétienne ?) avait partagé le sénat ... (**Helvidius**) **Priscus** renonça à poursuivre, sur quoi... les uns louaient sa *modération*, les autres regrettaient son manque de fermeté.

Quoiqu'il en soit, lors de la même séance *du sénat* où l'on votait l'imperium à **Vespasien**, *on avait décidé d'envoyer des délégués au prince, ce qui provoqua une vive altercation entre Helvidius et Eprius*. (**Helvidius**) **Priscus** demandait que les envoyés fussent choisis nommément par les magistrats qui prêteraient serment. **Marcellus** (Eprius) réclamait un tirage au sort (un recours au choix aléatoire des dieux païens ?) ../ ce qui était conforme à la proposition présentée par le consul désigné. /..

(Ceci peut être interprété comme suit : **Priscus**, gendre de **Thraseda**, demande que l'on désigne les envoyés selon leurs relations avec le **prince**, c'est à dire avec **Vespasien**. **Eprius** demande, selon la pensée platonicienne, que l'on ait recours à une désignation selon les oracles, c'est à dire par le sort, avec pour argument que, cette désignation n'étant pas le fait des hommes, il ne s'y glissera aucune flatterie. **Tacite** propose une explication :)

../ Mais le désir de **Marcellus** (Eprius) lui était inspiré par le sentiment d'humiliation qu'il eût éprouvé si l'on choisissait d'autres que lui. (Suivent alors divers commentaires pour l'une, puis l'autre propositions).'

(*Histoires* IV-6.2 à 7.3)

'Il importait au bien de l'Etat, il importait à la gloire de Vespasien /..
(admirer la flatterie de l'argument en égalisant *l'Etat* et **Vespasien** !)

../ *de ne recevoir comme délégués que les hommes les plus irréprochables /..*
(Donc on devrait choisir des hommes non engagés politiquement contre **Vespasien**, ce qui implique que, pour être crédibles, ces délégués devraient être choisis parmi des hommes de haute moralité et parmi les amis de **Vespasien**.)

../ que possédât *le sénat* : ceux qui offriraient *aux oreilles de l'empereur les propos les plus honorables /..*

(Ceci signifie que **Vespasien** était connu comme n'étant pas un pur fonctionnaire dévoué à la cause de **Néron** et que, du moins *au sénat*, ce **prince** était situé comme se démarquant des politiques suivies par ses quatre prédécesseurs.)

../ **Vespasien** avait été l'ami de **Thraseda**, de **Soranus**, de **Sentius**. Même *s'il ne faut pas punir leurs accusateurs*, on ne doit pas mettre ceux-ci en avant.'

(*Histoires* IV-7.4 et 7.5)

- ***il ne faut pas punir leurs accusateurs :***

Ces trois amis de **Vespasien** auraient-ils donc été accusés d'une même sorte de crime ? Et, puisque **Tacite** affirme qu'il ne faut pas punir *les accusateurs*, cela ne signifierait-il pas que, tous les trois, étaient coupables d'un crime qu'ils pratiquent *encore* ? En d'autres termes, s'ils sont suspectés d'être chrétiens, que l'on fasse taire *leurs accusateurs*. Noter le pluriel : le 'crime' est notoire !)

'*Le jugement que prononcera le sénat avertira*, en quelque sorte, *le prince de ceux qu'il doit approuver* et de ceux qu'il doit redouter. Il n'existe pas, pour un bon empereur, de meilleurs auxiliaires que de bons amis. Que **Marcel-lus** (Eprius) se contente *d'avoir poussé Néron à perdre tant d'innocents*. Qu'il jouisse de ses récompenses et de *son impunité*, mais qu'il laisse **Vespasien** à de meilleurs que lui.'

(*Histoires* IV-7.6 à 7.8)

- *d'avoir poussé Néron à perdre tant d'innocents :*

C'est à dire : d'avoir poussé Néron à persécuter tant de chrétiens lors de la persécution ordonnée à la suite de l'incendie de Rome. Cette phrase de **Tacite** est à ranger parmi ce que j'ai appelé **les traces** qui existent, obligatoirement, dans les textes de tout auteur, alors même que, en aucun endroit, il ne mentionne qu'il s'agisse de **chrétiens**.

- *son impunité :*

Marcellus a rendu service à Rome en contribuant à persécuter des ennemis du paganisme. Aussi doit-il jouir *de ses récompenses et de son impunité*.

PAETUS THRASEA

Au sujet de **Thrasea**, je me rappelle avoir déjà noté combien **Tacite** a fourni, dans ses *Annales*, de renseignements précis et graves :

(Voir dans le *Tome XVII/2* les pages 8 et 9, puis 10.)

... ce qui m'avait amené à formuler l'hypothèse :

Thrasea ne serait-il pas devenu chrétien ?

'Après avoir massacré tant d'hommes illustres, **Néron** décida d'*abolir la vertu même* en tuant **Thrasea Paetus** et **Barea Soranus**, qu'il détestait l'un et l'autre depuis longtemps. Contre **Thrasea**, il avait pour cela des raisons particulières, parce que celui-ci était sorti *du sénat pendant le rapport sur la mort d'Agrippine*, comme je l'ai rapporté et parce que, *aux jeux des juvénales*, il n'avait montré qu'un *enthousiasme très modéré*, et cette dernière offense était d'autant plus cuisante que ce même **Thrasea**, à **Padoue** sa cité d'origine, lors des *jeux de la baleine* (sans doute une joute nautique suivie de représentations théâtrales, ceci tous les trente ans), institués par le troyen Antenor (donc appartenant à la tradition païenne de Rome) avait chanté *en costume tragique*.

Et aussi le jour où le préteur **Antistius**, pour avoir composé des vers insultants contre **Néron**, allait être condamné à mort, *il proposa et obtint une décision moins cruelle*. Et, lorsque les honneurs divins furent décrétés pour **Poppée**, il fut *volontairement absent* et ne participa point aux funérailles.

Tout cela, **Capito Cossutianus** ne le laissait pas oublier ; outre son esprit prompt à toutes les mauvaises actions, il était mal disposé envers **Thrasea** (il s'agit, ici, d'un heurt entre deux cultures : celle païenne de Rome et celle du nouveau message proclamé par les chrétiens) parce que (voici une explication qui détourne les motivations profondes en ramenant tout à une simple querelle entre deux hommes) celui-ci, par son autorité, avait causé sa perte en assistant les ambassadeurs ciliciens lorsqu'ils interrogeaient **Capito** accusé de concussion.'

(*Annales* XVI-21.1 à 21.3)

Et aussitôt, **Tacite** poursuit le réquisitoire :

'De plus, il lui adressait d'autres reproches : que **Thrasea**, au début de l'année, *évitait de prononcer le serment solennel* (prêté au premier jour de l'année à l'empereur par les sénateurs), qu'à la cérémonie des vœux (le trois janvier, pour le salut du **prince**), il était *absent* bien qu'il fût revêtu du sacerdoce quinquéviral. *Jamais il n'avait offert de sacrifice* pour le salut du **prince** ou pour sa voix divine, **lui qui, autrefois, était assidu et infatigable** et, lors des sénatus-consultes les plus ordinaires se posait en partenaire ou en adversaire, *depuis trois ans* /..

- **depuis trois ans :**

Vraisemblablement **trois ans** après l'incendie de Rome et la mort de **Petrone**, laquelle est évoquée en *Annales* XVI-19, car **Tacite** a écrit : '*Après avoir massacré tant d'hommes...*' = *Annales* XVI-21.2, ce qui situerait ces événements vers l'année 66 en comptant suivant l'habitude en ce temps-là :

(64 = incendie de Rome) + (1 an) + (66 = année de l'événement) = trois ans.

../ il n'avait pas mis les pieds dans la curie /..

(**Thrasea** aurait-il été impressionné (... et converti ?) par la persécution dans les jardins de **Néron** contre les 979 chrétiens brûlés / dévorés par les chiens à la suite de l'incendie de Rome en juillet 64 ?)

../ et, tout récemment, alors que l'on accourait à qui mieux mieux pour punir **Silanus** et **Vetus**, il avait préféré s'occuper des affaires privées de ses clients.'
(*Annales* XVI-22,1)

(Dans *Annales* XVI-22.1 au sujet de **Thrasea**, il y a cette formulation *lui qui, autrefois, était assidu et infatigable* précisée quelques lignes plus loin :)

'C'était là faire sécession, créer une faction et, si beaucoup de gens osaient en faire autant, c'était **la guerre civile**... C'est la même attitude d'esprit que de ne pas croire à la divinité de **Poppée** et ne pas prêter serment sur les actes du dieu **Auguste** et du dieu **César**. *Il méprise la religion, il abroge les lois*'.
(*Annales* XVI-22,3)

- **il abroge les lois :**

La conduite de **Thrasea** relève d'un même comportement lorsqu'*il ne croit pas* à la divinité de **Poppée** et lorsqu'*il ne prête pas* serment aux dieux **Auguste** et **César**, car *il méprise* la religion païenne.

Tacite donne la seule conclusion officielle car légale : **il abroge les lois**, ce qui est l'accusation du **crime de lèse-majesté** qui fut - *toujours* - l'accusation portée contre les chrétiens, puisqu'elle entraînait la mise à mort par tout romain détenteur d'un simple pouvoir de police (par exemple : un centurion) sans qu'il y ait l'obligation d'avoir recours à un tribunal pour juger le crime. La peine de mort était automatique du seul fait d'**être chrétien**.

LA GUERRE CIVILE

Est-ce là un rappel de l'affaire des **Bacchanales** ? Voir, dans le *Tome XVII/(1)* le chapitre sur la *Damnatio memoriae* :

- **à la page 26 :**

Jamais il n'y eut dans notre Etat un mal si grand où plus de gens et de choses se trouvent impliqués... Ils n'ont pas encore produit au grand jour tous les forfaits qui sont le but de **leur conspiration**.

Pour l'heure, cette conjuration impie limite ses méfaits au domaine privé, parce qu'elle n'a pas encore assez de force pour écraser l'Etat.

- à la page 27 :

On disait que *plus de sept mille hommes et femmes* avaient participé à la **conjuraction**. Mais on savait que :

**les chefs de cette conjuration étaient MARCUS et Caius Atinus
issus de la plèbe romaine .**

Or, au moment où se déroulent les événements relatés par **Tacite** dans les *Histoires (chapitre IV)* et les *Annales (chapitre XVI)*, il y a déjà un certain temps que le christianisme a été diffusé, connu et reçu dans la Rome impériale, comme en attestent les réactions de tous les empereurs depuis et y compris **Tibère**.

BAREA SORANUS

'Après avoir massacré tant d'hommes illustres, finalement **Néron** désira abolir *la vertu même* en tuant **Thrasea Paetus** et **Barea Soranus** qu'il détestait l'un et l'autre depuis longtemps.

(*Annales XVI-21.1*)

'Cependant **Barea Soranus** avait déjà été mis en accusation à la demande d'**Ostorius Sabinus**, un chevalier romain, lorsqu'il avait achevé son proconsulat d'Asie pendant lequel il avait accru les griefs du **prince** par *sa justice* et *son activité...* parce qu'il n'avait *pas puni* l'acte de violence commis par les citoyens de **Pergame** pour empêcher l'affranchi impérial **Airatus** d'enlever des statues et des tableaux. Mais on lui reprochait d'avoir été l'ami de **Plautus** et d'avoir intrigué pour amener la province à espérer **une révolution**. /..

- **une révolution :**

C'est la reprise de *l'accusation de conjuration*, donc du **crime de lèse-majesté**.

../ Pour la condamnation, on choisit le moment où **Tiridate** arrivait pour recevoir **la couronne d'Arménie** /..

(Se reporter dans ce même chapitre à la page 15)

../ de telle sorte que l'opinion occupée des affaires de l'étranger attachât moins d'attention à **un crime intérieur**.'

(*Annales XVI-23,1 et 2*)

- **un crime intérieur :**

C'est la reprise de l'argument de **conjurat**ion : ne fallait-il pas montrer à **Tiridate** que *Rome est toujours fidèle aux cultes païens*, car ce **Barea Soranus** n'aurait-il pas eu quelque penchant pour la doctrine du Christ ?

La vertu même... sa justice... son activité... il ne permet pas la violence !

'Sur ce, **Musonius Rupus** fit une violente sortie contre **P.** (Egnatius) **Celer**, l'accusant d'avoir fait condamner, par un faux témoignage, **Barea Soranus**. Un tel procès renouvelait, évidemment, les haines provoquées par les accusations. Mais un accusé, sans illustration et coupable, ne pouvait pas être protégé, d'autant moins que *le souvenir de Soranus était vénéré*. **Celer**, qui pratiquait **officiellement** la philosophie, avait porté témoignage contre **Barea**, trahissant ainsi et souillant cette **amitié** dont il se prétendait un maître.'

(*Histoires* IV-10,1 à 10,3)

- **officiellement ... amitié :**

Le mot *officiellement* est encore **une trace**, car son emploi implique que **Soranus** a été attaqué pour le motif qu'il ne se conduisait pas en stoïcien. **Tacite** a précisé *officiellement* pour insister sur l'idée que **Celer** a agi en tant que philosophe stoïcien, donc dans le cadre d'une opposition brutale contre **Soranus**, c'est à dire contre *la manière de vivre de Soranus*.

(Voir dans le Tome XVII/2 les pages *Tacite 11 et 12*).

P. EGNATIUS CELER

Originaire de **Syrie**, c'était un familier de **Barea Soranus** et il fut le précepteur de sa fille A la suite des attaques de **Rufus**, il fut condamné à mort.

RUFUS

Musonius Rufus séjourna longuement *en Asie*. Après une vie politique mouvementée, mais ardent philosophe stoïcien, il fut tiré de l'exil par **Titus**. Peut-être son intervention contre **Celer** eut-elle pour origine des écarts d'interprétation de la doctrine du stoïcisme contre le message des chrétiens ?

SENTIUS

J'ai trouvé très peu de renseignements à son sujet, sinon que **Néron** ordonna qu'on le mette à mort. Il aurait fait la campagne de **Bretagne**, donc avec **Vespasien**. Pressenti comme gouverneur de **Syrie**, ce fut finalement **Pison** qui fut nommé, mais **Sentius** fut à ses côtés et résida à **Antioche**. Il semble avoir joué un rôle insolite au sens où **Tacite** signale qu'il envoya à Rome une femme nommée **Martine** que l'on soupçonna d'avoir aidé **Pison** pour pratiquer quelques assassinats... et elle aurait été, elle-même, assassinée.

PLAUTIUS SILVANUS AELIANUS

Il participa à la campagne de **Bretagne** sous **Claude** comme général en chef, puisque 'il remporta l'ovation sur les bretons'. Il fit donc cette campagne avec **Vespasien**, **Sentius**... Il fut proconsul d'**Asie**, puis gouverneur de **Mésie** en 57, prenant la succession de **Flavius Sabinus**, le frère de **Vespasien**.

Il se maria avec **Pomponia Graecina**, de souche noble et, selon **Tacite**, accusée de **superstition étrangère** et déférée au jugement de son mari. Et lui, selon la coutume antique, connut de cette affaire qui mettait en jeu la vie et la réputation de son épouse, *en présence de leurs proches*, et il la déclara innocente.

Cette **Pomponia** vécut très âgée et dans une tristesse continuelle car, après que **Julia**, la fille de **Drusus**, eût péri à la suite d'une machination de **Messaline**, pendant quarante ans elle vécut ne portant que des vêtements de deuil et n'ayant que *désolation dans son coeur*, ce qui, pendant le règne de **Claude**, *ne lui valut aucun châtement* et, par la suite, tourna à sa gloire.'

(*Annales XIII-32*)

- **superstitions étrangères :**

L'expression *superstition étrangère* désigne les **chrétiens** qui sont, légalement, à Rome, considérés comme des juifs pratiquant un **culte étranger** à celui rituel des juifs orthodoxes. (Cfr. : *Lettre de Claude aux juifs alexandrins* et texte de **Flavius Josèphe** sur l'affaire des **juifs étrangers** brûlés dans l'amphithéâtre d'Antioche.)

DE NOMBREUX CHRETIENS

Ainsi, par ce texte, on peut faire le **constat** que **Pomponia** fut chrétienne, que **Plautius**, son mari, étant au courant et la protégeant, était également chrétien, que **Julia**, fille de **Drusus**, fut tuée comme chrétienne et que, dans l'entourage de **Pomponia**, il y avait *des proches* qui étaient également chrétiens.

SUR CAPITO COSSUTIANUS

Capito Cossutianus avait été pris en flagrant délit d'avoir illégalement perçu de l'argent (*Annales XI-6*). Sous le principat de **Néron**, il fut légat en *Cilicie*.

'La même année vit plusieurs accusés, parmi lesquels **P. Celer** poursuivi par la province d'Asie. Comme César ne pouvait l'absoudre, il fit traîner les choses en longueur, jusqu'à ce que **Celer** mourût de vieillesse. Car **Celer** qui avait tué - comme je l'ai dit - le proconsul **Silanus**, couvrait ses autres méfaits par l'énormité de ce crime.

Les *ciliciens* avaient accusé **Cossutianus Capito**, un personnage taré, infâme et qui avait cru pouvoir user dans sa province de la même audace que celle dont il avait fait preuve à Rome. En butte à une accusation opiniâtre, finalement, il renonça à se défendre et fut condamné en vertu de la loi sur la concussion.

En faveur d'**Eprius Marcellus**, que les *lyciens* assignaient en restitution, la brigade l'emporta au point que certains, parmi les accusateurs, furent punis d'exil, sous prétexte qu'ils avaient accusé un innocent.'

(*Annales XIII-33,1 à 3*)

COSSUTIANUS CAPITO : GENDRE DE TIGELLINUS

'Sous le consulat de **P. Marius** et de **L. Afinius** (en l'année 62), le préteur **Antistius**, dont j'ai rappelé que, pendant son tribunat de la plèbe, il s'était conduit de manière abusive, composa des pièces de vers injurieuses contre le prince et les récita au cours d'un banquet où se trouvaient beaucoup de gens, un soir qu'il dînait chez **Ostorius Scapula**.

Si bien que **Cossutianus Capito**, qui avait récemment retrouvé son rang de sénateur ((il avait été condamné à cause de fraude fiscale)) **grâce aux prières de son beau-père Tigellinus**, l'accusa de **lèse-majesté**. ../

- **lèse-majesté :**

Le **lecteur** se remémorera ce qui se passa à la suite de l'incendie de Rome et comment j'ai expliqué que **Tigellinus fut l'instigateur du crime perpétré contre les 979 chrétiens** dans les jardins de **Néron**.

Il se rappellera aussi que toutes les persécutions qui seront décrétées ultérieurement contre les chrétiens seront prises en application de la loi punissant **le cri-me de lèse-majesté**, c'est à dire de complot contre l'Etat.

C'est pourquoi la phrase qui vient, aussitôt à la suite, dans le récit de **Tacite**, a une importance extrême : elle est bien *au-delà d'une simple trace* : elle est **l'aveu que Tigellinus est l'instigateur des accusations lancées par son gendre Cossutianus Capito** :

../ Ce fut la première fois où cette loi fut remise en vigueur. ../

(Car :

pour remettre une loi en vigueur, il faut disposer du pouvoir impérial.)

../ Et l'on était persuadé que l'on recherchait moins la perte d'Antistius que, pour l'empereur, la gloire de l'arracher à la mort, en vertu de son droit tribunitien de veto, une fois qu'il aurait été *condamné* par le sénat.'

(Annales XIV-48,1 et 2)

- **condamné :**

Depuis les temps de **Tibère**, temps du rapport de **Pilate** au sujet des événements relatifs à l'assassinat de Jésus à Jérusalem, temps du rejet par *le sénat* du sénatus-consulte pour reconnaître *religio licita* la doctrine du Christ, c'est *le sénat* qui agit de façon continue afin que les chrétiens soient éliminés du monde romain et, pour cela, il remet en vigueur la loi ancienne punissant de mort le crime de lèse-majesté. Lorsque la mémoire de **Néron** sera bannie (*damnatio memoriae*), toutes les lois édictées par **Néron** seront abolies, mais la loi punissant de mort le crime de lèse-majesté subsistera, puisqu'elle est antérieure au principat de **Néron**.

L'AFFAIRE DES CILICIENS

Cossutianus Capito 'était mal disposé envers **Thrasedas** parce que celui-ci, par son autorité, avait causé sa perte en *assistant les ambassadeurs ciliciens lorsqu'ils interrogeaient **Capito** accusé de concussion.*'

(Voir ci-dessus : *Annales XVI-21,3*)

(Au sujet de **Paul**, originaire de **Tarse** en **Cilicie**, voir :

*Tome XVII/(1) Un certain Antiochus aux pages 4, puis 7 et 8
avec la conclusion au bas de page 8)*

Or, des informations importantes doivent être rappelées :

1. Capito Cossutianus 'avait été pris en flagrant délit' d'avoir illégalement perçu de l'argent.

(*Annales XI-6*)

2. 'Les ciliciens' avaient accusé **Cossutianus Capito**, un personnage taré, infâme et qui avait cru pouvoir user dans sa province de la même audace que celle dont il avait fait preuve à Rome. En butte à une accusation opiniâtre, finalement, il renonça à se défendre et fut condamné en vertu de la loi sur la concussion.'

(*Annales XIII-33.2*)

3. 'Cossutianus Capito' avait récemment retrouvé son rang de sénateur **grâce aux prières de son beau-père Tigellinus.**

(*Annales XIV-48.1*)

La prise en compte de ces divers textes que **Tacite** a pris la précaution de répartir le long de ses *Annales*, dans les livres **XI / XIII / XIV et XVI**, permet de conclure que l'instigateur de la mise à mort de **Thrasedas** ne peut être autre que **Tigellinus** lui-même.

Lecteur !

Dans le *Tome XVII/(1)*, aux pages **41 à 45**, tu trouveras divers textes de **Tacite** au sujet de **Tigellinus** ; puis, dans le *Tome XVII/2*, à la page *Plutarque 10*, tu pourras lire *Juvénal : L'aveu !* avec cette accusation terrible contre...

...'Tigellinus ! Celui-là, je le vois empalé aussitôt, luire et fumer comme une torche ; traîné sur l'arène, il y tracera un large sillon.'

(*Juvénal : Satire I-147 à 159*)

Ce texte vient juste après ce que j'ai écrit à la page qui précède :

'Les *débauches infâmes et inouïes* dans lesquelles il se vautrait avec d'impures courtisanes qu'au bord même de la tombe son incontinence et sa lubricité poursuivaient encore, *étaient considérées comme la punition suprême* et **l'équivalent de mille morts** par les *gens sensés* ; mais le peuple, lui, supportait avec peine qu'il vît la lumière du soleil, lui qui en avait privé *tant de si grands hommes*.'

(Plutarque : *Othon II*)

avec :

- **l'équivalent de mille morts :**

Est-ce une évocation des **neuf cent soixante dix neuf chrétiens** qui furent tués dans d'atroces conditions, dans les jardins de Néron, peu après l'incendie de Rome ? **Tigellinus n'aurait-il pas été l'homme ayant 'suggéré' à Néron d'en ordonner l'exécution ?**

Le texte de **Plutarque** invoque les témoignages de *gens sensés* et du **peuple**, tous étant des personnes qui (à l'époque où écrit Plutarque, et selon les habitudes d'écriture de cette époque) peuvent désigner **les chrétiens**, ceux-ci étant des *gens sensés* et issus (tant des *grands* que des humbles) du *peuple*.

L'expression « **l'équivalent de mille morts** » est insolite et elle apparaît, par la précision du nombre comme :
un signifiant de la mémoire du *peuple*.

LA MORT DE PAETUS THRASEA

J'ai déjà cité quelques parties de ce texte mais, pour des raisons de clarté de l'exposé, je reprends ce qui va être la finale **connue** des *Annales* de **Tacite** :

'Alors le questeur du consul fut envoyé à **Thraseda** qui se trouvait dans ses jardins. Le soir commençait à tomber. **Thraseda** avait réuni un grand nombre de personnages et de dames de la noblesse /..

(Est-ce intentionnellement que **Tacite** attire l'attention de son lecteur sur *la noblesse* ? ... comme si **Tigellinus**, dans son machiavélisme, évitait soigneusement de s'attaquer à *la noblesse* ?)

../ et prêtait attention surtout à **Demetrius**, un maître de l'école cynique, avec lequel *autant qu'on pouvait le conjecturer...* il s'interrogeait sur la nature de l'âme et la séparation du souffle vital et du corps. /..

(**Tacite** rapporte / suggère (?) que **Thrasea** s'entretenait avec ce philosophe ami de Sénèque de la vie après la mort.)

../ Tandis que les personnes qui étaient là pleuraient et se lamentaient, **Thrasea** les invite à se retirer promptement et à ne pas risquer leur propre sécurité en la liant au sort d'un condamné. /..

(Si on pose l'hypothèse que **Thrasea** est condamné parce qu'il est chrétien, c'est à dire qu'il est condamné en vertu de la loi sur le crime de lèse-majesté, il devient évident que **Thrasea** tient à éviter que toute personne qu'il reçoit chez lui puisse être accusée du même crime d'être chrétienne. Si **Thrasea** n'est pas chrétien, l'argument tombe car **Sénèque** lui-même mourut entouré de nombreux disciples et il n'avait pas pris le soin de les inviter à se retirer promptement.)

../ Puis, comme il s'était avancé jusqu'au portique, c'est là que le questeur le trouve, *presque joyeux* parce qu'il avait appris que son gendre, **Helvidius**, était seulement banni d'Italie. Après quoi, ayant pris connaissance du sénatus-consulte, *il fait entrer Helvidius* et **Demetrius** dans sa chambre et tend à la fois les veines des deux bras. /..

- *presque joyeux* :

Ceci signifie que **Helvidius** méritait la mort, à cause d'un motif d'accusation identique à celui qui avait déterminé la condamnation à mort de son beau-père **Thrasea**. Bien entendu, pour celui-ci, aucune circonstance atténuante ne pouvait être invoquée, à cause de *l'affaire des ciliciens* et de la rancune du gendre de **Tigellinus**. Ces diverses données impliquent que **Helvidius**, comme **Thrasea**, étaient coupables d'être chrétiens.

- *il fait entrer* :

Thrasea peut faire entrer sans prendre aucun risque l'un et l'autre, puisque **Demetrius** est un maître de l'école cynique et parce que **Helvidius** a reçu notification de sa condamnation à l'exil, donc ne risque pas la mort. **Tacite** ne dit pas qu'il y eût d'autre personne dans la chambre !

Cependant, que le **lecteur** se souvienne que **Demetrius fut exilé en Grèce après le procès de Thrasea** ! Ceci est encore **une trace** laissée par cette conversation entre **Thrasea** et **Demetrius**, le maître de l'école cynique, car ils discutaient *sur la nature de l'âme et la séparation du souffle vital et du corps*, (id est : sur la résurrection après la mort).

../ Lorsque le sang s'écoula, se répandant sur le sol, il demanda au questeur d'approcher et lui dit :

« *Nous offrons cette libation à **Jupiter Libérateur**. Regarde, jeune homme, et que les dieux détournent ce présage ! mais tu es né pour vivre à une époque où il est utile d'affermir son âme par des exemples de fermeté.* »

- **Jupiter Libérateur :**

1. L'expression a déjà été utilisée par **Tacite**, et ce pour la mort de **Sénèque**. Cette occurrence est donc volontaire et oblige à rapporter, ici, ce qui se passa lors de sa mort :

'Et (**Sénèque**), sans frayeur, demande les tablettes de son testament. Et, comme le centurion refusait de le lui permettre, il se tourna vers ses amis et leur déclara (*Annales XV-62.1*)... En même temps, *comme ils pleuraient*, s'adressant à eux... il les rappelle au courage (*Annales XV-62.2*) ... Lorsqu'il eut tenu ces propos et d'autres semblables adressés à tous (*Annales 63.1*)... Il fit appeler des secrétaires et leur dicta longuement ce qui a été publié dans les termes dont il usa (*Annales 63.3*)... Finalement, il entra dans un bassin plein d'eau chaude, aspergeant les esclaves qui se trouvaient tout près et il dit alors qu'il offrait ce liquide en libation à **Jupiter Libérateur**. (*Annales 64.4*).'

La mort de **Sénèque** et celle de **Thrasea** sont décrites par **Tacite** dans la ferme décision de les situer l'une face à l'autre. **Sénèque**, dont on ne peut mettre en doute l'appartenance à la foi stoïcienne, est entouré de beaucoup de monde : sa famille, ses esclaves, ses secrétaires à qui il dicte un texte qui sera publié et que, pour cette raison, (**Tacite**) croit inutile de paraphraser (*Annales XV-63.3*).

Le **lecteur** peut faire ici le **constat** que le texte de **Tacite** est construit de façon telle qu'il oblige à se reporter à la mort de **Sénèque**.

Le récit ne voudrait-il pas, ce faisant, attirer l'attention sur la mort du philosophe **Socrate** qui fut à ce point remarquable que tous se souviennent de sa mort !

Si cette hypothèse est vraie, alors **Tacite** écrit avec beaucoup d'intelligence puisqu'il pose **Thraseda** en plein cœur du stoïcisme... ce qui évitera, à tout lecteur futur, de faire le moindre rapprochement entre son mode de vie et celui enseigné par le christianisme. Or **Sénèque** et **Socrate** furent entourés de disciples et les conditions de leur mort furent connues de tous.

Thraseda semble être seul, car ne sont présents que son gendre dont la condamnation à l'exil est officielle, et **Demetrius**, un maître de l'école cynique lequel, d'ailleurs, sera ensuite exilé en Grèce. L'indice est important car être l'ami de **Thraseda** est aussi l'aveu officiellement proclamé de l'appartenance au christianisme.

Alors, en présence du gendre dont la condamnation est connue de tous (et qui ne risque rien au-delà), et en présence de **Demetrius** connu en tant que maître de l'école cynique, de même que **Sénèque** fit *l'oblation* à **Jupiter Libérateur**, (pour le motif personnel que sa mort lui apportait la liberté en l'éloignant de **Néron**), de même manière **Thraseda** fait *l'oblation* à **Jupiter Libérateur**, car **lui** va le libérer du pouvoir abominable du tyran. D'où l'information, vraie en elle-même, selon laquelle **Thraseda** invoquait la vie éternelle et qu'il *s'interrogeait sur la nature de l'âme et la séparation du souffle vital et du corps*. ... mais, pour tout chrétien, **lui** est **Dieu Sauveur** !

D'où la question fondamentale : que signifie, pour **Thraseda** l'expression :

Jupiter Libérateur ?

S'agit-il du **Dieu Sauveur** venu proclamer un message que **Thraseda** ...

(Ici j'arrête le texte de mon analyse ...)

2. Au sujet d'une expression similaire, j'ai écrit dans le *Tome XV*, dans le chapitre *Marc à Alexandrie* aux pages **10** et **13** :

'Quant au dieu lui-même, beaucoup pensent que c'est Esculape, parce qu'il guérit les malades, certains que c'est Osiris ... un bon nombre que c'est Jupiter ... la plupart croient que c'est **Dis Pater**, à cause des attributs qu'on voit sur ses statues ou en raison de *conjonctures énigmatiques*.'

(Tacite : *Histoires* IV-84)

2.1. à la page 10 :

Ainsi **Tacite** écrit strictement :

'Alors **Vespasien** fait ce que le dieu lui demande : aussitôt la main recouvre son usage et l'aveugle redécouvre la lumière.'

(*Histoires* IV-81.7 et 8)

'Quant au dieu lui-même, beaucoup pensent qu'il est **Esculape**, parce qu'il guérit les corps malades... mais beaucoup qu'il est **Jupiter** en tant que maître de toutes choses, et la plupart supposent qu'il est **Dis Pater** en raison des attributs qu'on lui voit ou bien de divers symboles.'

(*Histoires* IV-84.10)

Ce dieu qui guérit *la cataracte* et *la main desséchée* est venu de la région d'**Antioche**. Mais tu remarqueras, *lecteur*, que ce dieu a un nom (= celui auquel croient la plupart) qui ne t'est pas inconnu, car **Dis Pater** n'est autre que *Dieu-Père* et **il** vient de ce pays où on adore l'homme *qui s'éleva vers le ciel* ...

2.2. à la page 13 :

L'expression **Dis Pater** n'est pas loin de **Dieu(-le-)Père**, cette dernière formulation évoquant celle en usage chez les chrétiens, mais tenir présent à l'esprit que Διος est le génitif (grec) de **Zeus**...

... et noter que **Jupiter** était assimilé à **Zeus**.

• *affermir son âme par des exemples de fermeté :*

Si **Thræsea** est chrétien, ce langage signifie : *tu es né à une époque où il est utile que certains puissent témoigner, c'est à dire soient martyrs*.

../ Puis, comme la lenteur avec laquelle venait la mort lui causait de violentes douleurs, tourné vers **Demetrius** ...

(Ici s'arrête le texte des *Annales* de Tacite ...)

Ici s'arrête le texte des Annales de Tacite ...

Longuement je me suis demandé si l'expression :

Jupiter Libérateur

n'avait pas été introduite par ceux qui ont censuré le texte de **Tacite** en suspendant la transmission de la finale de son récit.

(Voir dans le *Tome XV* le chapitre sur *La destruction des textes*, notamment à la page 159 : *La destruction des archives*.)

En effet, le récit de **Tacite** ne pouvait pas ignorer des événements qui sont d'une importance capitale pour ce qui va advenir aussitôt après : la prise de pouvoir de **Vespasien**, la modification de la politique et les nouvelles orientations amenant la fin de la persécution contre les chrétiens, l'établissement d'une ère de paix et l'instauration d'une dynastie nouvelle, toutes ces décisions étant indistinctement mêlées afin d'atteindre l'idée fondamentale de la volonté d'aboutir à un principat dont le modèle est celui de l'empereur **Auguste** (Voir ci-dessous le texte sur *La fidélité de Titus* : le paragraphe 2 et la note 4).

Tacite écrit (et révisé) ses *Annales* vers les années 111/113 alors qu'il y a eu des événements nouveaux depuis le principat de **Vespasien** : **Domitien** et une nouvelle persécution, d'ailleurs suspendue / le principat de **Cocceius Nerva**, un ancien politicien du temps de **Néron** / le principat de **Trajan**, premier empereur non italote avec une nouvelle persécution.

Le problème des juifs n'est toujours pas réglé, ni celui des adhérents à la secte dite des **juifs étrangers** que sont les chrétiens. Le successeur de **Trajan** sera **Hadrien** que les aléas de l'Histoire feront séjourner à **Antioche** lorsqu'il est appelé au principat et il fut sans doute informé de la stratégie de **l'Eglise d'Antioche**, (Voir, sur ce sujet, dans le *Tome XVII/(1)* : le chapitre sur *Les persécutions* aux pages 6 et 7)

C'est à ce moment, que **Tacite** reprend, relit et corrige ses écrits.

(Voir *Tome XVII/(1)* à la page *Plinie le Jeune 5 : légat à Ephèse*)

Plus tard, viendra **l'édit du 23 février 303**, avec la censure (la destruction) de tous les documents, archivés à Rome et dans la capitale d'Asie, relatifs aux relations entre les différentes sortes de juifs (dont **l'Eglise**) et l'empire.

La commission de censure va se pencher sur les écrits de **Tacite**, fonctionnaire officiel reconnu par les instances administratives de son époque et elle les censurera... mais le texte complet du livre XVI des *Annales* est dangereux à conserver, à cause de l'orientation que l'auteur a prise mettant en cause (sans les nommer et en respectant les lois fondamentales des rapports des quindécemvirs) des gens qui *notoirement* furent *chrétiens*. La solution sera, alors, de glisser, dans la finale du texte, l'expression :

Jupiter Libérateur

laquelle entraînera tout lecteur, un peu superficiel, à admettre que **Thræsea** n'était qu'un stoïcien dévoyé !

Je laisse mon *lecteur* apprécier ce qui n'est qu'une hypothèse... mais compatible avec **toutes les traces** relevées dans les textes de **Tacite** et j'ose affirmer que :

à ces époques troublées, il y avait, à Rome, de nombreux chrétiens .

QU' EST - CE QUE : ETRE CHRETIEN ?

Le *lecteur* aura l'humilité de se poser cette question telle qu'elle peut être énoncée en cette moitié du premier siècle. Les textes sacrés non païens, hormis ceux des juifs, ne comportent encore que l'*Evangile de Saint Marc* (dont la détention est punie de mort pour tout romain) et, peut-être, de quelques *Epîtres*. Il n'y a pas tout ce qui deviendra le Nouveau Testament et il n'y a pas encore de liturgie bien définie :

l'Eglise elle-même n'est pas encore structurée.

La réponse à la question posée ne peut donc être trouvée que par le moyen de l'examen du comportement de ceux-là qui vivent des rites depuis de nombreux lustres, assistent en spectateurs aux spectacles donnés sous la rubrique du culte des dieux païens officiels, mais dont **un mode de vie** dans la société romaine de l'époque diffère par tout ce que, déjà, ils ont découvert dans le message social et fraternel attesté par ceux qui, dans le fond de leur cœur, mais très souvent non ouvertement, agissent selon le message nouvellement arrivé de Jésus, le juif galiléen.

Voici quelques expressions relatant *la manière de vivre* de certains contemporains, telle que **Tacite** l'a rapportée :

PAETUS THRASEA

'Son indépendance ; il accomplit, comme citoyen, comme mari, comme gendre, comme ami, sans défaillance, toutes obligations de la vie, dédaignant les richesses, obstiné pour le bien, ferme en face de ce que l'on redoute.'

(*Histoires* IV-5.4)

HELVIDIUS PRISCUS gendre de THRASEA

'Il suivit comme maîtres de sagesse les philosophes qui considèrent comme des biens seulement ceux qui relèvent du bien moral et comme des maux seulement qui déshonorent et ne regardent le pouvoir, l'illustration et tout ce qui est extérieur à l'âme ni comme des biens, ni comme des maux.'

(*Histoires* IV-5.3)

'... plus de justice...'

(*Histoires* IV-6.3)

'... les uns louant sa modération...'

(*Histoires* IV-6.4)

PAETUS THRASEA

'**Néron** décida d'abolir la vertu (en le tuant).'

(*Annales* XVI-21.1)

'(Il) sortit du sénat pendant le rapport... il n'avait montré qu'un enthousiasme très modéré (aux jeux)... il proposa et obtint une décision moins cruelle... il fut volontairement absent et ne participa point aux funérailles (de **Poppée**).'

(*Annales* XVI-21.1 et 2)

'(Il évitait de) prononcer le serment solennel... il était absent bien qu'il fût revêtu du sacerdoce quindécemviral... jamais il n'avait offert de sacrifice... depuis trois ans il n'avait pas mis le pied dans la curie.'

(*Annales* XVI-22.1)

'Il méprise la religion (païenne).'

(*Annales* XVI-22.3)

BAREA SORANUS

'Néron décida d'abolir la vertu (en le tuant).'

(*Annales XVI-21.1*)

'Il avait accru les griefs du prince par sa justice et son activité... il n'avait pas puni l'acte de violence commis par les citoyens de *Pergame* pour empêcher (un affranchi) d'enlever des statues et des tableaux... (Il avait) intrigué pour amener la province à espérer une révolution (la proclamation du message chrétien ?).'

(*Annales XVI-23.1*)

D'où la question fondamentale :

QU' EST - CE QUE : *ETRE CHRETIEN* ?

Etre chrétien, c'est ne pas être un simple *spectateur*, mais vivre intensément **la liturgie** et s'intégrer dans les textes inspirés. A *Jérusalem* (la ville juive) ou dans *Rome* (la Ville païenne), les célébrations religieuses sont devenues **des rites** : une caste de prêtres (les scribes et les grands prêtres / les décevirs et les quindécévirs) accomplissent des gestes et disent des paroles qui sont la Tradition (juive / païenne) dont toute remise en cause jusqu'à la moindre lecture personnelle sont interdites (la loi du Lévitique devenue Loi d'Israël / les lois des Douze Tables devenues Lois de la république).

Le *spectateur* doit assister, et regarder (sans voir), et écouter (sans entendre), et il lui est *interdit de participer personnellement* à leur liturgie autrement que par l'acclamation créée dans le peuple. **Les liturgies** sont devenues **des rites**, lesquels concrétisent l'union indissociable des *spectateurs* et la garantie de la paix dans la société (le peuple d'Israël / le peuple des romains). L'un du peuple n'est que l'un dans le peuple car l'un par le peuple.

Les rites ont fait oublier l'origine, la cause et l'expression, toutes trois fondatrices de ce qui, au commencement, est **la liturgie**.

L'oubli, paresse de l'esprit et aveuglement de l'intelligence, a transformé **la liturgie** en *rites*, traits d'union *obligés* entre des personnes dont certaines, dans l'intimité de leur intelligence et de leur coeur, à ces instants précis dans lesquels ils devraient rester *spectateurs*, n'ont pas la même perception et n'ont pas la même compréhension de ces *rites obligés*.

Lorsque l'un parmi tous les assistants s'éveille en son intelligence, pour essayer de comprendre ce qu'il voit et entend, il est *contraint* (Cfr. : **Tome II/B-C à la page 147**) de faire la secrète analyse du rite vécu, ce qui l'amène à sortir du groupe des *spectateurs* et à chercher **la face oubliée du rite** qui est **la liturgie originelle**. Ré-agissant ainsi, ré-activant l'origine liturgique, il acquiert **la foi**, laquelle est sa relation personnelle avec Dieu. Il n'y a pas de **foi** s'il n'y a pas le **face à face**, Dieu qui fait signe à l'homme et l'homme qui, voyant et entendant, répond. Les mots de l'expression *face à face* sont l'Esprit qui agit et par qui tout arrive.

« Femme ! Ta foi t'a sauvée ! » = **Mc V-34** ne peut être dit° qu'à une femme qui n'a pas hésité à *sortir* de son enfermement physique. « Pars ! Ta foi t'a sauvé ! » (**Mc X-52**) ne peut être dit° qu'à celui-là qui n'a pas hésité à *sortir* de sa condition sociale. Une femme qui était grecque, syrophénicienne de race, n'hésite pas à *sortir* de sa culture païenne pour penser dans le sémitisme du mot *jeter* (Cfr. : **Mc VII-27 et 30** : ne plus *faire le don* de quelques miettes de pain à des petits-chiens, mais *faire l'offrande* à Dieu). J'ai retenu cette **triade** d'exemples car eux trois sont *sortis* (Cfr. : **Mc XVI-20**) de leur culture, se sont remis en cause, ont regardé et écouté et ont pris l'audace de témoigner.

Il n'y a pas d'autre vraie **foi** que celle du martyr, de celui-là qui s'est fait **devenir** disponible pour tout ce qui *demain* pourra survenir. Le mot *demain* signifie : au-delà de l'instant du *présent*, lequel est un temps qui n'existe pas en hébreu (Voir dans le **Tome XVIII** l'analyse des lexies **Mc I-4 et 9**). La foi se témoigne par cette seule parole :

Je me ferai devenir pour Toi ce que Toi - Tu voudras me faire devenir .

Il n'y a aucun verbe avec le temps du *passé* et, si un tel verbe cherchait à s'insinuer en moi, je le corrigerais aussitôt en plaçant devant lui la lettre **Yod** qui le transformerait en verbe du *futur*. Ainsi **un rite d'aujourd'hui** doit être regardé comme provenant de **la liturgie** que je dois projeter dans le *futur* de mon agir.

Au temps du paganisme, en ce premier tiers du premier siècle, **être chrétien** signifie : *ne plus être simple spectateur* d'une cérémonie rituelle, mais changer de culture. L'ancienne croyance avait figé en idoles une multitude de dieux. La relation physique exige un **Dieu Unique en sa pluralité** de mouvements, un Dieu qui agit et fait signe(s), un Dieu qui parle et se fait voir, un Dieu dont l'Idée seule (la première lettre de **son nom**) est *le futur* que j'aimerais follement vivre, car ainsi est ma foi, quel que soit ce futur. La foi s'atteste / se témoigne lorsqu'elle submerge l'agir de l'homme. Au premier siècle, ainsi que dans le futur des siècles, **être chrétien** est ne pas agir en païen :

"Tu ne te feras pas d'idole, aucune image de ce qui est (..) sur la terre !

Tu ne te prosterner pas devant eux et tu ne les serviras pas !".

(Deutéronome V-8 et 9)

Lorsque, dans les textes qui précèdent, j'ai noté divers comportements des personnages, j'ai été obligé de dissocier leur agir de la **routine** païenne (dans le mot *routine* il y a quelques lettres qui permettent de façonner le mot **rite** !). **Etre chrétien** était alors abandonner la culture païenne... mais dans l'ordre et le respect du droit, car :

« Les choses de César, remettez(-les) à César. »

(Mc XII-17)

En ce premier tiers du premier siècle, je ne puis définir autrement le fait d'**être chrétien**, car il n'y a **pas encore de structure(voir note)** qui ait pour nom l'Eglise. **Etre chrétien** est vivre en relation directe le **face à face** :

"Et **IL** créa Douze ...

Et **IL** créa **LES** Douze ...

... *et ils vécurent face à face en Présence de LUI* .

Note : pas encore de structure :

En fin de premier siècle, la structure ecclésiale sera établie, car il y aura l'église et l'évêque du lieu. Cfr. : Ignace d'Antioche : *Lettre aux Ephésiens*.

CE QUE PEUT - ETRE ILS SAVAIENT

A Antioche, ceux de l'Eglise avaient pu apprendre certaines choses, parce que leur ville était la capitale de l'Asie romaine, donc le lieu de résidence de membres de l'administration et le lieu de transit de nombreux fonctionnaires ou militaires. De même qu'il y avait, dans les instances du pouvoir, *un clan des commandants* des armées de la campagne **de Bretagne**, de même il y eut *un clan des hauts fonctionnaires d'Asie*, et celui-ci avait sa base opérationnelle à **Antioche**. Lorsqu'il arrivait qu'un membre de ce clan soit rappelé à Rome pour répondre de méfaits divers, **ceux de l'Eglise** savaient qu'une procédure judiciaire était engagée. Mais, en connaissaient-ils les motifs réels ?

Ayant vécu des époques comparables, je puis supposer que la vérité (vraie), au sujet des incidents survenus entre les hommes proches du pouvoir, n'était jamais connue, mais qu'un flou tout autour pouvait être remarqué, origine d'hypothèses, de déductions, d'une recherche plus authentique des événements.

A Antioche, ceux de l'Eglise ont pu avoir la conscience (= plus qu'une simple impression) que, dans l'entourage immédiat de **Vespasien**, un certain nombre de personnes agissaient avec *justice* et *sagesse*, ce qui n'était absolument pas le cas dans l'entourage de **Néron**, ni dans celui des trois qui se succédèrent avec brutalité et violence.

C'est peu

mais c'est beaucoup dans un monde qui semblait être voué à l'anéantissement dans l'abomination de la désolation.

Ce peu

permettait d'envisager des temps nouveaux pour ceux qui sauraient innover leur stratégie, car **le devenir** de toute civilisation, de toute culture, comme de tout homme pris individuellement, passe par une novation de son action, de son engagement, de sa stratégie, c'est à dire par un approfondissement de sa **foi**.

ET A ROME ?

Un certain nombre de personnalités de l'administration impériale, séjournant à **Rome**, ont eu l'occasion de transiter ou de séjourner plus ou moins longuement à **Antioche**, capitale romaine d'Asie, en suite de missions diverses ou d'une affectation de plus longue durée, soit dans l'administration, soit dans l'armée. Certains d'entre eux ont eu la possibilité d'avoir connaissance du message proclamé par **l'Eglise d'Antioche**. Les uns ont écouté plus ou moins attentive-ment, certains ont peut-être eu quelque contact avec des chrétiens, d'autres enfin sont devenus chrétiens.

Il est évident que, après trente ans d'existence, **l'Eglise d'Antioche** a eu des contacts avec des personnalités politiques et militaires. Il est tout aussi évident que ceux-ci, lors de leurs affectations diverses ultérieures dans d'autres contrées du monde romain, ont porté (ne serait-ce qu'inconsciemment) le message nouveau.

Lorsque les fonctionnaires ou les militaires revenaient à **Rome**, soit pour rendre compte, soit à titre définitif, ils avaient l'occasion sinon l'obligation d'informer...

... et ceci fut, de toutes façons, la proclamation du message du Christ.

ET VESPASIEN ?

Vespasien est aussitôt confronté à un ensemble de problèmes fortement imbriqués les uns dans les autres.

Il y a d'abord **la question juive**, celle qui fut à l'origine de l'envoi de **Vespasien** en mission, lorsque **Néron** lui confia le commandement du corps expéditionnaire chargé de détruire la citadelle idéologique du Temple de **Jérusalem**.

Les juifs sont les transitaires obligés pour tout ce qui concerne le commerce des grains et ils ont réussi à s'emparer de la direction des magasins et entrepôts d'**Alexandrie**, le port qui est devenu le centre d'expédition de trente mille tonnes de grains par an vers **Rome**.

La situation du port est telle que, même en plein hiver, il est possible d'effectuer la traversée vers l'Italie sans trop de risques. Rome doit donc garantir, envers et contre tout, la paix en Egypte, c'est à dire le long du Nil, afin que les paysans puissent cultiver en toute liberté leurs terres, et dans la zone du delta, afin que les convois de grains circulent librement et que les grains puissent être livrés dans les silos appartenant à Rome quoique situés en terre égyptienne. Il y a donc une obligation à ce que les juifs d'Alexandrie vivent en quiétude afin qu'ils puissent assurer la bonne exécution des contrats de livraison qu'ils ont passés avec Rome. Il est de la plus haute importance que la paix (romaine) règne en Egypte.

Or le problème juif dépasse la seule région d'Alexandrie, car il y a tous **les juifs de la diaspora**, et eux sont une menace pour le pouvoir impérial. **Néron** avait voulu détruire la hiérarchie religieuse du Temple afin de pouvoir mieux régenter les juifs de toutes régions du bassin méditerranéen qui, s'ils étaient coupés des liens religieux et des consignes politiques du Sanhédrin, devraient être poussés à se comporter avec Rome indépendamment les uns des autres. La Jérusalem juive est *un abcès* pour Rome.

Il y a aussi **le problème des parthes et des arméniens** car, si Rome réussissait à crever l'abcès juif, c'est à dire à supprimer l'hégémonie du Sanhédrin, donc à supprimer la cohésion entre les anciens, les grands prêtres et les sadducéens, ceux-ci étant les détenteurs actuels du pouvoir dans le Temple, il pourrait y avoir un vide politique qui risquerait d'attirer parthes et arméniens à Jérusalem. Déjà, dans le passé, ces peuples ont réussi à s'emparer de Jérusalem qui, pour eux, est un lieu stratégique au centre de la route reliant l'Egypte et l'Asie.

Toutes ces données de la situation politique dans le monde romain lors de l'arrivée au pouvoir de **Vespasien** permettent de comprendre la raison du long entretien entre **Titus** et **Vespasien** avant que celui-ci ne parte à **Rome** assumer les responsabilités du principat, étant donné que la victoire des armées romaines sur les juifs est très largement prévisible, car le corps expéditionnaire devrait pouvoir disposer de plus de 80.000 hommes face aux armées juives qu'il va être facile de murer dans Jérusalem, selon une tactique devenue classique dans l'armée romaine. **Vespasien** doit, avant toute chose, **régler le problème parthe** et c'est la raison pour laquelle *la première démarche* de **Titus**, aussitôt après la prise de **Jérusalem**, sera d'aller à **Zeugma**.

Les parthes sont un ennemi héréditaire de la Rome impériale car ils rêvent d'être les maîtres d'un royaume de l'orient indépendant de l'occident. Il y a donc, en Arménie et en pays parthe, *un deuxième abcès* dont il faut empêcher toute croissance avant de pouvoir l'éradiquer. Parthes et juifs sont deux peuples dont le comportement peut devenir très dangereux pour l'empire.

Il y a, en plus, l'imbroglio créé par une scission parmi les juifs, au sens où certains d'entre eux se sont séparés du Sanhédrin : ce sont **les chrétiens**. Au début, les juifs orthodoxes les ont considérés comme des schismatiques, puisqu'ils ne respectent pas la liturgie du Temple, quoique, cependant, ils le fréquentent avec assiduité ; mais eux ne font pas les sacrifices des bêtes et ils n'hésitent pas à manger avec les publicains et les païens que, peu à peu, ils convertissent à leurs nouveaux préceptes religieux. Le livre du Lévitique n'est plus leur règle de vie et ils l'ont remplacé par un nouvel écrit, non plus en hébreu mais en grec, qui est le **message-divin de celui** qu'ils ont vu et entendu être **Messie de YHVH-Elohim des nations**.

A **Rome**, depuis la mort/Résurrection de Jésus, *le sénat* s'est très vite pré-occupé du nouveau message proclamé et il a aussitôt entrevu le danger de l'expansion de la nouvelle doctrine parmi les peuples non sémites : il a refusé de décréter religion licite la religion du juif galiléen. A la suite de ce refus, l'empereur **Tibère** a pris un édit interdisant toute persécution contre ces 'chrétiens'.

A la mort d'un empereur, l'ensemble des lois et décrets pris de son vivant conserve sa légitimité (Voir Annexe VI : L'empereur est Grand Prêtre). Caius et Claude seront obligés de respecter cet édit et ils ne pourront pas persécuter les chrétiens. N'étant pas reconnue *religio licita*, la religion nouvelle est interdite à tout citoyen romain et il lui est interdit d'en détenir les livres sacrés.

Or *cette interdiction ne s'applique pas à ceux qui n'ont pas la citoyenneté romaine*. Les empereurs qui succéderont à **Tibère** ne pourront officiellement agir que par les deux moyens suivants dont ils usèrent :

-- accorder la citoyenneté romaine d'abord aux villes présentant une importance économique pour Rome, puis ensuite au pays tout entier dont elles font partie. Ceci va obliger à modifier le recrutement *du sénat*, puisque des non-romains, puis des non italotes vont pouvoir devenir sénateurs.

-- décréter religions licites de nouveaux cultes et, pour ceux-ci, permettre au peuple de participer ouvertement aux liturgies nouvelles. Il leur suffira alors de choisir les nouveaux dieux ainsi officialisés en les prenant parmi les dieux déjà vénérés dans certaines régions de l'empire (***l'Egypte*** : le dieu Isis / ***le pays des parthes*** : Sol invictus et la Mère des dieux/Mithra). Ils prendront soin d'attribuer à ces dieux une tradition faisant d'eux des dieux dont le comportement rappelle celui de Jésus (l'incarnation par la venue sur terre en homme vivant parmi les hommes / le rejet par les hommes ou encore la passion soufferte / la mort humaine / le réveil ou encore la résurrection / la montée au ciel pour s'asseoir parmi les autres dieux). Ces deux empereurs devront cependant rester cohérents avec la législation romaine et ils ne pourront décréter que ces dieux sont porteurs, pour leurs adeptes, d'un message d'amour. Ainsi les cultes nouveaux s'adressent à des dieux qui restent extérieurs aux hommes et doivent s'intégrer dans la pluralité des autres dieux païens.

L'étude, présentée juste avant et dans *le présent chapitre*, démontre que **Vespasien** a fréquenté des chrétiens et qu'il a une connaissance personnelle de certains de leurs groupes. Or, il sait ce que fit **Tigellinus** et comment celui-ci suggéra à **Néron** d'accuser les chrétiens d'être les responsables de l'incendie de Rome, incendie que **Néron** a lui-même ordonné d'allumer.

**L'accusation d'être des 'incendiaires' portée
contre les chrétiens a été l'argument juridique
qui permet de contourner l'édit de Tibère.**

Tibère avait interdit toute persécution contre les chrétiens. Quelle que soit son infamie, **Néron n'a pas le pouvoir de révoquer l'édit de Tibère, sinon il remettrait en cause la légitimité du pouvoir impérial...**

*... d'autant que **Néron** est un descendant direct de **Tibère***

*et aime évoquer que **Enée** fut l'un de ses aïeux.*

Il a fallu que l'affranchi **Tigellinus** vienne conditionner psychologiquement **Néron** en lui démontrant combien le peuple était prêt à se révolter contre lui, l'empereur incendiaire de Rome. Il lui suggéra que la seule solution était d'accuser les chrétiens, cette accusation entraînant leur mise à mort pour crime contre l'Etat. Juridiquement rien ne pouvait être opposé à une telle décision de l'empereur, d'autant qu'elle était en conformité avec toute la politique (économique) préconisée par *le sénat* depuis l'empereur **Tibère**. Face à toutes ces données : **juives, parthes et chrétiennes**, **Vespasien** et **Titus** vont prendre un certain nombre de décisions :

- **première conséquence :**

A **Antioche**, lorsque **Titus** se trouve confronté au peuple qui réclame des *persécutions contre les juifs étrangers* (= contre les chrétiens), derrière **Titus**, il y a **Vespasien** qui lui a donné des directives avant de partir à Rome : ne pas faire comme **Tigellinus** et **Néron**, car la seule chance de l'unité de l'empire est de revenir au modèle de gouvernement suivi par **Auguste** et **Tibère**.

- **deuxième conséquence :**

A **Jérusalem**, **Titus** interdira aux juifs l'accès des ruines de la ville et il veillera à ce que le Temple, une fois détruit et rasé, ne soit jamais reconstruit. Il veillera également à ce que le Sanhédrin ne soit pas transféré ailleurs avec la même puissance et il pourra, tout au plus, accepter qu'une certaine structure juive soit créée ailleurs, à la condition que ses dirigeants soient *des pharisiens* qui, depuis longtemps, ont été en bonne relation avec Rome.

- **Conséquences attendues ultérieurement :**

Face aux parthes, l'ordre et l'unité de l'empire romain doivent être la garantie de la paix dans la victoire, donc les parthes auront une certaine crainte et resteront tranquilles. **Face aux juifs**, l'ordre dans le bassin méditerranéen devrait être assuré, et ceci devrait être vite perceptible dans la région d'Alexandrie.

- **Conclusion générale :**

La victoire des armées romaines doit être, une fois la guerre terminée, humaine et non violente. Elle devrait être génératrice de cette paix que les légions romaines cautionneront par leur présence. Ceci entraîne à une *non persécution* des chrétiens car, déjà, il y en a dans une grande partie du monde romain, et surtout à Rome aux niveaux les plus élevés de l'administration. Si on persécutait ces chrétiens, cela les amènerait à s'unir, d'où une révolution dans tout l'empire, avec les conséquences imprévisibles mais certaines d'une remise en cause de tout le monde de la culture païenne.

LA FIDELITE DE TITUS

Lorsque **Titus** quitte **Antioche** et va à **Alexandrie** pour s'embarquer vers Rome, il fait un détour par **Memphis**. L'ensemble des analyses ci-dessus autorise le lecteur à retenir principalement deux 'explications'. En décidant de passer par **Memphis**, **Titus** a-t-il voulu, en **se ceignant du diadème**, instaurer **une royauté théocratique du type de celle attendue pour le messie des juifs** ? La terre promise à cette **royauté** est entièrement soumise à **Titus** : l'Egypte, la Palestine (Jérusalem, la Samarie, Césarée maritime, la Galilée), la Syrie (avec la capitale de la partie asiatique de ce nouvel empire : **Antioche**), le royaume d'Arménie et le royaume des parthes (les régions de l'Euphrate), ces deux royaumes étant alliés : **l'offre** des quarante mille cavaliers **et**

la couronne d'or décernée : présages de royauté ?

Titus osera-t-il s'engager **vers une monarchie théocratique** ? Réussira-t-il à réaliser ce qui fut le secret désir des divers empereurs, depuis **Tibère** jusqu'à **Néron**, de tous ceux-là qui appartinrent à la dynastie qui fut celle d'**Auguste**, cha-cun se voulant devenir le **roi intègre et pacificateur**, digne **successeur d'Auguste(4)** ? Pour chacun de ceux-là, le destin fit que cela n'a pas pu arriver...

o u :

Titus restera-t-il *fidèle à la république impériale* ? ... restera-t-il *fidèle à ce qui fut convenu* lors de l'ultime entretien qu'il eut avec **Vespasien son père**, *juste avant que celui-ci n'aille à Rome*

prendre en main les destinées de l'empire ?

(Voir Tome XVIII / Analyse de Mc IX-11).

(Voir dans le présent Tome, *Caligula* à la page 7 : *le diadème*).

Note 4 : successeur d' AUGUSTE =

Voir ci-dessus

TITUS n'aurait-il pas pensé à la royauté d'AUGUSTE ? Car : 'AUGUSTE lui-même, sous le consulat de M. CICERO (le fils = en l'année 723 de Rome, c. à d. en 30 av. J.-C.), aux ides de septembre (le 13 septembre), reçut *du sénat* LA COURONNE OBSIDIONALE tant la couronne civique paraissait insuffisante ! *Depuis, je ne trouve plus personne qui l'ait obtenue.*'

(Plinie l'Ancien : *Histoire naturelle* XXII-6)

La *couronne obsidionale* était attribuée à celui qui avait délivré une ville romaine assiégée. Ici, le *sénat* récompense AUGUSTE parce que, en 31 av. J.-C. (l'année qui précédait), il avait remporté la victoire d'ACTIUM, donc il avait délivré Rome d'un asservissement possible par Marc-Antoine et Cléopâtre.

'C'était à vrai dire un usage et un rite de ce culte antique, mais il ne manquait pas de personnes pour **interpréter le geste autrement**. Aussi **Titus, se hâtant de revenir en Italie**, s'embarqua sur un navire marchand, fit escale à **Regium**, puis à **Pouzzoles** d'où il se rendit **précipitamment à Rome** et, voyant **Vespasien** surpris de son arrivée, lui dit, comme pour démentir les vaines rumeurs dont il avait été l'objet :

« **Me voici, mon père, me voici !** »
(Suétone : *Titus* 5)

A ROME : UN SEUL TRIOMPHE !

'Peu de jours après ((le retour de **Titus** à **Rome**)), **Vespasien** et **Titus** **résolurent qu'il ne se ferait qu'un triomphe pour eux deux**, quoique le sénat en eût ordonné un pour chacun en particulier... (Suit une longue description du triomphe avec, pour finale, la mise à mort de **Simon**, fils de Gorias.) ... Après donc que l'on eut annoncé sa mort et que chacun en eut témoigné de la joie par ses applaudissements, on offrit des sacrifices accompagnés de prières et de vœux. Lorsqu'ils eurent été solennellement achevés, **les empereurs** se retirèrent dans le palais où ils firent un grand festin. *Il s'en fit d'autres en même temps dans toute la Ville* où l'on fêtait ce jour-là pour rendre grâces à Dieu de la victoire remportée sur les ennemis et aussi *parce qu'on le considérait comme la fin des guerres civiles et le commencement d'une grande fidélité pour l'avenir.*

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VII-16 et 18)

- **les empereurs :**

Le titre d'*imperator* était une marque d'honneur accordée aux généraux d'armée qui avaient remporté une grande victoire sur l'ennemi. Ainsi, à Jérusalem, alors que le Temple finissait de brûler :

'Les romains plantèrent leurs drapeaux *vis-à-vis de la porte du Temple* qui regardait l'Orient, alors que ce lieu saint et tous les bâtiments d'alentour brûlaient encore et, après avoir offert *des sacrifices* à Dieu, **ils déclarèrent Titus imperator** avec des grands cris de joie.'

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VI-32)

LE VOYAGE VERS ALEXANDRIE (Midrash)

Alors que nous étions sur la longue route qui mène des pays de l'**Euphrate** jusqu'au port d'embarquement d'**Alexandrie** en Egypte, et après être repassés par **Césarée maritime** afin d'y prendre les dépouilles arrachées au Temple avant son arasement par le feu, ainsi que les autres butins prises de guerre (or, argent, objets sacrés ... et esclaves juifs), alors que nous venions de quitter **Memphis** et que, à travers le pays d'**Egypte**, nous approchions d'**Alexandrie**, au cours d'une de ces veillées que, quotidiennement, nous consacrons au repos des fatigues du jour et qui étaient un temps pour chacun d'évoquer les derniers événements tels que, selon sa charge, il les avait vécus, l'un de nous se leva. C'était celui qui, dans le Temple commençant à brûler, avait ordonné aux soldats autour de lui de ramasser les documents et rouleaux constituant la bibliothèque du Temple afin de les préserver de l'incendie.

Ces archives avaient été, ensuite, ramenées avec le reste du butin à Césarée maritime et lui n'était pas venu vers l'Euphrate, car il avait reçu l'ordre de préparer le transport vers **Alexandrie** et d'assurer la garde de la Table, du Lampadaire, des Chérubins, des vases sacrés... et de ce que l'on avait pu sauvegarder de la bibliothèque du Temple. Or il avait profité des cinq ou six semaines que dura le voyage vers l'Euphrate, pour prendre connaissance du contenu des documents et, certains soirs, au cours des veillées, il résumait, commentait, informait. Alors que déjà nous venions de quitter **Memphis**, lui, l'archiviste romain nous expliqua combien certains écrits des juifs étaient prémonitoires :

Je vais vous lire, dit-il, deux textes que j'ai trouvés mais, à la place des noms des différents intervenants, je vais *resituer l'Histoire en l'actualisant aux événements des jours glorieux que nous vivons* aujourd'hui. Ils concernent les relations entre le dieu des juifs, qu'ils appellent YHVH, et les puissants d'Egypte et d'Israël. Ce que je vais vous présenter, au cours d'une *lecture telle que la font les juifs* (= **lecture midrashique**), est le récit de ce qui vient d'arriver entre le glorieux **Titus** notre général en chef, **Sérapis** le grand dieu, et **Pharaon** roi et donc grand prêtre d'Egypte.

V o i c i :

1. *'Sérapis dit à Titus : 'J'ai découvert un roi ! ... Pars !'. Titus dit : 'Comment pourrais-je y aller ? Pharaon va l'apprendre et il me tuera !'.*

Mais Sérapis reprit :

'Tu prendras avec toi un boeuf et tu diras : « Je suis venu sacrifier à Memphis au dieu. » ... Je t'indiquerai moi-même ce que tu devras faire : tu consacreras pour moi celui que je t'indiquerai.'.

Titus obéit à Sérapis. Quand il arriva à Memphis, les anciens de la ville vinrent à sa rencontre et lui demandèrent : 'Voyant, viens-tu avec des intentions pacifiques ?'. Titus répondit : 'Oui, je suis venu offrir un sacrifice à Sérapis. Purifiez-vous et venez l'offrir avec moi !'.

Il purifia pharaon et les siens et les invita au sacrifice. En arrivant, Titus aperçut un des fils de pharaon et il se dit : 'Sûrement, c'est celui-ci que Sérapis a en vue pour lui donner l'onction !'. Mais Sérapis dit à Titus 'Ne considère pas son apparence ni sa haute taille, car je l'ai écarté. Ton dieu ne voit pas à la manière des hommes, car les hommes regardent l'apparence mais Sérapis regarde le coeur.

Pharaon appela un de ses ministres et le présenta à Titus qui dit : 'Ce n'est pas lui non plus que Sérapis a choisi.'. Pharaon présenta un autre mais Titus dit : 'Ce n'est pas lui non plus que Sérapis a choisi.' Pharaon présenta ainsi à Titus ses sept fils et Titus lui dit : 'Sérapis n'a choisi aucun de ceux-là. N'as-tu pas d'autres garçons ?'.

Pharaon répondit :

'Il reste encore le plus jeune, il est en train de veiller sur la troupe ... Il dit : 'Va ! Donne-lui l'onction au milieu des siens !'. Et l'Esprit de Sérapis s'empara de LUI à partir de ce moment-là.'

(D'après : I Samuel XVI-1 à 13)

Avec :

YHVH = **Sérapis**

Samuel = **Titus**

Jessé = **pharaon**.

(L'archiviste romain poursuivit aussitôt sa **lecture midrashique** :)

2. 'Lorsque **Titus** revint après avoir tué **le peuple d'Israël**, les femmes sortirent de toutes les villes **du Latium** au-devant de **l'empereur Vespasien** pour chanter en dansant, au son des tambourins, des cris d'allégresse et des cymbales. Les femmes qui dansaient chantaient ce refrain :

«**Vespasien** a tué des milliers et **Titus** des dizaines milliers ! »

Vespasien fut très irrité et cette affaire lui déplut. Il dit : 'On a donné des dizaines de mille à **Titus** et à moi les milliers, **il ne lui manque plus que la royauté !**'.

Et, à partir de ce jour, **Vespasien** regarda **Titus** d'un oeil jaloux. **Vespasien** communiqua à son fils **Domitien** et à tous ses officiers son dessein de faire mourir **Titus**. Or **Domitien**, fils de **Vespasien**, avait beaucoup d'affection pour **Titus** et il avertit ainsi **Titus** :

'Mon père **Vespasien** cherche à te faire mourir. Sois donc sur tes gardes demain matin, reste à l'abri et dissimule-toi. Moi je sortirai et je me tiendrai à côté de mon père dans le **lieu** où tu sera. Je parlerai en ta faveur à mon père, je verrai ce qu'il y a et je t'en informerai.'.

Domitien dit du bien de **Titus** à son père **Vespasien** et il lui parla ainsi :

'Que l'empereur ne pèche pas contre son serviteur **Titus** car celui-ci n'a commis aucune faute contre toi. Bien plus, ce qu'il a fait a été d'un grand profit pour toi. Il a risqué sa vie, il a tué **des juifs** et **le dieu** a procuré une grande victoire à tout **Rome** : Tu as vu et tu t'es réjoui. Pourquoi pécherais-tu en répandant le sang d'un homme innocent, en faisant mourir **Titus** sans raison ?'.

Vespasien céda au paroles de **Domitien** et il fit ce serment :

« Aussi vrai que **les dieux** sont vivants, il ne mourra pas ! »

Alors **Domitien** appela **Titus** et il lui rapporta toutes ces choses. Puis il le conduisit à **Vespasien** et **Titus** reprit son service comme auparavant.'

(D'après : I Samuel XVIII-6 à XIX-7)

Avec :

Saül = **Vespasien**

David = **Titus**

Jonathan = **Domitien**.

Goliath / philistins = **les juifs**

Israël = **le Latium**

le roi = **l'empereur**

(Dès que l'archiviste romain eut achevé sa *lecture midrashique*, un des officiers de **Titus** se leva et dit que, lors du voyage vers les pays de l'**Euphrate**, il y avait eu divers événements qu'il tenait d'abord à rappeler :)

'(Alors) que **Titus** venait dans leur ville, presque tous (les habitants d'**Antioche**) furent trente stades au devant de lui... Ils faisaient de grandes acclamations mêlées d'instantes prières de vouloir *chasser les juifs* de leur ville. (Il s'agissait des) *juifs du dehors* (c'est à dire des *chrétiens*) que l'on assurait être complices d'une conjuration. Le peuple s'était ému de telle sorte qu'il les avait fait brûler au milieu du théâtre et on voulait les exterminer tous.

(**Antiochus** proposa de les faire) *sacrifier à la manière des païens* (car ces *judéo-chrétiens* avaient la réputation de se réunir pour manger la chair et boire le sang) et que l'on réputât pour traîtres ceux qui refuseraient. Le peuple embrassa cette position... Il y eut ensuite un incendie à **Antioche** détruisant le marché carré, les archives et des palais. **Antiochus accusa les mêmes d'être les incendiaires**, mais **Collega**, remplaçant du gouverneur romain absent, empêcha tout massacre et **Titus** fut informé de l'incident.

(Lorsque **Titus** vint dans la ville et après que le peuple ait manifesté sa demande de *chasser les juifs*, le) prince les écouta sans y répondre et l'on peut juger quelle était *l'appréhension des juifs* dans l'incertitude de ce qu'il ordonnerait dans une affaire où il s'agissait de leur entière ruine. **Titus** ne s'arrêta pas à **Antioche** mais s'avança vers l'**Euphrate**...

(A la suite de ce voyage), étant revenu à **Antioche**, le sénat et les magistrats le prièrent de vouloir aller au théâtre où tout le peuple était rassemblé. Ils y renouvelèrent avec ardeur la prière qu'ils lui avaient faite de *chasser les juifs*. Ce sage prince leur répondit qu'il ne voyait pas en quel lieu les reléguer puisque (il avait lui-même) détruit celui où l'on aurait pu les envoyer.

Les habitants d'**Antioche** supplièrent **Titus** au moins d'effacer les privilèges de cette nation de dessus les tables de cuivre où on les avait gravés (= le sénatus-consulte leur reconnaissant un statut spécifique), mais **Titus** ne leur accorda pas plus cette seconde demande que la première et il partit pour l'**Egypte**.'

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VII-9 et 14)

(Puis l'officier continua en signalant que, à **Antioche**, un de ces *juifs chrétiens* avait osé aborder **Titus** et lui avait dit :)

3. *'Tu es plus juste que moi car tu m'as fait du bien et moi je t'ai fait du mal. Aujourd'hui tu as mis le comble à ta bonté pour moi, puisque YHVH m'avait livré entre tes mains et que tu ne m'as pas tué.*

*Quand un homme rencontre son ennemi, le laisse-t-il aller bonnement son chemin ? Que le **Dieu d'Israël** te récompense pour le bien que tu m'as fait aujourd'hui !*

*Maintenant, je sais que **tu régneras sûrement** et que **la royauté sera ferme dans tes mains.***

(D'après : I Samuel XXIV 18 à 21)

*Les trois textes ci-dessus sont des citations textuelles et complètes, sauf à considérer les mots en **lettres italiques grasses** qui ont été "actualisés". Les mots en **lettres** (simplement) **italiques** ainsi que ceux en **lettres grasses** sont strictement tels qu'ils sont écrits dans...*

le premier livre de SAMUEL

... dans la traduction de l'Eglise de France.

EN EGYPTE : RITES e t LITURGIES

Αιγυπταος

Le mot *Aiguptos* fut utilisé par les grecs pour désigner le pays de l'Egypte. Ce mot est d'origine *égyptienne* car il dérive de **hikuptah** : le château de **Ka**, l'âme de **Ptah**, le nom de l'antique **Memphis** capitale des rois de l'Ancien Empire. Il est donc probable que ce nom (*aiguptos*) a été introduit dans les territoires côtiers de la mer Egée au temps où **Memphis** était au sommet de sa puissance et recevait les transporteurs et intermédiaires commerciaux de la mer Egée, en relation d'affaires avec les habitants de la vallée du Nil.

LES ROIS D'EGYPTE

Les **rois d'Egypte** ont, parmi leurs titres, celui de **pharaon**, lequel correspond à la charge de *Grand Prêtre*. Le **lecteur** fera, ici, un rapprochement entre des événements mettant en relation le peuple d'Israël et le peuple des égyptiens :

-- YHVH l'Elohim d'Israël a envoyé en Egypte Abraham, l'homme avec lequel il passera son Alliance.

-- YHVH sera bouche à bouche avec Moïse qui est 'plus qu'un prophète', lui qui, enfant, fut trouvé sur le bord du Nil par la sœur de pharaon et auquel ce dernier fera donner l'éducation des princes égyptiens.

-- Abraham et Moïse sont ainsi les messagers directs de YHVH (Dieu Unique) auprès du **roi d'Egypte**, portant le titre de **pharaon**, c'est à dire de *Grand Prêtre* des dieux égyptiens. Cette présence en Egypte d'Abraham, puis de Moïse, correspondra à un temps où **pharaon** (= le roi) est **grand-prêtre de la religion et il modifie petit à petit le dogme** des nombreux dieux de la nature (bêtes diverses, constituants naturels de l'eau, de l'air, du feu ou de la lumière) **et il le fait évoluer vers le dogme d'un dieu unique égyptien**.

MOÏSE : L' ENFANT PROPHETE

'Ayant pris en secret la longueur exacte du corps d'**Osiris**, Typhon, d'après cette mesure, fit construire un coffre superbe et remarquablement décoré... Enfin **Osiris** y entra et tout de son long s'y étendit. Au même instant, tous les convives s'élancèrent pour fermer le couvercle... L'opération terminée, le coffre fut porté sur le fleuve et on le fit descendre jusque dans la mer, par la bouche *Tanitique* qui de ce fait est encore aujourd'hui exécrée par tous les égyptiens et appelée *Maudite*...

Informée à son tour, **Isis** se coupa, dans le lieu même où elle apprit ce mal-heur, une boucle de ses cheveux et se couvrit d'un vêtement de deuil. C'était à l'endroit où s'élève encore aujourd'hui la ville de **Coptos** nom qui signifie, suivant quelques auteurs, *privation* car χιπτειν, disent-ils, a le sens de *priver*. La déesse alors erra de tous côtés... Etant venue à rencontrer quelques petits enfants, elle s'enquit auprès d'eux du sort du coffre. Il se trouva que ces enfants l'avaient vu et ils lui désignèrent la bouche par laquelle les amis de Typhon avaient conduit ce cercueil dans la mer.

De là, provient qu'en Egypte **on attribue aux petits-enfants une faculté prophétique** et qu'on tire particulièrement des présages des mots qu'ils font entendre quand ils jouent dans les temples et qu'ils parlent au hasard.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 14)

... et ceci m'a fait penser à l'histoire de
l'enfant Moïse
dans son arche, sur le Nil !

DIEU D' ISRAEL / DIEU (unique) D' EGYPTE

Ainsi se trouvent confrontés le dieu que l'intelligence des hommes façonne en dieu unique et le Dieu qui se fait voir par les hommes en sa Révélation comme Dieu Unique. C'est l'éternelle question (car elle restera ancrée dans la pensée humaine durant les siècles à venir) de la gnose face à la Révélation.

Dieu **fit** l'homme *à son image* et l'homme parfois se croit assez intelligent pour, de lui-même, se croire capable d'accéder à *la ressemblance* de Dieu. Le message du Christ sera celui de Dieu Incarné venu afin de vivre pleinement *homme* parmi les *hommes*, pour leur faire entendre son **message divin**.

'Cet *homme*' Jésus parlera aux *hommes* le langage de l'*homme*, langage audible par tous les *hommes*, langage que tout *homme* ne peut entendre que s'il reçoit de **lui seul** (Jésus Dieu Incarné) la Grâce (= le pouvoir : le verbe **faire** / le **hesed**) du **voir** et de l'**entendre** (de *comprendre*) ce que lui-même, l'*homme*, voit et entend : ceci étant le **message** de Dieu Incarné Messie.

Jésus Messie est à la fois pleinement *homme*, pleinement **Dieu**, et à la fois pleinement *homme* et pleinement Homme et Dieu par l'*Esprit* (la **triade** du mystère de l'Incarnation).

Ainsi **l'Egypte est terre de la confrontation**, donc source de la Révélation. Pour les païens, elle est terre des idées, des innovations, des cultes divers, car elle est **lieu** où la nature semble donner (gratuitement) la richesse de la vie par l'eau fertilisante du Nil. Pour Israël, elle est le 'passage' obligé avant d'atteindre la Terre Promise, Terre fertilisée par le **Jourdain fleuve** inversion du fleuve **NIL** (**l'un coule du nord au sud**, inversement **du sud au nord coule l'autre**).

LE NIL

Ce *fleuve* bienfaisant était considéré comme le *Très Saint*, le *Père* et le *conservateur du pays*. Il était regardé comme un *dieu*, des prêtres lui rendaient un culte. **Les égyptiens ignoraient tout de ses sources** (Cfr. : **les sources du Jourdain**) et ne comprenaient pas pourquoi il fertilisait régulièrement la terre. Aussi disaient-ils que l'inondation était produite par les *larmes d'Isis*. **L'eau du Nil engraisse** le sol comme elle engraisse les hommes (**Voir ci-dessous Le sel et Le bœuf Apis.**)

LE SEL

'Les prêtres égyptiens qui font vœu de chasteté s'abstiennent entièrement de *sel* : ils pensent qu'il a la propriété de réveiller et d'exciter la vertu générative endormie. **Ils mangent le pain sans qu'il soit salé.**'

(Plutarque : *Propos de table* V-10)

Plutarque dit aussi que les égyptiens ne mangeaient pas de mets assaisonnés de *sel marin*. Pour leur usage, ils se servaient du *sel gemme* qu'on leur apportait de la Marmorique.

LE POISSON

'Tous les égyptiens en outre ne s'abstiennent pas de tous les poissons de mer, mais ils s'en interdisent néanmoins quelques-uns. Ainsi les habitants d'**Oxyrrynque** ne mangent aucun de ceux qui ont été pris à l'hameçon. Vénérant en effet *le poisson* dénommé *oxyrrynque* (= *museau pointu*), ils craignent que l'hameçon n'ait par hasard amorcé un de *ces poissons sacrés* et ne soit devenu impur de ce fait.

Ceux de **Syène** (= **Assouan**) ne touchent point au *pagre*. Il paraît en effet que *ce poisson* se montre sur le Nil quand il est près de déborder, et on le regarde comme *un messenger apportant l'agréable nouvelle de la crue*.

Quant aux prêtres, ils s'abstiennent de toutes espèces de *poissons*. Au neuvième jour du premier mois, **tandis que chaque égyptien mange devant la porte d'entrée de sa maison un poisson rôti** /..

Mc VI-41/42 Et prenant les cinq pains et les deux *poissons*... (et) IL partagea aussi les deux *poissons* pour tous. Et ils mangèrent tous...

../ les prêtres n'en goûtent point : ils se contentent de faire devant leurs portes que leurs *poissons* soient entièrement consumés par le feu.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 7)

LA CRUE DU NIL

(Voir dans le *présent Tome* aux pages **Blé 10 à 12** et voir ci-dessus le texte sur *Le poisson* :) le premier mois de l'année égyptienne s'appelait *thot* et l'année commençait à la première apparition de l'étoile d'Isis (= Sirius), ce qui correspondait exactement avec le commencement de **la crue** du Nil :

'Parmi les astres, **Sirius** était celui qui est consacré par les égyptiens à Isis, parce qu'il amène l'eau (= le lever de **Sirius**, marquant **le premier instant de l'inondation**, marquait aussi le début de l'année civile). Ils révèrent aussi le *Lion* et ils ornent de gueules de *lion* béantes les portes des temples, parce que le Nil déborde *dès que le soleil s'approche du Lion*.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 38)

'C'est par des *gueules de lion* que les égyptiens font jaillir leurs fontaines, vu que le Nil répand ses eaux nouvelles sur les terres ensemencées de l'Egypte à l'époque où le soleil passe dans le signe du **Lion**.'

(Plutarque : *Propos de table* IV-5)

Le déroulement chronologique de **la crue du Nil** était le suivant :

Peu après le solstice d'été, c'est à dire vers les premiers jours de juillet :

à Eléphantine :	premiers signes de la crue,
pendant 6 à 8 jours :	montée très lente du niveau,
puis :	montée plus rapide du niveau de l'eau,
vers le 15 août :	le Nil arrive à mi-hauteur,
entre le 20 et le 30 septembre :	la hauteur maxima est atteinte,
vers le 10 novembre :	le Nil est redescendu à mi-hauteur,
et	
jusqu'au 20 mai de l'année suivante :	
	le Nil continue lentement à descendre,
puis :	période stationnaire.

'(Les égyptiens) admettent aussi que les phases de la lune ont un certain rapport avec les crues du Nil. En effet, la plus grande hauteur de ses eaux à **Eléphantine** est de **vingt huit** coudées, et ce nombre est égal à celui des jours pendant lesquels la lune apparaît, et à celui qui mesure le temps qu'elle met pour accomplir chaque mois sa révolution. La plus petite hauteur, à Mendès et à Xoïs, en est de **six** coudées : elle répond aux six jours pendant lesquels la lune gagne son premier quartier. La hauteur moyenne, qui se produit aux environs de **Memphis**, est de **quatorze** coudées, quand la crue est normale ; elle correspond aux jours que met la lune pour arriver à son plein.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 43)

LA MER

Les égyptiens ont horreur de **la mer** qui **est**, pour eux, **un corps étranger hostile à l'homme**. Le principe générateur et humide était figuré par le Nil. L'eau de la mer n'était qu'un résidu salé, apparenté à l'eau saumâtre du désert.

Mc IX-42 Et si quelqu'un scandalisera /..

il est beau pour lui ... (si) il a été jeté vers la mer .

Il y a là une lecture comparable à faire entre le **Jourdain** et le **Nil** : l'un coule du sud vers le nord et *aboutit à la mer*, alors que l'autre coule du nord vers le sud et *aboutit à la mer* asphaltite, dont la teneur en sel interdit toute vie aux *pois- sons*. La pluralité des sources du **Jourdain** correspond à la pluralité des sources du **Nil**. Dans l'une et l'autre vallées, *le fleuve fertilise la terre et apporte la vie*.

LE VIN

'Les prêtres attachés dans Héliopolis (ville de Basse Egypte, juste au sud de l'ouverture du delta, qui était le centre du culte du soleil) au service du dieu n'apportent jamais de vin dans le temple du soleil. Ils regarderaient comme une inconvenance de boire pendant le jour sous les regards de leur seigneur et roi.

Les autres prêtres en usent, mais en petite quantité. Ils ont aussi un grand nombre de **purifications durant lesquelles l'usage du vin est interdit** : ce sont celles qui durent tout le temps qu'ils consacrent à étudier, à apprendre et à enseigner les vérités divines. /..

(Cfr. : le vœu de naziréat : l'interdiction de consommer tout produit de la vigne, donc le vin, les boissons fermentées...)

../ **Les rois** d'Egypte eux-mêmes, comme le rapporte Hécatee, **ne buvaient du vin que dans la mesure établie par les saintes écritures**, car *ils étaient considérés comme prêtres*. Ils commencent à en boire depuis Psammétique (l'année 666). Avant lui, ils n'usaient pas de vin et ne s'en servaient pas pour faire des libations. Ce n'est point qu'ils crussent, en agissant ainsi, se rendre chers aux dieux ; mais ils pensaient que **le sang**, de ceux qui jadis étaient entrés en lutte avec les dieux et qui, une fois tombés, avaient mêlé leurs cadavres à la terre, **avait produit les vignes**. En conséquence, si l'ivresse rendait les hommes insensés et furieux, c'est qu'elle les remplissait **du sang** de leurs aïeux.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 6)

Genèse IV-8 à 10 Comme ils étaient aux champs, **Caïn** se leva contre son frère **Abel** et le tua ... **YHVH l'Elohim** dit° à **Caïn** :

« Qu'as-tu fait ? *La voix du sang de ton frère crie auprès de moi hors de la terre !* »
puis :

Mc XIV-24 Et **IL** leur dit° : « *Ceci est mon sang de l'Alliance...* »

J'ai lu encore que, selon certains historiens, il n'y aurait pas eu de vigne en Egypte et que les égyptiens buvaient soit des vins étrangers, soit une boisson faite avec de l'orge fermenté.

J'ai lu cependant :

'Le lac Mareia (en bordure de mer, quelques kilomètres à l'ouest d'**Alexandrie**) renferme huit îles et tous ses bords sont couverts de riches habitations. **Les vins** que produit la région sont si bons que **le vin maréotique** est soutiré en vue de le faire vieillir.'

(Strabon : *Le voyage en Egypte* XVII-1,14)

et :

'Le nome Arsinoïte (le **Fayoum** qui comporte un très vaste lac, **Payom** en égyptien, qui est devenu **Fayyûm**. C'était initialement une région de marécages qui fut drainée sous Ptolémée Philadelphie, d'où :) est le plus remarquable de tous par son pittoresque, la richesse de son sol et sa mise en valeur. Il est le seul à être planté d'oliveraies, avec des arbres hauts, bien développés, chargé de beaux fruits et qui donnerait une huile de qualité si la cueillette y était faite convenablement... Le reste de l'Egypte ne possède pas d'oliviers, à l'exception des vergers proches d'**Alexandrie**, qui peuvent donner des olives mais ne fournissent pas d'huile. Ce nome produit **du vin** en abondance ainsi que **du blé**, des légumes et également une multitude de plantes.'

(Strabon : *Le voyage en Egypte* XVII-1,35)

LE PORC

'Les égyptiens regardent **le porc** comme **un animal impur**. En conséquence, si l'un d'eux en passant près d'un porc est touché par lui, **on le fait descendre tout habillé dans le fleuve et on le baigne** avec ses vêtements. /..

(Cfr. : le rite de purification avec le baptême par immersion dans les miqvaot. Voir *Tome XV : Saint Marc et Israël* à la page 24.)

../ D'autre part, les porchers des égyptiens, seuls de tout le peuple, n'entrent dans aucun temple de la contrée. On ne leur donne point de filles en mariage et nul n'épouse leurs filles. *Ils ne peuvent se marier qu'entre eux.*'

(Hérodote II-47)

MEMPHIS

Le premier roi d'Egypte fut le fondateur de la ville de **Memphis** et il s'appelait **Minis** ou **Ménès** ou **Mîmî**. Selon **Diodore (I-45)**, il aimait le luxe et inventa l'art de servir un dîner, créant la manière de manger étendu sur un lit.

'A **Memphis** où l'on nourrit le **bœuf Apis**, image de l'âme de ce dieu, on dit aussi que repose son corps et cette ville, les uns prétendent que son nom signifie *le port de tous les bons*, les autres l'appellent proprement *le tombeau d'Osiris*. On dit aussi qu'il y a près de **Philae**, une petite île à tout le monde impénétrable et absolument inaccessible : les oiseaux ne s'y abattent jamais et *les poissons* ne s'en approchent pas.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 20)

(**Philae** : île près d'**Eléphantine** que certains appellent aussi le *Champ sacré* et où se trouverait la tombe d'**Osiris**. Voir *Tome XIV/1 : Eléphantine*.)

LE Bœuf APIS

1. (Bœuf ou) Taureau

(Voir ci-dessous *Annexe I*)

(**Apis**, **taureau sacré**, était l')image vivante d'**Osiris**. **Apis** est noir, mais il a sur le front un carré blanc, sur le dos l'image d'un aigle, à la queue des poils doubles, sous la langue un escarbot.'

(Hérodote III-38)

(Le bœuf **Apis** se désaltère à un puits particulier et on l'écarte absolument du Nil. Les égyptiens pensaient que *l'eau du Nil engraisse* et qu'elle donne à celui qui en boit un embonpoint excessif : **l'eau du Nil engraisse les hommes** de même qu'elle engraisse le sol. Cette eau était très salubre et d'une grande douceur, aussi risquait-on d'en boire trop, donc d'engraisser.)

'Le plus cruel et **le plus redouté des rois de Perse**, **Ochos**, prince qui commit des meurtres nombreux et qui finit par **égorger le bœuf Apis et le faire servir à ses amis dans un repas** /..

(Cfr. une situation analogue *Tome XVII/2 : Voir le texte 71 - paragraphe 3 à la page Pétrone 75.*)

../ fut surnommé **Glaive** par les égyptiens. Il est encore aujourd'hui désigné sous ce nom dans la liste des rois, non point sans doute qu'ils veuillent proprement, en l'appelant ainsi, manifester son essence, mais parce qu'ils comparent à un instrument de carnage, son inhumanité et sa scélératesse.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 11)

Ochos (ou **Artaxerxès**), **roi de Perse** régna de 359 à 333 et s'empara de l'Egypte. Lorsqu'il arriva à **Memphis**, **il fit tuer le bœuf Apis** et consacra le temple de **Ptah** à un âne, car celui-ci symbolisait le dieu du mal. Les temples furent ensuite pillés et les livres sacrés emportés en Perse, les villes furent rasées et les personnes importantes égorgées : *encore une damnatio memoriae* !

'Lorsqu'un des animaux sacrés vient à mourir, ils l'enveloppent dans un linceul et, se frappant la poitrine et poussant des gémissements, ils le portent chez les embaumeurs. Ayant ensuite traité le corps par l'huile de cèdre et d'autres substances odoriférantes propres à le conserver longtemps, ils le déposent dans des caisses sacrées.'

(Diodore II-83)

De **Memphis**, lieu de résidence d'**Apis** durant sa vie, son corps était porté après sa mort dans une île voisine de la ville où il était enseveli avec tous les honneurs. Le lieu où il était enterré s'appelait le *Serapeum*. Aussitôt s'ouvrait la période du deuil qui ne prenait fin que lorsque les prêtres déclaraient avoir trouvé un bœuf entièrement identique à celui qui venait de mourir.

2. Sinope

Ville du Pont sur la côte phrygienne. Le dieu de la statue de **Sinope** était **Pluton**. A son arrivée à **Alexandrie**, on l'identifia à **Sérapis**.

(Voir Tacite *Histoires* IV-83/84)

'**Ptolémée Soter** vit en songe le colosse de **Pluton** qui était à **Sinope**. Il en ignorait l'existence et il ne savait pas, ne l'ayant auparavant jamais vu, quelle en était la forme.

Dans cette vision, le dieu lui ordonna de faire transporter au plus vite à **Alexandrie** cette gigantesque figure. **Ptolémée**, ignorant où elle était dressée, était embarrassé et, comme il racontait à des amis sa vision, il se trouva parmi eux un homme du nom de Sosibios qui avait beaucoup voyagé. Il déclara qu'il avait aperçu dans **Sinope** un colosse pareil à celui que le roi dans son songe avait vu. **Ptolémée** alors *envoya* Sotelès et Denys et ces **deux hommes**, après beaucoup de temps et de peine, et non toutefois sans le secours d'une providence divine, parvinrent à enlever furtivement le colosse et à le ramener avec eux. Dès que cette figure transportée fut visible, Timothée et Manéthon le Sébennyte conjecturèrent par le Cerbère et le dragon que c'était la statue de **Pluton**. Ils persuadèrent Ptolémée qu'elle ne représentait aucun autre dieu que **Sérapis**. Au lieu d'où elle venait, en effet, elle ne portait pas ce nom. Mais, une fois transportée à **Alexandrie**, ce fut ainsi qu'on la désigna, car elle reçut des égyptiens le nom de **Sérapis** qui est celui sous lequel ils désignent **Pluton**. /..

(Le transport de la statue vise à réunir en une religion universelle les dieux grecs et égyptiens. Pour les égyptiens, c'était **Osiris**, pour les grecs, ils pensaient Dionysios et Hadès ☺)

../ Il est mieux de ne faire qu'un seul personnage d'*Osiris* et de Dionysios, de **Sérapis** et d'*Osiris*, car *Osiris* reçut l'appellation de **Sérapis** quand il changea de nature. Voilà pourquoi **Sérapis** est un nom commun à tous ceux qui éprouvent ce changement aussi bien d'ailleurs que le nom d'*Osiris*, comme le savent ceux qui sont initiés aux Mystères sacrés.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 28)

3. Sérapis

Canope, ville de Basse Egypte à l'Est d'Alexandrie, était célèbre par un grand temple dédié à **Sérapis**. Un oracle était dans ce Temple et prophétisait, tout en provoquant de nombreuses guérisons :

'Il faut absolument rejeter ce que raconte Phylarque quand il dit que ce fut Dionysios le premier qui, de l'Inde, conduisit en Egypte **deux bœufs**, dont l'un s'appelait **Apis** et l'autre **Osiris**, dont le nom, dérivé de *σαρπειν* (mot qui signifie, suivant certains exégètes, *embellir*, *ordonner*), est l'appellation de celui qui entretient l'ordre dans le monde universel.

Ces assertions de Phylarque sont absurdes et plus absurdes sont encore celles de ceux qui prétendent que **Sérapis** n'est pas le nom d'un dieu, mais qu'on désigne par ce mot **le cercueil d'Apis**.'

(Lorsque **le bœuf Apis** était mort et qu'on l'avait embaumé et mis dans un cercueil, on lui donnait le nom de **Soroapis**, de σορος-Απις, cercueil d'**Apis** ; il existe à **Memphis** certaines portes d'airain appelées portes du Léthé et du Cocyte. Ces portes ne s'ouvraient que pour introduire le cercueil vers sa dernière demeure, car on les ouvre) 'lorsqu'on célèbre les funérailles d'**Apis**. Elles font alors un bruit pesant et dur, et c'est pour cela que nous portons la main, pour en arrêter le bruit, sur toute chose en airain qui résonne.

Plus raisonnables sont ceux qui affirment que le nom de **Sérapis** dérivant de σευεσθαι et de σουσθαι, *se précipiter, s'élancer*, exprime **le mouvement** qui anime l'ensemble du monde universel... Pour moi, si ce nom de **Sérapis** est un mot égyptien, je pense qu'il doit manifester la *joie* et la *gaieté* et je me fonde sur ce que les égyptiens appellent σαιπει, *les jours de joie et de réjouissance*.'

(Plutarque : *Isis et Osiris* 29)

LA SITUATION A ANTIOCHE

La situation de l'Eglise d'Antioche est dramatique et cette Eglise vient d'être amenée à prendre conscience du danger extrême d'une persécution ethnique à son encontre : ***l'Eglise va-t-elle disparaître totalement d'Antioche, donc de Palestine, comme elle a disparu de Jérusalem*** après la récente victoire de l'armée romaine ?

Les chrétiens ont constaté la façon dont **Titus** a réagi lors de son passage récent dans leur ville : il a décidé d'un arrêt dans le processus d'anéantissement du Dieu (d'Israël) et *il a refusé d'exterminer ou de déporter* vers quelque désert que ce soit ce qui restait des fils d'Israël dans la capitale d'Asie.

Il est urgent que l'Eglise prenne des mesures pour survivre. Or le comporte-ment de **Titus** a été tel que **tous les espoirs sont permis** : **Titus** est dévoué à son père et il y a, entre le père et les deux fils, des liens étroits et une volonté d'**appliquer une politique rappelant celle de l'époque d'Auguste** et des premières années du principat de **Tibère**. *Ce dernier a eu le courage d'interdire toute persécution contre les chrétiens*, allant jusqu'à s'opposer ouvertement à la volonté et aux décisions du sénat.

Lors de son voyage de retour alors qu'*il* repassait par **Antioche** après la tournée d'inspection qu'*il* fit au pays des parthes (où *il* fut accueilli officiellement par ces gens contre lesquels Rome eut longuement à combattre, car ils *lui* ont remis **une couronne d'or** qu'*il* a acceptée, montrant ainsi qu'*il* n'avait *aucune rancune*), **Titus** a pris une position de *neutralité bienveillante* envers les chrétiens :

'Ce sage prince leur répondit d'une manière très spirituelle *qu'il ne voyait pas en quel lieu les reléguer puisque, celui où l'on aurait pu les envoyer étant détruit*, il n'était plus en état de les recevoir. Ces habitants, se voyant ainsi refusés, le supplièrent de vouloir au moins faire **effacer les privilèges de cette nation** de dessus les tables de cuivre où on les avait gravés, mais il ne leur accorda pas plus cette seconde que la première et partit pour *passer en Egypte*.'

(Flavius Josèphe : *Guerre des juifs* VII-14)

(Voir Tome XV / Saint Matthieu à la page 7)

*Les événements arrivés à **Memphis** sont plus difficiles à analyser par l'Eglise d'Antioche, mais elle a été informée que :*

*"Titus, se **hâtant de revenir en Italie**, s'embarqua sur un navire marchand, fit escale à Regium, puis à Pouzzoles d'où il **se rendit précipitamment à Rome** et, voyant **Vespasien surpris de son arrivée**, lui dit, comme pour démentir les vaines rumeurs dont il avait été l'objet :*

*« Me voici, mon père, me voici ! »
(Voir ci-dessus **Titus à Memphis : La fidélité de Titus**)*

Alors :

Puisque Titus l'homme aux mains pures(5) est reparti à Rome

pourquoi ne pas écrire

u n r a p p o r t

et faire en sorte que

c e r a p p o r t

parvienne - par lui - jusqu' à son père ?

Note 5 : l'homme aux mains pures =
ci-dessus

Voir

Cfr. : Suétone écrira plus tard : « (Titus) accepta le souverain pontificat dans le seul but, disait-il, de conserver ses mains pures. »

(Suétone : *Titus IX*, dans : *Tome X à la page Annexes 42*)

DANS L' EVANGILE DE SAINT MATTHIEU

Ainsi, **Titus resta fidèle à Rome**, fidèle à l'empire et fidèle à son père. Il refusa de pouvoir être comparé à un 'messie' des païens, à un roi dissident oriental comme l'avait été **Marc-Antoine**. Il refusa la monarchie théocratique dissociant l'Orient de l'Occident, ces deux régions du bassin méditerranéen que l'empereur **Octave-Auguste** avait pu rassembler grâce à la victoire d'**Actium**. **Titus** avait fort bien entendu l'appel que son père lui adressa alors que, venant d'être acclamé empereur par des soldats romains depuis l'Egypte jusqu'à la Hongrie, il s'apprêtait à partir pour Rome. **Ceux de l'Eglise** étaient informés de *la longue discussion* entre **Titus** et son père :

**« Même entre des frères, la concorde ne saurait demeurer
si le père ne donnait pas l'exemple ! »**
(Voir ci-dessus à la page 26)

... et c'est pourquoi ils ont inséré, dans leur texte, une lexie nouvelle. Cette lexie, ils l'ont mise **entre les deux lexies adjacentes de l'évangile de Saint Marc** :

Mc III-27 **les divisions dans l'empire** (message d'Israël)
et Mc III-28/29 **la paix par le pardon** (message d'Israël)
... ce qui est **le signe alertant le lecteur** :

Mt XII-30

Celui-qui o	ne-pas μη	(est)	avec μετ` et και	moi εμου	contre κατ	moi εμον	est εστιν
celui-qui o	ne-pas μη	assemble συναγωγων	avec μετ`	moi εμου		disperse. σκορπιζει	

F I N A L E

Lecteur !

Si tu as suivi le conseil donné dans la préface de ce long développement sur l'Histoire de Rome / des parthes et d'Arménie / de l'Egypte, avec pour centre d'information la ville d'**Antioche**, capitale de l'empire en provinces romaines d'**Orient**, si tu as pris connaissance, successivement, de chacune des pages *dans l'ordre* où elles te sont proposées, voici que tu peux laisser quelques instants ta lecture et, avant de poursuivre dans cette *finale*, il te serait profitable de consulter les *Annexes* qui arrivent aussitôt ou, du moins, délaissant provisoirement les premières *annexes*, tu liras avec attention l'*Annexe VI : Après mai soixante huit*.

Puis, revenant dans le présent texte offert en forme de *finale*, et prenant en compte tout ce qui arriva et - particulièrement - l'information arrivée par les trois mots : *cette promesse perdit...*, tu percevras combien le clan familial de **Vespasien**, mais aussi le clan des anciens officiers des troupes en Bretagne, le clan de tous ceux qui, à un titre quelconque, fréquentèrent, traversèrent, habitèrent **Antioche** et tout le pays de **Judée**, avaient tous été impliqués dans les événements tragiques du principat de **Néron**.

L'expression *cette promesse perdit* a permis de percevoir que le clan familial des **Sabinus** (**Vespasien**, ses deux fils et son frère) s'est impliqué dans la politique dès le principat de **Néron** et qu'eux tous connaissaient parfaitement les agissements de **Tigellinus**. La chute de **Néron** entraîne celle de **Galba**, à cause d'une manœuvre (malhonnête) de **Nymphidius Sabinus**. **Galba** avait destitué **Flavius Sabinus**, **Othon** lui rendra son commandement afin d'empêcher de semblables manœuvres contre lui-même. Une fois **Othon** disparu, **Vitellius** confirmera, pour les mêmes raisons, **Sabinus** comme préfet de **Rome** et il ajoutera une mesure de clémence (= de réhabilitation, *Voir Annexe VI - Vitellius rendit aux familles*). **Vitellius** ayant été éliminé, *Vespasien réhabilite les chrétiens (Annexe VI)*, ce qui aura pour ultime conséquence que *Titus ne commit aucun meurtre*.

Il faudra que la folie de **Domitien**, l'empereur qui succéda à son frère **Titus**, lui fasse décider d'une action abominable reprenant l'idée qu'avait eue **Vespasien** peu après la prise de Jérusalem (mais à laquelle ce dernier ne donna aucune suite) pour que l'on entreprenne la recherche, afin de les supprimer, de tous les descendants de **David**... lequel, étant mort il y a plus de mille ans, devait avoir comme descendants tous les fils d'Israël !

(Voir dans le *Tome VII* la page : *L'Eglise 61*)

L'information arrivée par *cette promesse perdit* a permis de pénétrer plus intimement la psychologie de **Vespasien** : *prudent* avant tout, car désirant fonder une dynastie venant dans la reprise, puis l'accomplissement des actions politiques d'**Auguste** et de **Tibère**, le successeur désigné par **Auguste** lui-même. **Vespasien** gouverne pour maintenir la cohésion de l'empire et, donc, la paix sociale, ce qui ne peut se faire qu'en garantissant la *liberté d'opinion* (Cfr. : l'**Evangile de Saint Matthieu**, *première encyclique sociale de l'Eglise*).

Ainsi s'explique le fait qu'il n'y ait *pas de persécution contre les chrétiens* sous les principats de **Vespasien** et de **Titus**. La première vraie persécution arrivera avec **Trajan**, lequel n'est ni romain, ni italote. Elle sera suivie par les violences décrétées contre **tous** les juifs, donc aussi les chrétiens qui, pour **Hadrien**, ne sont qu'une branche du judaïsme...

... mais ceci est bien au-delà de l'Histoire du premier siècle.

Καθως γεγραπται εν τω προφητη...

Ceux d'Antioche écrivirent *la première encyclique sociale de l'Eglise*

c a r :

était l' inscription

ην η επιγραφη

Mc XV-26

dans le coeur d'eux

εν ταις καρδιαις αυτων

Mc II-6

inscrite :

επιγεγραμμενη

Mc XV-26

Dans la Tora, il est écrit :

IL sera debout et fera paître la puissance de YHVH

par la Gloire du Nom de YHVH son Elohim .

Ils demeureront alors qu' IL grandira jusqu' aux confins de la terre

et c' est LUI qui sera La Paix !

(Michée V-3 et 4)

A Rome, ils liront dans leur *traduction romaine*, ce même texte *en forme de prophétie sibylline* relative à l'empereur :

IL se dressera . IL sera le pasteur du troupeau .

Ils s' établiront, car IL étendra désormais son pouvoir
jusqu' aux extrémités de l' empire (oecumene) .

Lui - même il sera la paix .

(Michée V-3 et 4)

* * * *

* * * * *